Pote à Pote

LE MAGAZINE DES QUARTIERS

Riposte à l'extrême droite

APPEL DU 4 JUIN

Faire de l'égalité une réalité

POLICE JUSTICE

Daniel Vaillant : Il faut sortir de l'hypocrisie sur le cannabis

DISCRIMINATIONS

A qui profite la bi-nationalité ?

N°131 - Trimestriel - Juillet / Août / Septembre 2011 - 10 Euros - www.poteapote.com - Pote à Pote, le magazine de la Fédération Nationale des Maisons des Potes

L'APPEL DU 4 JUIN

Faire de l'Égalité une Réalité !

Pote à pote
LE MAGAZINE DES QUARTIERS

Nous, militants associatifs, élus municipaux, acteurs de terrain, voulons nous faire entendre des candidats à la présidentielle. Nous n'avons pas le droit de manquer le rendez-vous de 2012 pour faire enfin gagner la cause antiraciste et celle des quartiers populaires.

Nous ne nous laisserons pas avoir par les candidats à la présidentielle comme cela s'est passé pour chacune des générations de militants antiracistes qui se sont mobilisés depuis la Marche pour l'Égalité et la création de SOS racisme. Pour obtenir notre soutien il ne suffira pas d'un positionnement anti sarkozyste, anti-FN ou de promesses à la légère.

Nous soumettons nos 10 propositions concrètes et chiffrées à chacun des candidats et nous veillerons à chaque étape de la constitution des programmes des candidats et des partis si nos propositions ont bien été intégrées dans les programmes officiels puis dans les actes des gouvernements.
Parce que nous voulons faire de l'égalité une réalité, nous voulons des mesures concrètes pour lutter contre l'école à deux vitesses, l'exploitation des travailleurs immigrés, la ségrégation urbaine, les discriminations, les violences faites aux femmes, les inégalités d'accès à la justice, le chômage des jeunes sans qualification. Nous voulons renforcer la laïcité, les associations d'éducation populaire, la création culturelle et audiovisuelle des quartiers. Nous formulons 10 propositions concrètes pour faire de l'égalité une réalité.

Régularisons les travailleurs sans papiers !
Rajoutons 30% de professeurs dans les ZEP !
Anonymisons les candidatures de logement HLM !
Impliquons les entreprises dans la formation professionnelle des jeunes des quartiers !
Titularisons 100 000 éducateurs et animateurs pour la jeunesse des quartiers populaires et finançons les associations d'éducation populaire avec 10% des taxes sur le PMU et le loto !
Soutenons la création culturelle et audiovisuelle dans les quartiers avec 10% de la redevance TV !
Ouvrons les emplois publics aux étrangers sans discriminations !
Construisons des centres d'hébergement d'urgence pour les femmes victimes de violence !
Doublons le montant de l'aide juridictionnelle !
Enseignons la laïcité !

Nous invitons tous ceux qui veulent faire de l'égalité une réalité à signer cet appel et à nous rejoindre lors du tour de France de l'égalité à l'automne prochain.

Cet appel est lancé par une centaine de responsables associatifs et d'élus locaux:

Samuel THOMAS (Président de la Fédération Nationale des Maisons des Potes)
Ali Abchiche (conseiller municipal, Sarcelles), Nadège Abomangoli (Conseillère Régionale, Paris), Caroline Adomo (Champigny sur Marne), Eric Alberola (Maison des Potes de Narbonne), Karim Amiani (Maison Pour l'Égalité, Vitrolles), Amine Amdouni (Taxi Isnogood, Aubenas), Valerie Ariza (Couleur Citoyenne, Carcassonne), Bally Bagayoko (Conseiller Général de Seine Saint Denis), Rachid Balloul (Maison des Potes Metz), Eddy Beaubrun (Conseiller municipal, Creil), Mohamed Benchaabane (président de la Maison des Potes Lunéville), Said Bendannaz (dirigeant d'UnVsTi, St Brieuc), Lakdar Benharira (président de SOS Racisme Jura), Mounia Benkaada (Maison du citoyen, Herouville St Clair), Lotfi Ben Khelifa (Adjoint au Maire, Vénissieux), Karim Ben Younes (président de SOS Quartiers), Samir Bilouk (KIAP, Grenoble), Bernard Boubil (Directeur de Partage Faourette), Reda Boudaoud (directeur de la Maison Pour Tous, Créteil), Sarah Boukaala (conseillère régionale Rhone Alpes, Lyon), Rosa Boumadi (Grand Destin, Narbonne), Olivia Cauet (FNMDP, Paris), Saadane Chahitelma (Chargé de mission, St Herblain), Zoubida Chalka (Maison des Potes, Narbonne), Christine Chalier (Pote à Pote, Paris), Abdou Chaoui (président du Boulevard des Potes, Bordeaux), Stéphane Chastrusse (Maison des Potes et de la mixité, Limoges), Kevin Corridon (Maison des Potes, Figeac), Valentine Costi (Femmes Relais, Bobigny), Kadijat Dahou-Fredi (Adjointe au maire de St Jean de la Ruelle), Hyacinthe Diouf (président de la Maison des Potes Dijon), Noura Dergaoui (FCP, Lille), Kya Dembele (AFASE, Sarcelles), Mala Dhunnoo (FNMP, Paris), Mamadou Diallo (Zy'Va, Nanterre), Arianne Dloussky (SOS Racisme Nice), Diaby Doucouré (directeur de l'OMJA, Aubervilliers), Lucas Dufour (Maison des Potes Sarcelles), Jacques Ebosse (président de SOS Racisme 80), Linda El Haddad (conseillère municipale, Grenoble), Najwa El Haité (conseillère municipale, Le Havre), Salika Hazema (Conseillère municipale de La Rochelle), Mohieddine Hidri (Maire adjoint de Chalon sur Saône), Havva Isik (adjointe au maire de Clermont-Ferrand), Ernst Elien (vice président de Jeunesse en Mouvement, Epinay sur Seine), Ouajdi Feki (SOS Racisme Rhône-Alpes, Vénissieux), Keira Ferraoun (Adjointe au maire de Joué les tours), Mourad Guerbi (Président du GTPE Toulouse), Abdel Ghezali (Adjoint au maire, Besançon), Laurent Grandguillaume (Adjoint au maire, conseiller Général, Dijon), Maximilien Hamdadou (Arc en ciel, Vandoeuvre les Nancy), Said Hamimi (SOS Racisme Loire, St Etienne), Isabelle Hochard (SOS Racisme Picardie, Amiens), Mohamed Ibnyassin (président de la Maison des Potes St Brieuc), Abdel Jalil Dabchy (animateur de Radio HDR, Rouen), Jean Luc Kaneb (Maison des Potes Strasbourg), Toufik Khiar (président de SOS Racisme Le Havre), Peter Kpodzo (ADESCA, St Ouen), Mustapha Laabid (président d'Intermaide, Rennes), Said Laatris (conseiller municipal, Grigny), Max Laventure (président de FDOM91, Ste Genevève des Bois), Fanta Sangaré (Femmes Relais, Bobigny), Ahmed Madimoussa (président de la Maison des Potes Marseille), Jean Paul Makengo (Maire Adjoint, Toulouse), François Masson (Formateur, Palaiseau), Mehdi Massrour (conseiller Général, Roubaix), Bogoul Mbaye (conseillère municipale, St Michel sur Orge), Said Mechai (président de Humanis, Besançon), Farah Melloulchi (SecrétaireGénérale de Noisy projeckte), Akli Mellouli (Conseiller municipal, Bonneuil), Toufike Mohamed (président du CLIF, Douai), Eric Montès (maire adjoint, Creil), Nordine Moussa (centre social Le grand Vire, Vaulx en Velin), Alexandre N'Gambo (protagomix, Dijon), Lucienne Nombo (présidente de l'un et l'autre, Amiens), Cécile Nsoga (Conseillère municipale, Valenton), Mathilde Ohin (Présidente de MIVAFED, Pantin), Djerjinski Okyemi (Rédacteur de Pote à Pote), Brahim Ouazizi (président du KIAP, Grenoble), Hamza Ould Mohamed (président de la Maison des Potes St Etienne), Jabar Oumeddour (président de l'association A'venir), Mohamed Oussedik (Secrétaire Confédéral de la CGT), Patrick Paros (P3, Grigny), Alda Pereira-Lemaitre (Conseillère municipale, Noisy le Sec), Sébastien Pietrasanta (Maire, Asnières sur seine), Régis Pio (RIP, Fontenay), Aziza Relid (SOS Racisme Lons le Saunier), Serge Romana (président du CM98), Warda Sadoudi (dirigeante de HOME, Fontenay sous Bois), Abdel Sebain (directeur de Couleurs Citoyennes, Carcassonne), Samira Sebbari (maire adjointe de La Chapelle St Luc), Ahmed Serraj (Directeur du Boulevard des Potes, Bordeaux), Demba Sokhona (Maire Adjoint, Goussainville), David Souvestre (président de la Gay Pride de Lyon), Ibrahim Sorel (président de BDM TV, Stains), Samira Tafraout (présidente de la Maison des Potes Lons le Saunier), Amar Thioune (Président de SOS Racisme Rhones-Alpes, Grenoble), Mamedou Thioye (président SOS Racisme Nice), Slimane Tirera (Coordinateur du Réseau de la FNMP, Paris), Stéphane Troussel (Vice Président du conseil général de Seine Saint Denis, La Courneuve), Dominique Vallet (Adjoint au maire de Digne les Bains), Julien Vanhée (Rédacteur en Chef de Pote à Pote, Paris), Baki Youssoufou (président de la Cé), Soumia Zahir (Conseillère municipale, Aubervilliers), Nisrine Zaïbi (Conseillère Régionale Bourgogne)

Signez cet appel sur internet : www.fairedelegaliteunerealite.com

ÉDITO

Riposter avec l'égalité

La campagne des élections présidentielles est engagée. Les candidats à la fonction suprême vont à la rencontre des français pour présenter leur projet tandis que le Front National menace à nouveau dangereusement de conquérir une partie de l'électorat populaire avec une nouvelle version de son discours raciste et sécuritaire.

Parce que nous ne voulons pas d'un nouveau 21 avril 2002, nous avons décidé de nous interroger dans le dossier de ce Pote à Pote sur la manière de réagir et de riposter à cette menace d'extrême droite. Pour tous les acteurs de terrain, élus locaux, qui ont participé a ce dossier, l'enjeu est de remobiliser les quartiers populaires qui ont sombré dans une terrible abstention,

Mais ceux qui sont menacés par le FN subissent déjà les effets de son programme. Pour convaincre les électeurs des quartiers populaires d'aller voter, il ne suffit pas de leur demander d'aller faire barrage à l'extrême droite. Il faut un projet politique fondamentalement tourné vers la lutte contre le racisme, les discriminations, la ghettoïsation. Il faut un projet ambitieux et concret qui sera d' autant plus crédible qu'il sera mobilisateur pour les acteurs de terrain susceptible de participer demain à sa mise en œuvre.

Nous ne pouvons plus nous contenter de promesses philosophiques. Nous voulons des candidats républicains qui s'engagent concrètement à instaurer l'égalité. C est pourquoi, nous nous sommes rassemblés de toute la France le 4 juin dernier à l'hôtel de ville de Paris pour lancer une mobilisation populaire et créer un rapport de force en faveur de «10 propositions pour faire de l'égalité une réalité».

Nous invitons tous les antiracistes, tous ceux qui veulent une politique offensive en faveur des quartiers populaires à venir nous retrouver lors des étapes du prochain tour de France de l'égalité à compter du 17 octobre et à nous retrouver le 3 décembre à Paris à l'arrive du tour de France pour un rassemblement festif.

Dés à présent, signez et faites signer www.fairedelegaliteunerealite.com pour qu'au printemps prochain l extrême droite soit terrassée !

Samuel Thomas, Président de la Fédération Nationale des Maisons des Potes

Pote à Pote magazine N°131
Fédération Nationale
des Maisons des Potes
16 square Dunois- 75013 Pais
www.maisondespotes.fr
Tél:01.44.93.23.23
Fax: 01.44.93.23.24
www.poteapote.com
Contact rédaction:
julien.vanhee@maisondespotes.fr

Directeur de publication:
Samuel Thomas
Rédacteur en Chef : Julien Vanhée
Directeur artistique : Julien Vanhée
Maquettiste : Julien Vanhée
Abonnements : Mala Duhnnoo
Rédacteurs permanents : Christine Chalier, Dolpi
Rédacteurs : Caroline Adomo, Slimane Tirera, Mfamara Sané, Christine Long, Sébastien Pietrasanta, Lucas Dufour, Samuel Thomas, Dominique Sistach, Farid Farissy, Alexis Corbière, Jonathan Schwartz, Amar Thioune, Arthur Hamon, Faouzi Lamdaoui, Nicolas Lebourg, Adrien Amsler, Lotfi Ben Khelifa, Bally Bagayoko, Christophe Piercy, Gilles Le Bail, Edith Meli.

Numéro de commission paritaire:
1208G84757-ISSN-1259-4199
Imprimeur: EXPRESSIONS 2
10 Bis, Bisson - 75020 Paris
Tél: 01.43.58.26.26

Soutenu par

Grâce à votre soutien, Pote à Pote ira encore plus loin, ABONNEZ-VOUS !

[] **Abonnements : 50 € /an**

[] **Soutiens : 100 € ou plus/an**

Coupon à renvoyer à :
Fédération Nationale des Maisons des Potes
16, Square Dunois, 75013 Paris.
tel : 01 44 93 23 23

NOM .....
PRÉNOM .....
ADRESSE .....
.....
C.P. ..... VILLE .....
MAIL .....
TEL. .....

SOMMAIRE

POLITIQUE DE LA VILLE

6 Inégalités fiscales (Caroline Adomo)

7 Un maire élu par 10% de sa population (Julien Vanhée/ Slimane Tirera)

8 Jeunes et engagement. (Slimane Tirera)

ECONOMIE EMPLOI

10 Jeunes d'accord, mais pas cons ! (Christine Chalier)

11 Apprentissage : pourquoi ça ne décolle pas? (Mfamara Sané)

12 Class actions : Premier assaut contre wall mart (Christine Long)

POLICE JUSTICE

14 « Restaurer l'autorité parentale » Tribune de Sébastien Pietrasanta

15 « Cannabis : il faut sortir de l'hypocrisie » Rencontre avec D. Vaillant et A. Lepetit (J.V. / S.T.)

16 Le Bus Solidaire ou le droit à la dernière chance (dolpi)

16 CNDS : un cri d'alarme (Lucas Dufour)

EDUCATION

18 Sophie Coignard : « Parler d'éducation prioritaire est une imposture » (Christine Chalier)

19 93 : Parents en colère (Christine Chalier)

20 École de la 2e Chance (Christine Chalier)

20 Vitrolles : contrat exclusif contre l'exclusion (dolpi)

EDUCATION POPULAIRE

22 Community organizing : la tradition américaine (Christine Long)

23 St Brieuc : la Bretagne multiculturelle (dolpi)

Planète Marseille (Christine Chalier)

24 Elbeuf : ça va être possible (Julien Vanhée)

Bobigny : Relais pour la citoyenneté (Christine Chalier)

25 Appel du 4 juin : Laissez un message (Dolpi)

DICSRIMINATION

28 A qui profite la bi nationalité ? (Dolpi)

29 Plus d'état, plus d'égalité ? (Christine Chalier)

29 Discriminations : éclairage historique (Dominique Sistach)

30 Adecco condamné en Belgique (Samuel Thomas)

30 Jugement confirmé en France (Samuel Thomas)

DOSSIER
Riposte à l'Extrême Droite

32 ▪ Edito (Julien Vanhée)
▪ L'E-D d'hier est celle d'aujourd'hui (Slimane Tirera)

33 ▪ 25 ans de lutte contre le FN (Hélène Orain)

34 ▪ L'arnaque (entretien avec Najwa El Haite (Julien Vanhée)
▪ Pour que les immigrés et leurs enfants soient considérés comme des êtres humains (Farid Farissy)

35 ▪ Laïcité : l'ennemi mortel du FN (Alexis Corbière)
▪ Education : le vrai visage du FN (Jonathan Schwartz)

36 ▪ Notre priorité : combattre l'E-D et le FN (Amar Thioune)

37 ▪ (Extrême) Droite (Arthur Hamon)
▪ Le retour du Maurassisme (Faouzi Lamdaoui)

38 ▪ Structurer l'offre politique (Nicolas Lebourg)
▪ Renouveler les responsables politiques (Adrien Amsler)

39 ▪ Redonner du crédit à la politique (Lotfi Ben Khelifa)
▪ Un discours vrai (Bally Bagayoko)

40 ▪ Le FN en échec à la Courneuve (Christophe Piercy)
▪ S. Troussel: les quartiers comme priorité (Julien Vanhée)

FÉMINISME

42 Une IVG quand j'en ai besoin ! (Christine Chalier)

AFASE : une affaire de Femmes (Christine Chalier)

44 Alphabétisation à quel prix ? (Christine Chalier)

LAÏCITÉ

46 Et pour que Marianne chante à nouveau (Gilles Le Bail)

MONDE

48 L'accès aux soins fantôme des sans papiers (Edith Meli)

49 Togo : l'introuvable démocratie (Kofi Yamgnane)

50 Israël/Palestine : en finir avec le nationalisme (Christine Chalier)

MÉMOIRE

52 Il y a 20 ans, Mitterrand inventait la première machine à bulles en béton (dolpi)

MOVE ON UP

55 Le comique Bantou Cosmopolite Phil Darwin (dolpi)

55 Une rivale qui emballe (Christine Chalier)

56 UMP j'écris ton nom (dolpi)

56 Un cocktail d'insurrections, Baricades ! (Julien Vanhée)

57 Lettre ouverte au film «Case Départ» (dolpi)

58 Être acteur du quartier (Julien Vanhée)

58 Les cités portent les pépites de demain (Julien Vanhée)

POLITIQUE DE LA VILLE

© Nadjib Sellali

Brisons la loi du ghetto.

Bon nombre d'organismes HLM sélectionnent les locataires en fonction de leurs origines et procèdent même à des fichages ethniques pour procéder à des "dosages" ou à des regroupements communautaires. Ces pratiques discriminatoires perdurent du fait d'un sentiment d'impunité au regard du faible nombre de plaintes qui aboutissent à des sanctions significatives. Pour un accès égalitaire au logement social nous réclamons : l'anonymisation des demandes de logement social.

Inégalités fiscales
Une fatalité française ?

LA CONSTITUTION INSTITUE UN OBJECTIF DE PÉRÉQUATION ENTRE COLLECTIVITÉS AFIN DE PROTÉGER CELLES QUI SONT FINANCIÈREMENT PLUS FAIBLES. IL S'AGIT DE CORRIGER LES EFFETS DE LA RÉPARTITION INÉGALE DES SOURCES POTENTIELLES DE FINANCEMENT, AINSI QUE DES CHARGES QUI LEUR INCOMBENT POUR FAVORISER L'ÉGALITÉ ENTRE COLLECTIVITÉS TERRITORIALES.

En matière de fiscalité locale, les ressources fiscales (taxes locales telles que la taxe foncière, la taxe d'habitation etc.) sont par nature inégalement réparties sur le territoire. Le rapport de Guy Gilbert et Alain Guengant visant à évaluer les politiques de péréquations verticales existantes a dressé un constat éclairant en la matière. Il montre la persistance d'une grande disparité de ressources entre collectivités territoriales dans une même catégorie avant application de tout dispositif de péréquation en raison d'un déséquilibre entre les charges d'une collectivité et le niveau de ses ressources fiscales (potentiel fiscal bas par habitant, présence limitée d'entreprises sur son territoire, etc.).

La fiscalité locale étant donc source d'iniquité et d'injustice entre les territoires, des dispositifs ont été prévus afin d'en corriger ses conséquences en terme d'équilibres territoriaux, mais leurs effets sont limités. Il s'agit notamment des dotations accordées par l'Etat au bénéfice des collectivités territoriales (péréquation verticale) ou de collectivités entre elles (péréquation horizontale). Ces instruments, s'ils ont le mérite d'exister, ne permettent pas structurellement de rétablir l'égalité territoriale en raison de la faiblesse de leurs montants ainsi que leur lente évolution et en raison de l'obsolescence des bases de la fiscalité locale.

D'autre part, la réforme territoriale et fiscale de 2009 aura pour conséquence d'accentuer ces inégalités entre les territoires. Le gel des dotations de l'Etat, la suppression de la taxe professionnelle remplacée par la contribution économique territoriale, l'arrêt des financements croisés et la suppression de la compétence générale vont avoir pour effet de fragiliser encore plus les territoires fiscalement défavorisés. Ces mesures, dénoncées par les associations d'élus telles l'Association des Maires de France, l'Association des Départements de France et celle des Régions vont porter un coup dur sur les investissements futurs des collectivités (qui représentent environ 75% des investissements publics). Face à l'incertitude sur le montant de leurs recettes fiscales et le niveau d'inflation, elles devront procéder à des arbitrages défavorisant certaines politiques publiques à destination des populations les plus exposées et les plus enclines à bénéficier d'une sorte de bouclier « social » sur fond de montée des précarités et par voie de conséquence, d'exigence accrue de services publics.
Quelles pistes « pour faire de l'égalité fiscale entre les territoires, une réalité »? Les sénateurs socialistes proposent de renforcer les mécanismes de péréquation verticale et développer de nouveaux outils de péréquation horizontale, réviser les bases de la fiscalité des ménages, notamment les valeurs locatives cadastrales et la prise en compte des revenus des ménages dans le calcul de la taxe foncière.

Le Député François Puponni avait déposé une proposition de loi qui, au-delà d'une relance de la Politique de la ville en faveur des territoires franciliens « sinistrés », préconisait entre autres, une augmentation des dotations de péréquation, l'inscription dans chaque loi de finances d'objectifs individuellement fixés en matière de réduction des inégalités pour chaque niveau de collectivité. Elle a été rejetée en commission à l'Assemblée Nationale.

Le Conseil des prélèvements obligatoires dans un récent rapport plaide en faveur d'un partage des impôts entre l'Etat et les collectivités pour combattre le caractère inéquitable des impôts locaux : des impôts conjoints dont l'assiette serait définie au niveau de pouvoir supérieur mais par rapport à laquelle les niveaux de pouvoir inférieurs pourraient voter des taux additionnels plus ou moins encadrés. Pour ces impôts, l'assiette serait territorialisée. Comme cela est le cas en Espagne pour les impôts sur le revenu.

On peut conclure qu'une réforme profonde du financement des collectivités territoriales s'impose et doit être engagée. Elle devra répondre aux exigences de simplification et de lisibilité, et s'accompagner de la mise en place d'une solidarité effective entre les collectivités locales afin de mieux prendre en compte l'hétérogénéité de leurs situations financières pour faire de l'égalité territoriale une réalité pour tous.

Caroline Adomo

Un maire élu par 10% de ses habitants C'est possible?

LE SOCIOLOGUE DIDIER LAPEYRONIE AFFIRME : « UN MAIRE ÉLU PAR SEULEMENT 10% DE SA POPULATION ». QUESTION : D'OÙ UN ÉLU TIRE-T-IL SA LÉGITIMITÉ ?

Prenons une ville comme Le Blanc Mesnil. La liste ayant obtenu le maximum des suffrages au second tour des élections municipales de 2008 (43,91 %, triangulaire) fait 5 589 voix. Pourtant la population totale de cette ville s'élève à près de 50 975 habitants (INSEE, 2008). Le Maire a donc été élu par 10,96% des habitants de sa ville. A Argenteuil en 2008, le Maire a été élu par 14 000 voix tandis que la commune compte 104 000 âmes (14% des habitants). Alors quoi ? Déni de démocratie ?

Pourquoi un tel écart ?

C'est simple ! Prenez n'importe quelle ville de France. Il y a toujours les personnes qui sont mineures et qui ne peuvent donc pas voter. Ensuite, un certain nombre de personnes sont des habitants, de nationalité extra-européenne, et ne peuvent donc pas voter dans la ville où ils habitent. Eh oui, en France, un étranger peut travailler, payer des impôts, cotiser pour des retraites, sécu etc… mais il ne peut pas décider qui dirigera la destinée de sa commune de résidence. Enfin vient l'abstention, nos concitoyens se désintéressent de la chose publique, ils constatent un décalage entre les responsables politiques et leurs situations de vie quotidienne. Selon Didier Lapeyronnie « les maires des villes quand ils parlent politique, parlent souvent de la mixité sociale, de l'intégration etc. Puis quand ils composent leur conseil municipal qui gère la municipalité, ils raisonnent en terme de communauté, de quartier : ils gèrent et financent les associations en fonction de ces critères… ». Nous voyons pourquoi Il s'est peu à peu installé un climat de défiance entre ces deux mondes qui se côtoient mais ils ne se comprennent plus.

Un espoir perdu ?

En plus de plaider pour le vote des étrangers aux élections locales, les potes ont très souvent pointé la responsabilité des élus et de la classe politique plus généralement dans la perte d'espoir des milieux populaires. Car bien évidemment, ce sont ces quartiers qui sont davantage touchés par l'abstention, ces mêmes quartiers qui sont habités par des populations extra européennes.

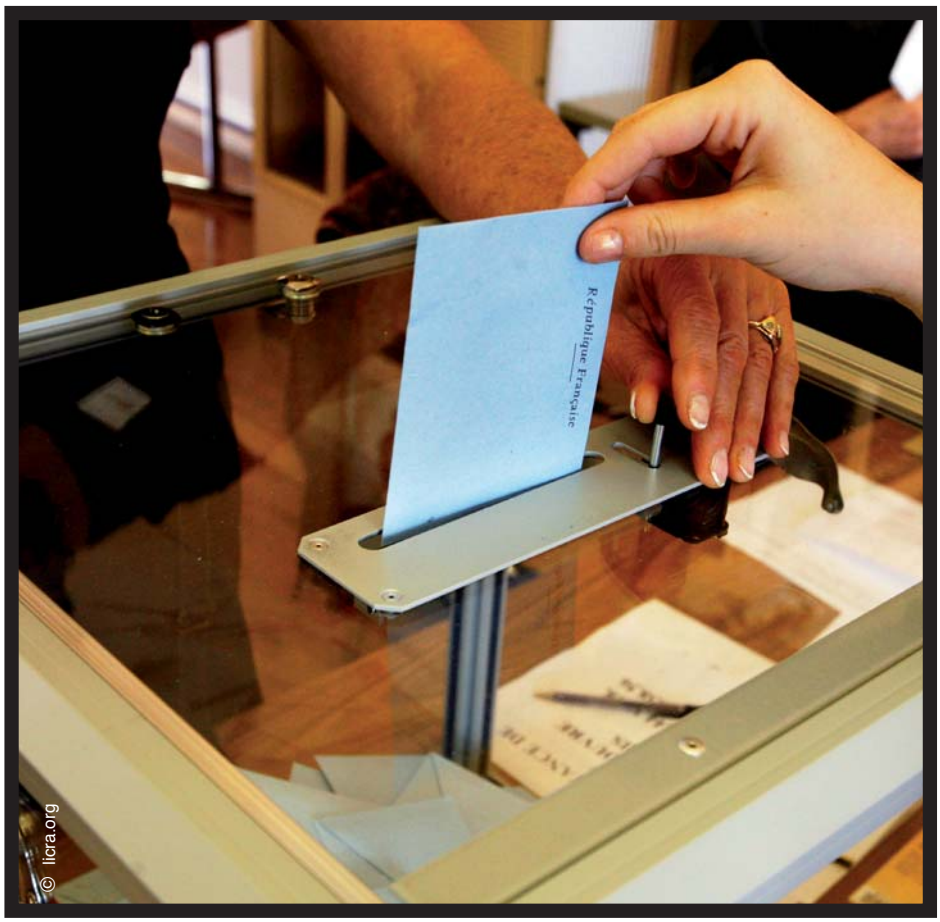

© licra.org

Entre abandon des services publics, dégradation de l'habitat et désertion économique, ainsi que montée du chômage, les raisons sont nombreuses de ne plus croire au changement.

Et pourtant, de nombreuses choses peuvent encore être faites dans les quartiers par les élus locaux, comme en témoigne Stéphane Troussel, vice président du département de Seine Saint Denis, dans notre dossier central : « Il faut donner à la fois des perspectives de long terme mais être capable d'apporter des solutions dans le court terme. Pour aider à pousser des portes, monter des projets, soutenir des initiatives.»

Julien Vanhée

55,03 %

C'est le chiffre de l'abstention au 2ème tour des cantonales de 2011, qui ont vu une remontée en pourcentage des scores du Front National. A voir en pages centrales notre dossier.

Jeunes et engagement : idées reçues

DANS L'IMAGINAIRE POPULAIRE, LE « JEUNE » EST DÉPOLITISÉ, DÉSENGAGÉ, DÉSINTÉRESSÉ ET INDIVIDUALISTE. C'EST MAL CONNAÎTRE LES FORCES VIVES DE NOTRE PAYS EN PARTANT DE CE CONSTAT FATALISTE.

Un certain nombre d'initiatives sont mises en place par des responsables politiques ou associatifs. Voici deux actions menées dernièrement, l'une impulsée par le sénateur-maire de Neuilly-Plaisance qui a organisé le 29 juin 2011 à l'Institut du Monde Arabe un grand rassemblement : la Journée des Engagés.

Et l'autre action, cette fois-ci a été organisée le 3 juillet 2011 dans la ville d'Aubervilliers par 2 associations : Jeunesse en Mouvement (Epinay sur Seine) et l'Office Municipale de la Jeunesse d'Aubervilliers.

Ces 2 journées ont eu pour but de valoriser l'action des jeunes et les différentes structures associatives dont ils sont volontaires ou bénévoles qui s'investissent tous les jours dans les zones Urbaines Sensibles.

Dans ces associations, des jeunes issues des quartiers prioritaires s'engagent soit en tant que bénévole ou en tant que volontaire en service civique. Il est rare que des journées de ce type soient organisées pour valoriser ces jeunes qui s'investissent dans le tissu associative de notre pays et leur donner la parole, écouter leurs propositions, leurs espoirs et attentes, et leurs revendications. L'engagement des jeunes en général demeure modeste et peut se vérifier avec le nombre d'engagés en service civique.

Qu'est ce que le service civique ?

Le service civique a été instauré par la loi du 10 mars 2010, le volontaire a entre 16 et 25 ans pour une durée de 6 à 12 mois. Ces jeunes effectuent une mission « d'intérêt général » reconnue « prioritaire pour la Nation » représentant au moins 24 heures hebdomadaires.

Pour en revenir à la mesure de l'engagement des jeunes dans le monde associatif, le service civique est un bon indicateur.

Effectivement, l'agence du service civique a pour ambition de compter 10 000 volontaires en France en 2010 et 75 000 à l'horizon 2013.

Le premier bilan au bout d'un an d'expérience est de 5195 volontaires (selon le Ministère de la Jeunesse et de la Vie Associative), nous sommes assez loin des objectifs fixés par les pouvoirs publics. Ces chiffres démontrent la difficulté pour les jeunes à s'engager pour la Société malgré l'incitation financière.

Ségolène Royal et Jacques Salvator (Maire PS d'Aubervilliers à la journée de l'engagement. (c) Slimane Tirera

De plus, les trois quart d'entre eux ont eu le bac et 40% étaient « en recherche d'emploi avant de signer leur contrat » (chiffre de l'agence du service civique).

Et si l'on étudie les chiffres en Ile de France nous avons une grande disparité entre départements. Pour l'Ile de France, 55% sont issus des quartiers en Zone Urbaine Sensible(ZUS), lorsqu'on compare 2 départements la Seine Saint Denis est à 62% et pour les Yvelines 17 % (chiffre du préfet de la région Ile de France).

Pour conclure, l'engagement des jeunes notamment ceux issus des quartiers prioritaires est problématique. Ces jeunes s'engagent autrement car les associations traditionnelles ont des « pratiques obsolètes » et sont « vieillissantes ».

Selon le sociologue Jacques Ion : « dans un contexte de brouillage des grands marqueurs idéologiques, de disparition de réserves de sens collectif dans lesquels s'inscrivait le processus de socialisation, le principe d'expérimentation domine en quelque sorte par défaut ». Alors comme le souligne Fancine Labadie (chef de projet Obervatoire de la jeunesse et des politiques de jeunesse à l'Injep), accompagner les jeunes dans leurs expérimentations devient un enjeu « décisif » inséparable du travail de reconnaissance des nouvelles formes d'engagement des jeunes. C'est dans ces conditions que les jeunes des quartiers populaires, des zones urbaines, des zones rurales pourront se sentir concernés et impliqués par la vie associative et par extension à régénérer le tissu social de notre pays.

Slimane Tirera

ECONOMIE - EMPLOI

Défendons le droit à la formation en lycée pro grâce aux entreprises citoyennes.

Le taux de chômage des jeunes dans les quartiers avoisine aujourd'hui 20%. Il existe un lien entre le taux de chômage d'un quartier et le niveau de formation de ses habitants. Tout doit être mis en oeuvre par la réussite de ceux qui se sont engagés dans des filières type BEP, CAP et BAC pro. Pour qu'ils puissent trouver des stages qualifiants, nous revendiquons: le déploiement national de la plateforme SOS Stage visant à mettre en contact des lycéens avec des responsables d'entreprises de manière anonyme. Nous réclamons également : une incitation fiscale pour encourager les entreprises à accueillir ces stagiaires ; accueil qui constituerait une condition au droit de vote en chambre de métier.

Jeunes : d'accord, mais pas cons

© humanosphere.info

NEUF ANS APRÈS, LES EMPLOIS JEUNES LAISSENT UN PLUTÔT BON SOUVENIR DANS LES MÉMOIRES. MAIS CELA REVENAIT UN PEU À DEMANDER AUX JEUNES DE RESTER PRÉCAIRES POUR AIDER D'AUTRES PRÉCAIRES. ET SI LE SUCCÈS D'UN TEL DISPOSITIF PASSAIT D'ABORD PAR LA STABILITÉ DE L'EMPLOI ?

Mis en place par le gouvernement Jospin de 1997 à 2002, les emplois jeunes avaient pour but de faire embaucher des jeunes de moins de 26 ans (moins de 30 ans quand ils ne touchaient pas le chômage) en CDD de un an, renouvelable cinq fois, dans les secteurs non-marchands (associations, fonction publique). Ceux qui étaient dans le dispositif en 1999 étaient 86 % à avoir trouvé un emploi dix-huit mois plus tard, dont plus de 85 % en CDI, rappelle une étude du DARES (Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques) du Ministère du travail, publiée en 2006.

Ce bilan concluant, Pierre Vila, responsable de Mission Locale en Seine-Saint-Denis (93), l'a tiré lui aussi. « Les conséquences de l'existence du dispositif ont été, pour ceux qui en ont bénéficié, plutôt positives. Les emplois jeunes ont permis à ce public, déjà à l'époque marqué par une très grande précarité, de se retrouver dans des situations de travail plus stables que celles qu'ils sont habitués à avoir à l'ordinaire. » Indéniablement ce qui restera comme l'une des mesures phares du gouvernement Jospin a généré de la formation, de l'expérience et de l'emploi.

En revanche, le dispositif n'a-t-il pas fait lourdement chuter le recrutement des fonctionnaires ? « L'embauche au sein de l'Education nationale a posé des problèmes, reconnaît Pierre Vila, ne serait-ce qu'en terme de statut. Des jeunes ont été recrutés à des postes de pions préexistant au dispositif, mais en sous-statut. » Beaucoup ont été recrutés en tant qu'ADS (Adjoint De Sécurité), ce qui a été prétexte à ne pas augmenter les effectifs de la police. Il est aujourd'hui possible d'affirmer que la fonction publique est montée au premier rang des employeurs de précaires notamment grâce à ce dispositif. « Pour moi, une réponse systémique au chômage et à la précarité des jeunes ne passe pas par ce type de mesure, conclut Pierre Vila. On ne peut privilégier des mesures pour lutter contre la précarité indépendamment d'une politique générale. »

Sur le terrain, les emplois jeunes ont constitué une valeur ajoutée estimable. Recrutés surtout pour des postes dans l'éducation, l'éducation populaire, la solidarité ou la sécurité, ils ont développé un véritable savoir-faire dont la Fédération Nationale des Maisons des Potes déplore la dilapidation au bout de cinq ans.

> **« L'embauche au sein de l'Education nationale a posé des problèmes ne serait-ce qu'en terme de statut. Des jeunes ont été recrutés à des postes de pions préexistant au dispositif, mais en sous-statut. »**
>
> Pierre Vila, Mission Locale de Bagnolet

Avec sa proposition d'instaurer 300 000 emplois d'avenir pour seulement 3 ans, Martine Aubry propose à nouveau de remplacer au bout de 3 ans des jeunes, qui auront acquis une maîtrise du terrain, par d'autres jeunes, à nouveau inexpérimentés, à nouveau précarisés.

Au contraire, la Fédération Nationale des Maisons des Potes propose de titulariser 100 000 de ces animateurs éducateurs dans la fonction publique, dédiées à l'éducation populaire, déclare Samuel Thomas, président de la structure. Nous demandons que l'Etat forme et recrute des personnes à un haut niveau de qualification et mène de vraies actions à long terme pour les quartiers. Une mesure qui serait la marque d'une politique offensive de prévention et d'éducation populaire.

Christine Chalier

Apprentissage
Pourquoi ça ne décolle pas ?

Offrir une formation en alternance qui assure une qualification professionnelle débouchant à terme sur un métier, voici le but de l'apprentissage. Au Moyen-Âge déjà , l'apprenti était suivi par un Maître qui lui assurait toute la formation nécessaire pour pouvoir présenter à la Corporation un chef d'oeuvre fait dans les régles de l'art instituées par ce groupement d'artisans. Chef d'oeuvre qui témoigne de sa qualification. La Loi Le Chapelier de 1791 mit fin à ces Corporations en même temps qu'à ce mode de transmission des savoirs-faire.

L'apprentissage vise une immersion des jeunes âgés de 16-25 ans dans le monde du travail, tout en suivant une formation théorique dans un Centre de Formation d'Apprentis (CFA), lycée professionnel, université… L'apprenti signe un contrat avec un employeur qui lui garantit un suivi régulier au sein de l'entreprise où un maître d'apprentissage lui est assigné. Il perçoit aussi une rémunération variant en fonction de son âge et qui correspond à un certain pourcentage du SMIC.

Visant à terme un emploi pour le jeune apprenti, l'apprentissage semble être alors une voie royale pour endiguer le chômage des jeunes qui tourne autour de 23,7 % en France (Source Insee). Or il n'en est rien, l'apprentissage peine à décoller et ce malgré les nombreux efforts qui lui sont consentis par les pouvoirs publics. Elle souffre d'une image dévalorisante, car souvent renvoyée aux métiers de l'artisanat moins qualifiants. En 2009, la note d'information 10-15 de la Direction de l'Evaluation, de la Prospective et de la Performance du Ministère de l'Education, constate une chute du taux d'insertion des apprentis. Celui ci est passé de 75,8 % en 2008 contre 67, 3 % en 2009 soit un écart de 8,5 points.

Les réformes annoncées par Nicolas Sarkozy et qui entrent en vigueur en septembre, tentent de donner un coup de pouce à l'apprentissage. Passer de 600 000 à 800 000 apprentis à l'horizon 2015 est un des objectifs de ces réformes. Pour ce faire l'Etat compte instaurer un quota de 4 % d'alternants obligatoires aux entreprises de plus de 250 salariés. Et un système de bonus-malus pour les inciter à recruter plus d'apprentis. Les entreprises de moins de 250 salariés seront exonérées de cotisations pendant un an si elles recrutent des alternants.

Cette voie de formation qui est présentée comme un recours au chômage des jeunes, peine à trouver ses marques malgré des efforts soutenus. Il reste du chemin à parcourir à la France pour pouvoir rattraper l'exemple qui lui est souvent cité : l'Allemagne avec 1,6 millions d'apprentis en 2009.

Mfamara Sané

Class actions : Premier assaut contre Wall-Mart

IMAGINEZ QUE DES PRATIQUES DISCRIMINATOIRES AU SEIN DES ENTREPRISES PUISSENT ÊTRE COMBATTUES. CE PROCESSUS IMPOSERAIT DES MILLIARDS DE DOLLARS EN DOMMAGES ET INCLURAIT TOUS LES MEMBRES D'UNE CLASSE VICTIME DE LA DISCRIMINATION. C'EST CE QUI A FAILLI SE PRODUIRE RÉCEMMENT AUX ETATS-UNIS GRÂCE À UNE «CLASS ACTION» CONTRE WAL-MART, UNE CHAÎNE DE SUPERMARCHÉS AMÉRICAINE.

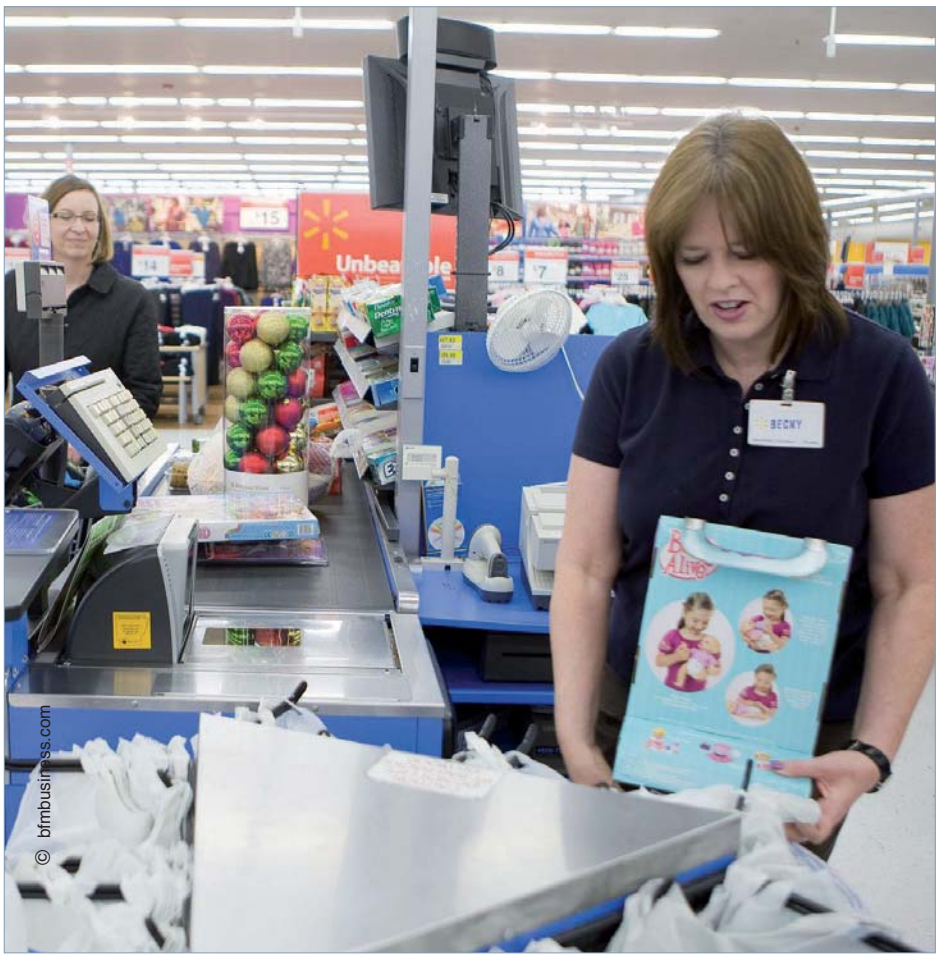

La «class action» est une forme d'action en justice qui permet à une catégorie de personnes, une «class», d'exiger des changements dans les pratiques discriminatoires d'une entreprise ou du gouvernement, ainsi que des dommages. (Pour en savoir plus sur les spécificités de la «class action», reportez-vous à la rubrique «discrimination» du Pote à Pote n° 128).

En 2001, six femmes employées par Wal-Mart Stores, une corporation qui dirige un réseau de supermarchés discount, portent plainte contre l'enseigne qu'elles accusent d'avoir des pratiques et des aspects structurels qui discriminent les femmes. Elles ont noté que le salaire des femmes y est systématiquement moindre que le salaire des hommes pour le même travail. De plus, les femmes y sont sous-représentées dans les postes à responsabilités, un effet qui s'aggrave plus on monte dans la hiérarchie de la corporation. Pour elles, les stéréotypes et le système structurel font qu'il est plus difficile pour les femmes d'obtenir des promotions. Wal-Mart a historiquement eu beaucoup de problèmes à cause de la discrimination et des mauvaises conditions de travail dans ses magasins et est critiqué pour régulièrement contrer les syndicats. Des employés ont par exemple accusé l'enseigne de les avoir forcés à effectuer des heures supplémentaires sans être rémunérés, de les avoir exposer à des conditions dangereuses pour la santé et d'avoir enfermé les employés de nuit dans les magasins. Des employés ont par ailleurs déjà porté plainte pour harcèlement sexuel ou d'autres discriminations sexuelles. Mais cette action est la première de cette ampleur.

Plus grande «class action» des droits civiques jamais présentée, cette action avait le potentiel pour devenir un sans-précédent historique en cas de victoire. Parce qu'elle incluait toutes les femmes employées par Wal-Mart depuis décembre 1998 qui ont cherché à avoir une promotion, entre 500 000 et 1,6 millions, cette «class action» aurait eu le pouvoir de forcer non seulement Wal-Mart, mais toutes les autres grandes entreprises, à réévaluer leurs pratiques et à assurer plus d'égalité. Bien sûr, Wal-Mart s'est défendu obstinément pour que cette «class action» ne soit pas reconnue en tant que telle, en prétendant que les femmes représentées dans cette «class action» ont et avaient des postes différents et qu'il n'y avait pas assez de similarité entre leurs histoires respectives.

Fin juin, la Cour Suprême a rendu sa décision. En décrétant que les discriminations subies par le personnel féminin de Wal-Mart ne constituaient pas la preuve d'une « culture d'entreprise enracinée et uniforme », elle a mis fin à une procédure qui aura duré dix ans. Elle a également redéfinit les contours d'une action en nom collectif en alourdissant les critères de poursuite. Nombre d'observateurs jugent cette décision largement en faveur des employeurs.

De leur côté, les plaignantes et les militants des droits civiques qui les accompagnent ne baissent pas les bras et envisagent à présent des actions judiciaires locales et individuelles, ce qui, évidemment, limitera l'impact de l'ampleur de la discrimination.

Christine Long et Christine Chalier

POLICE JUSTICE

Pauvre ou riche mêmes droits face à la Justice.

Parce qu'il est moins aisé de faire valoir ses droits lorsqu'on a un faible revenu ; parce qu'en tant que victime ou accusé la France doit garantir à tous un jugement égalitaire ; parce que l'aide juridictionnelle est aujourd'hui de 45€/heure, ce qui ne permet pas à ses bénéficiaires de pouvoir jouir d'une défense de qualité, nous revendiquons : de doubler l'indemnité horaire perçue par l'avocat à 90€/ heure et le relèvement du plafond.

Sébastien Pietrasanta:
« Restaurer l'autorité parentale »

SÉBASTIEN PIETRASANTA, MAIRE SOCIALISTE D'ASNIÈRES-SUR-SEINE, LIVRE DANS CETTE TRIBUNE SES CONCLUSIONS DU DRAME QU'A VÉCU CETTE VILLE DE LA BANLIEUE NORD OUEST DE PARIS...

Asnières-sur-Seine a connu un drame sans précédent. Un enfant de 15 ans est mort, tué par arme blanche. Tout le monde s'est alors mobilisé pour soutenir la famille, pour stopper l'engrenage de la vengeance. Pour répondre à l'urgence, j'ai instauré avec mon collègue de Gennevilliers une mesure exceptionnelle pour protéger les mineurs : un couvre-feu. Car qui peut trouver normal que des jeunes de 15 ou 16 ans soient livrés à eux-mêmes le soir dans la rue ? Mais là n'était pas le seul enjeu. Nous avons voulu aussi redire aux parents leur responsabilité dans l'éducation de leurs enfants. La question de la parentalité n'est pas nouvelle, la création de l'Ecole des parents date de 1929. L'Etat, les collectivités locales, les associations, et les parents, doivent prendre toute la mesure de leur rôle et l'assumer jusqu'au bout. C'est le sens profond de notre décision de couvre-feu.

L'autorité du «premier cercle», la famille, doit être remise au centre du débat. Il faut cesser de laisser croire qu'il existerait une responsabilité collective de la société ou une responsabilité «déléguée» à d'autres dans l'éducation des enfants. L'école fait tout ce qu'elle peut mais ne peut résoudre les problèmes extrascolaires, surtout lorsque ses moyens sont en baisse. A la responsabilité collective, il faut préférer la coresponsabilité, rendre les parents acteurs de l'éducation de leurs enfants. Les pères sont trop souvent absents de l'éducation des enfants, alors que leur place est primordiale. A l'heure où l'égalité homme-femme est un principe légiféré, garantissons aux hommes la possibilité de jouer pleinement leur rôle en rendant obligatoire le congé paternité et en facilitant l'octroi du congé parental aux hommes. Aujourd'hui, 98% des congés parentaux sont pris par des mères. La garantie de retour à l'emploi initial, comme au Canada, est sans doute aussi une piste.

Le statut de l'enfant dans la famille mérite également l'attention. Il faut en finir avec l'enfant roi. Certains parents sont dépassés par un «enfant maltraitant», leur autorité est mise à mal. En même temps qu'on explique leurs droits aux enfants, il faut leur dire leurs devoirs. Les dispositifs de soutien à la parentalité doivent être renforcés. Cet enjeu - permettre aux parents d'exercer leur autorité - amène à s'interroger sur la prévention précoce. Sans souscrire aux tentatives de fichage des enfants en crèche, je pense que les professionnels de la petite enfance et les enseignants de maternelle sont bien placés pour repérer les parents en difficulté avec leurs enfants. Il faut aussi permettre aux parents d'acquérir des outils pour renforcer la relation à l'enfant dès le plus jeune âge. Plutôt que des émissions de télé-réalité où une «Super Nanny» règle les problèmes des familles, inspirons-nous des services de soutien à la parentalité du Québec où la «coéducation» permet aux parents d'apprendre à investir cette fonction auprès de professionnels. Les parents sont des maillons indispensables de la chaîne éducative. Sans eux, le lien est rompu. Donnons-leur les moyens d'assumer pleinement ce rôle.

Sébastien Pietrasanta,
Maire d'Asnières.

D. Vaillant et A. Lepetit

« Cannabis : Il faut sortir de l'hypocrisie »

Loi de 1970 : 1 an de d'emprisonnement et 7500 euros d'amende pour le simple usage du cannabis.

Lors du dernier recensement de 2005, on compte 4 millions de consommateurs de cannabis dont 1 200 000 sont des consommateurs réguliers.

La consommation des 15-24 ans est l'une des plus fortes d'Europe.

Parmi les 15-64 ans, 3 individus sur 10 ont déjà expérimenté :
• 43,1% disent s'en être déjà vu proposer
• Au total, 46% de la population a été en contact avec le produit de l'une de ces 2 manières

(cf. Rapport du groupe de travail parlementaire de députés SRC sur la législation contrôlée du cannabis du 15 juin 2011)

DANS UN RÉCENT RAPPORT, DANIEL VAILLANT ET ANNICK LEPETIT SE PRONONCENT EN FAVEUR D'UNE LÉGALISATION CONTRÔLÉE DU CANNABIS, AFIN D'ENRAYER LE TRAFIC, AUJOURD'HUI ENCORE GÉNÉRATEUR DE NOMBREUX CONFLITS ET DÉLINQUANCES. RENCONTRE AU SORTIR DES CONCLUSIONS DU GROUPE D'ÉTUDE.

Sortir de l'hypocrisie concernant le cannabis, c'est ce que préconise le groupe de travail présidé par Daniel Vaillant, qui a présenté à la presse le 15 juin dernier, avec Annick Lepetit, un rapport pour le groupe socialiste à l'Assemblée Nationale. Dans un premier temps, le rapport dénonce l'échec de la politique de prohibition de la France qui applique une des législations les plus répressives d'Europe pour un taux de consommation des plus élevés. Une répression chiffrée à 523 millions d'euros en 2003. Dans un deuxième temps, il préconise une « légalisation contrôlée du cannabis ». Ce contrôle passerait par la création d'une filière horticole et labellisée, l'encadrement des importations, jusqu'à l'ouverture d'établissements sous licence proposant la vente seule ou la vente et la consommation sur place, outre l'autorisation d'une consommation de nature thérapeutique, dont les bienfaits sont unanimement reconnus selon le rapport. Une légalisation contrôlée censée juguler la délinquance. « Concernant, les établissements autorisés à la vente et à la consommation sur place, notre démarche souhaite apporter une solution aux problèmes liés à l'usage dans l'espace public ainsi qu'à l'occupation des halls d'immeubles par des jeunes fumant du cannabis, faute d'autres lieux pouvant les accueillir. Aucune vente et consommation d'alcool n'y seront autorisées », explique le rapport.

Interpellés sur la nécessaire prépondérance de la prévention par Pote à Pote lors de la conférence de presse, les deux parlementaires reconnaissent les effets néfastes du cannabisme, la consommation sans modération de cette substance : « Notre rôle est de mieux lutter contre le trafic, mais aussi de mieux appréhender les questions de prévention pour éviter que des gamins de 10-12 ans commencent à consommer du cannabis parce que forcément beaucoup le feront, en fumant beaucoup. Et il faudra leur expliquer que s'ils fument plusieurs joints par jour, ils ne pourront plus suivre à l'école, ni trouver de boulot. Ce sont, certes, des choses difficiles à expliquer mais qui sont du ressort de l'Education Nationale. Il faut doter les parents de ces outils-là, mais aussi impliquer les animateurs dans les centres de vacances et tous ceux qui participent à ces politiques publiques en matière de prévention au sens large du terme. »

A l'heure où la dépénalisation et une timide légalisation du cannabis sont en oeuvre dans plusieurs pays d'Europe, la France n'a pas encore résolu la quadrature du cercle qui enrayera les trafics et la montée de la délinquance tout en préservant la santé de ses enfants. Une mission que le PS a déjà repoussé au-delà de 2012, après les présidentielles.

Christine Chalier
Propos recueillis par Slimane Tirera et Julien Vanhée

Le Bus Solidaire
Ou le droit à la dernière chance

EUX, C'EST AVEC LA CORDE AU COU, ET SEULEMENT QUAND ELLE EST BIEN SERRÉE QU'ILS FINISSENT PAR SE RENDRE JUSQU'ICI. EUX ? CE SONT LES JUSTICIABLES SANS-ARGENT QUI ONT PEUR DE LA JUSTICE ALORS QU'ILS EN ONT GRAND BESOIN. LA CORDE AU COU ? CE SONT TOUS LES PROBLÈMES DE L'ÉPOQUE : CHÔMAGE, LOGEMENT, AGRESSIONS, VIOLS. ICI ? C'EST LE BUS SOLIDAIRE, À L'INTÉRIEUR DES AVOCATS PROFESSIONNELS OFFRENT UN PREMIER ACCÈS AU DROIT, UNE PREMIÈRE ORIENTATION, UNE PREMIÈRE CHANCE. MAIS SOUVENT, CETTE DÉCOUVERTE AVEC LE DROIT EST EN FAIT LEUR DERNIÈRE CHANCE.

«Ils viennent à la dernière minute» m'explique un bénévole. «Ils attendent que la corde soit serrée. Ils reçoivent des lettres de relance, mais attendent. C'est quand l'expulsion arrive qu'ils viennent.» Il parle du cas de cette dame arrivée tout à l'heure, en urgence : «au début, ça pouvait attendre» dit-elle, «mais là, c'est pour tout de suite. Pour une expulsion expresse» Nombreux sont dans son cas. Déjà, avant 10 heures, ils étaient une dizaine à attendre l'ouverture des portes du Bus Solidaire, qui les referme à 13 heures. Cette consultation gratuite mobile sans rendez-vous, c'est 3 heures de permanence par jour, à différentes portes de la capitale parisienne. Porte de Clignancourt, Choisy, Clichy, Vanves, Montreuil. En collaboration avec la ville de Paris et l'association Droits d'Urgences, ce dispositif est une initiative du Barreau de Paris, «soucieux d'aller aux devants des plus démunis» comme le souligne Emmanuelle Delnatte.

Cette avocate fait parti de ces bénévoles qui font preuve d'écoute d'abord, puis avec le plaignant construise un argumentaire adéquat : «délai d'expulsion», demander un «renvoi» ou une «aide juridictionnelle». Ces avocats de proximité, la plupart généralistes, ne font pas que «prendre du temps sur leur temps» et tout ça sans être rémunéré. Ce qu'ils font c'est surtout du volontariat, adapté à tous ceux qui manquent de confiance en la justice. Quand on monte dans le bus, c'est simple : on nous demande rien : «pas de papiers pour entrer, pas de noms à donner, rien». Emmanuelle Delnatte insiste sur la confidentialité : c'est la raison de leur existence. «Depuis 2003, nous voulons toucher cette tranche de la population qu'on ne touche pas. Voilà pourquoi on s'est rapproché des quartiers «politique de la Ville».» Sans ça, les démunis restent peu informés. Sans ça, ils ont peur d'avoir recours à l'avocat. Sans ça, ils attendent que la corde soit nouée.

Alors dans le bus, ils s'installent à l'arrière. Derrière un rideau rouge, un avocat va les recevoir. «C'est de la 1ère orientation» précise l'avocate. Mais c'est déjà ça. Dehors, un plaignant confie sa sérénité retrouvée : «Ils m'ont rassuré. C'est mieux qu'à la mairie. Ici, malgré tout, ils prennent le temps».

dolpi

CNDS :
Un cri d'alarme

LE 26 AVRIL DERNIER, DISPARAISSAIT L'UN DES PIRES ENNEMIS DE CERTAINS SYNDICATS DE POLICE : LA COMMISSION NATIONALE DE DÉONTOLOGIE ET DE SÉCURITÉ (CNDS). EXPLICATIONS ET ENJEUX.

Créée en 2000 par la gauche, la CNDS est une autorité administrative indépendante chargée de veiller au respect de la déontologie des agents des autorités publiques, services publiques et sécurité privée. Néanmoins, cette autorité ne rend que des avis et des recommandations concernant les dossiers dont elle est saisie, le but étant de remédier aux manquements à la déontologie. La Commission peut proposer au gouvernement un changement de législation sur ses domaines de compétence. Elle remet également chaque année au Président de la République un rapport sur les conditions d'exercice et les résultats de son activité, qui est rendu public. Dans son dernier rapport, la CNDS relève qu'elle a été saisie à dix reprises lors de son existence suite à des problèmes liés au flashball. Compte tenu de l'imprécision notoire de l'arme et du manque de formation des policiers, la commission juge inutiles les mesures actuelles qui consistent à recommander de ne tirer que dans certaines zones du corps et à distance. Ce rapport relève également (comme ceux des années précédentes) les abus de pouvoir des policiers concernant l'illégalité de certains contrôles d'identité et des «palpations de sécurité» (fouilles corporelles) également irrégulières en dehors de tout comportement suspect ainsi que les placements abusifs en garde à vue.

Mais, pour que les manquements à la déontologie puissent cesser, il faut que quelqu'un (de préférence une personne ayant pouvoir pour le faire) à un moment donné, suive l'avis de la Commission et que les preuves nécessaires pour prouver ces manquements soient apportées. Or, depuis 2002, les présidents et gouvernements successifs n'ont que très peu écouté la CNDS. En effet, pour reprendre l'exemple de la garde à vue, on en comptait 350 000 par an en France contre plus de 800 000 aujourd'hui, auxquelles s'ajouteraient selon Matthieu Aron, directeur de la rédaction de France-Inter, environ 250 000 autres gardes à vues non publiées officiellement.

L'actuelle équipe gouvernante a finalement décidé de dissoudre la CNDS tout en transférant ses compétences vers le Défenseur des Droits, une nouvelle autorité qui ne garantit aucune indépendance vis-à-vis du pouvoir exécutif et qui pourrait permettre au gouvernement de faire cesser les critiques à l'égard de sa politique ultra-sécuritaire. Roger Beauvois, président de la CNDS, pointe d'autres dysfonctionnements : «Le fait de regrouper (toutes ces fonctions) sous une même étiquette va sûrement poser des problèmes de fonctionnement et d'efficacité». En effet, la HALDE -qui a également disparu au profit du Défenseur des Droit- saisissait régulièrement la CNDS dans des affaires de manquement à la déontologie. On peut se demander dans ce cas, qui saisira le Défenseur des Droits dans les mêmes cas à partir de maintenant. Une telle institution pourra-t-elle s'autosaisir ? Il s'agirait d'une nouveauté en droit français.

Lucas Dufour

EDUCATION

© Le Midi Libre

Assez d'éducation au rabais.

Pour garantir au plus tôt l'égalité de traitement en France, nous revendiquons : 30% de professeurs en plus dans les ZEP.
Contrairement aux idées reçues, les établissements en zones d'éducation prioritaire coûtent 30% moins cher à l'État que ceux des beaux quartiers et autres centres villes. Leurs enseignants sont majoritairement débutants, donc moins payés qu'un prof expérimenté.

Sophie Coignard: «Parler d'éducation prioritaire est une imposture»

JOURNALISTE D'INVESTIGATION POUR LE POINT, SOPHIE COIGNARD S'EST ATTAQUÉE AU «MAMMOUTH» DANS SON DERNIER LIVRE, LE PACTE IMMORAL. APRÈS L'AVOIR EXAMINÉE SOUS TOUTES LES COUTURES, ELLE DÉMONTRE QUE L'EDUCATION NATIONALE N'EST DÉCIDÉMENT PAS LA PRIORITÉ DE L'ETAT.

Dans votre livre, vous évoquez un pacte immoral conclu autour de l'enseignement en France. De quoi s'agit-il ?

La classe politique a renoncé depuis plus de deux décennies à entreprendre la moindre réforme de fond de l'Education Nationale. Comme je le raconte dans mon livre, personne ou presque ne veut de ce portefeuille ministériel, à trop hauts risques politiques. A droite comme à gauche, on a donc sous-traité la question à des idéologues qui ont investi la rue de Grenelle en étant convaincus de démocratiser grâce à un enseignement « convivial » qui laisse de côté la transmission des savoirs. Une attitude très méprisante en vérité : les élèves des quartiers défavorisés ne seraient donc capables de lire que des BD et des notices d'appareils ménagers ? Le résultat, en tout cas, est là : l'école est de plus en plus inégalitaire. Ce qui n'empêche pas les responsables politiques de proclamer que l'Education Nationale est la priorité absolue. Paroles, paroles !

© Andersen Urf / Gamma

Les écoles en ZEP sont pourtant censées être sous une vigilance particulière de l'Education Nationale.

Parler d'éducation prioritaire est une imposture. D'un côté, quelques minuscules efforts budgétaires ; de l'autre, une énorme inégalité puisque ce sont les professeurs les moins expérimentés, les moins diplômés qui sont envoyés dans ces territoires. Dans la mesure où la ressource numéro un de l'Education Nationale, ce sont les enseignants, il est clair que l'inégalité ne peut que prospérer.

Cette pratique est dénoncée dans votre livre comme «un des grands scandales de l'Education Nationale». Pourtant aucun des ministres successifs ne cherche à inverser cette tendance. Pourquoi ?

Tous les responsables politiques et syndicaux savent cela, en effet. Mais personne ne veut changer la donne, et prendre le risque de mettre des enseignants dans la rue. Certains responsables syndicaux exigent que les professeurs fassent moins d'heures de cours en ZEP. C'est bien, mais à condition que les enseignants de centre-ville en fassent plus. Et là, plus personne n'est d'accord.

Quelles seraient les pistes possibles pour ramener de l'égalité dans ces territoires peu à peu désertés par la volonté politique ?

Avoir le courage, notamment, de leur envoyer des professeurs expérimentés. Jouer, aussi, sur l'effet « chef d'établissement » bien connu des spécialistes. Si vous mettez un bon proviseur dans un lycée difficile, la plupart des problèmes sont résolus.

Votre livre fait le constat désolant d'une éducation laissée à l'abandon. Nous acheminons-nous vers une éradication de l'enseignement public ?

Eradication me semble un mot trop fort, car il y a, et cela m'a frappé au cours de mon enquête, beaucoup de professeurs qui continuent d'exercer leur métier avec conscience, et parfois avec passion. Ce sont eux qui font tenir le système debout. Ma plus grande crainte est donc que cet atout soit gâché. Déjà, les professeurs ont perdu beaucoup de pouvoir d'achat et de légitimité. Résultat : la France fait face à une sérieuse crise des vocations. Il est nécessaire de prendre cet indicateur très au sérieux.

Propos Recueillis par Christine Chalier

93: Parents en colère

A CAUSE DES ABSENCES DE LEURS PROFESSEURS, LES ÉLÈVES PERDENT EN MOYENNE UN AN DE COURS TOUT AU LONG DE LEUR SCOLARITÉ. DES PARENTS EXASPÉRÉS SE SONT MOBILISÉS DANS LE 93 CONTRE LE MANQUE DE PROFESSEURS-REMPLAÇANTS MAIS AUSSI POUR DÉNONCER UNE RÉELLE DISCRIMINATION TERRITORIALE. RENCONTRE AVEC GÉRARD ASCARGORTA, L'HOMME QUI AVAIT ASSIGNÉ L'ETAT EN JUSTICE.

« Avoir des enfants sans professeurs, ça arrive à tous les parents. » Gérard Ascargorta en sait quelque chose. Excédé par les trous qui gangrènent l'emploi du temps de son fils aîné au collège, il a attaqué l'Inspection Académique en 2009 devant le Tribunal administratif. « Du 15 septembre 2008 au 9 février 2009, ce sont 62 heures qui n'ont pas été remplacées. Mais depuis deux ans, j'aurais pu faire un recours tous les ans. C'est catastrophique. »

Une situation catastrophique que le Ministère pourrait résoudre de façon mathématique. « Le problème, c'est le contingent de remplaçants. 24 sur Epinay. Il suffit juste à combler les manques en début d'année. Le moitié ou le tiers des remplaçants --il est difficile de connaître les chiffres et ils sont souvent sujet à caution-- sont sur des postes fixes dès le début de l'année. La solution serait qu'on mette plus de remplaçants pour remplacer plus tôt. Mais les moyens ne sont pas là. »

Une situation catastrophique que Gérard Ascargorta et des parents d'Epinay expliquent aussi par la géographie. « La Seine-Saint-Denis est un département d'où beaucoup veulent partir et où peu veulent venir. Le 93 a une mauvaise réputation à laquelle je ne souscris pas. Cela fait dix ans que j'y habite et quinze ans que j'y travaille. Un fort taux de la population est d'origine immigrée. Peut-être est-ce l'explication ? S'ajoute à cela le fait qu'Epinay est au bout du département. Comme il y a plus de postes ouverts, le concours pour les professeurs y est plus facile d'accès. Nous avons beaucoup d'enseignants jeunes qui n'habitent pas le département. Pensant qu'elles vont être rapidement mutées là où elles habitent, ces personnes ne déménagent pas et souvent font des trajets très longs. L'année dernière, nous avions une prof qui faisait le trajet depuis Lille. » Ce qui multiplie les risques d'absence. « Les congés maternités sont normalement prévus, mais un congé pathologique ou des arrêts maladie fréquents du fait d'une grande distance pour se rendre sur son lieu de travail ne peuvent pas être prévus. »

Attentifs, les parents d'Epinay, souvent adhérents à la FCPE, ont noté qu'il y avait en moyenne 15 % d'enseignants absents sur toute la ville. A l'Inspection Académique, on sourcille, on ne comprend pas. « Leur théorie c'est « plus on met de remplaçants, plus les profs sont absents ». Ils ont toutes les données pour faire une étude là-dessus, mais ils s'en gardent bien car elle ne serait pas à leur avantage », lance Monsieur Ascargorta, un brin persiffleur.

Au printemps de cette année, les parents d'Epinay se mettent en colère comme on se met en grève. « Il y a un très fort taux d'absence en maternelle sur Epinay. Nous en avons eu ras-le-bol et avons occupé le bureau de la directrice dans l'école de mon fils pendant plus d'un mois. Il s'agissait d'une occupation administrative pendant les heures d'ouverture de l'école qui s'est faite en bonne intelligence. Concrètement, ce sont les parents qui répondaient au téléphone mais n'hésitaient pas à passer la directrice s'il y avait une urgence. Et le travail dans les classes n'en a pas souffert. »

Dans la foulée, un collectif de parents et d'enseignants se met en place entre Saint-Denis, Saint-Ouen et Epinay qui rédige un appel « pour que l'école redevienne prioritaire » et organise une conférence de presse très médiatique.

Au final, la mobilisation aura été payante sur le court terme puisque Epinay obtient trois remplaçants supplémentaires en plus d'un contingent d'étudiants qui effectuent leur stage. Sur le moyen terme, c'est moins sûr, même s'il est déjà acquis qu'il n'y aura pas de suppressions de postes sur le département. « Nous, on va avoir deux remplaçants de plus car on en a pris ailleurs. C'est le jeu des chaises musicales. Comme les pompiers, on en a eu deux parce qu'on a gueulé. C'est une magouille. Mais ça fera toujours un de moins que cette année. » De plus, la deuxième revendication des parents en colère concernant un « remboursement » des heures perdues à cause des absences risque peu d'être suivie d'effet. Pour chaque heure non remplacée, les parents demandent qu'un deuxième enseignant soit présent dans la classe pour le même nombre d'heure afin de rattraper ces cours sans en augmenter le nombre.

Saisie par les parents en colère d'Epinay pour discrimination territoriale, la Halde rappelle que celle-ci ne figure pas dans la loi. Concernant la plainte de Gérard Ascargorta, le Tribunal Administratif a annulé la décision de rejet de la demande de remplacement des professeurs et demandé à l'Inspection Académique de mettre en place, dans les deux mois, le protocole de remplacement, selon le décret du 26 août 2005, au sein du collège de son fils. « C'est une victoire à la Pyrrhus », conclut, amer, Gérard Ascargorta. « Le Tribunal demande que le protocole soit appliqué, or il est inapplicable. »

Christine Chalier

Ecole de la 2e chance : la pédagogie de l'entreprise

PRÉSENTE AUX RENCONTRES NATIONALES DES MAISONS DES POTES LE 4 JUIN, KHADIJA HIMMI S'EST EXPRIMÉE À PLUSIEURS REPRISES À PROPOS DE L'ÉCOLE DE LA DEUXIÈME CHANCE DE VILLEJUIF OÙ ELLE TRAVAILLE. UNE RENCONTRE AVEC CETTE RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE EST L'OCCASION D'UN NOUVEL ÉCLAIRAGE SUR CES ÉCOLES PAS COMME LES AUTRES.

« L'école de la deuxième chance de Villejuif existe depuis mars 2008. Notre public a de 18 à 25 ans et est sorti du système scolaire sans diplôme ni qualification. Souvent, les jeunes n'ont pas d'objectif, pas de perspective d'avenir. Leur perspective c'est demain. Ils ne voient pas au-delà de la semaine prochaine. Mais cela se met en place doucement. Nous travaillons avec eux à leur insertion scolaire qui passe par une remise à niveau du savoir de base et à leur insertion professionnelle grâce à l'accompagnement éducatif du métier choisi.

« Ils ont la liberté du choix de leur projet professionnel qui sera également axé sur le projet personnel (trouver un logement ou fonder une famille). L'un de nos élèves voulait être acteur. Il s'intéressait au cinéma, à l'écriture. Nous l'avons poussé à faire des stages qui ont un rapport avec cette passion : travailler dans un cinéma, au rayon cinéma de la FNAC ou dans une librairie. Finalement il a trouvé sa vocation dans la librairie car ce qu'il aime c'est l'écriture.

« Des alternances école/entreprise de six mois obligent nos jeunes à se projeter. Au cours de leur scolarité, ils devront effectuer neuf stages de trois semaines minimum. Chaque fois dans une entreprise nouvelle. Ils seront donc neuf fois en entretien de recrutement. Un principe qui amène de l'autonomie et des compétences pour démarcher les entreprises. Tout est fait pour rapprocher nos élèves au maximum du monde de l'entreprise. Ils sont d'ailleurs considérés comme des salariés et sont appelés «stagiaires» ou «entreprenants». Chacun d'eux a une période d'essai à effectuer au sein de l'école qui peut être validée, reconduite ou invalidée. On est sur une réelle pédagogie du contrat. »

Propos recueillis par Christine Chalier

Vitrolles : Contrat Exclusif contre l'exclusion

LA MAISON POUR L'EGALITÉ, (OU LA MAISON DES POTES DE VITROLLES), A MIS EN PLACE UN DISPOSITIF D'ÉDUCATION POPULAIRE EXTRASCOLAIRE HORS DU COMMUN. IL CONSISTE À PRENDRE EN CHARGE LES ÉLÈVES QUI ONT ÉTÉ EXCLUS DE LEUR COLLÈGE PENDANT UNE SEMAINE, EN INCLUANT LES ACTEURS PUBLICS DE LA VILLE. ET... ÇA MARCHE!

A Vitrolles, existe une initiative de la Maison Pour l'Egalité (M.P.E.) appelée «le contrat d'accompagnement d'exclusion temporaire». En fait, quand un gamin se fait virer une semaine de son collège, la M.P.E. le récupère. Quand celle-ci le rend, c'est un collégien nouveau qui est de retour : bien plus mature. Mais comment cette prise de conscience s'est-elle opérée ? En quoi consiste cette prise en charge unique en France ?

Tout commence avant que ça commence. « Le collège nous appelle vendredi matin, et tout doit se mettre en place très vite » explique Karim Hamiani, l'éducateur de la MPE chargé de l'opération. Primo, il raccroche, et secundo : aussitôt, il doit monter l'agenda de la semaine en conséquence. « Le motif de l'exclusion est important pour savoir avec qui nous allons travailler».

A chaque mal, son remède

Selon le type de comportement, l'éducateur accompagnera l'enfant au palais de justice, histoire de suivre un procès au tribunal, ou au commissariat, histoire de rencontrer un agent de l'ordre. L'idée de ce «vis ma vie», c'est de saisir les conséquences : la vie, ce n'est pas un film, ou une émission télé. Outre la police, ou la justice, les partenaires de la MPE peuvent être les psychologues du Centre Médical Psychiatrique (C.M.P.), ou s'il le faut les pompiers. Comme dans le cas de cet enfant qui, pour s'amuser dit-il, avait tiré sur la sonnette d'alarme incendie. Le temps d'une demi-journée, la caserne lui a ouvert ses portes, histoire de voir que les pompiers sont toujours sur le qui-vive, et sauvent réellement des gens qui en ont réellement besoin.

Mais le premier acte de la semaine est une responsabilisation solenelle : «En présence de sa famille, et cela est très important afin qu'eux-mêmes se sentent impliqués» souligne Monsieur Karim Hamiani, «l'enfant signe devant eux une convention avec nous et le collège. J'insiste sur la ponctualité. On sait que quand on est en 3è, ou en 6è : une semaine, c'est long.» Chaque matin, le tuteur et le collégien se retrouvent, discutent, s'aèrent l'esprit, font du sport, récupèrent les devoirs, et l'après-midi, ils font leurs visites civiques. A la fin du stage, il y a de la responsabilisation dans l'air. Naturellement.

Contrat réussi

Soulignons la détermination de la Maison des Potes de Vitrolles : par manque de moyens attribués, Karim Hamiani est le seul éducateur sur cette opération. Alors, «c'est un seul gamin à la fois». Par an, une quizaine d'élèves (un tiers de filles), venus des collèges du coin, sont pris en charge. A chaque fois des primo-exclus.»C'est-à-dire des jeunes pour qui c'est la première exclusion». Et le bilan s'avère positif : l'élève poursuit sa scolarité, sans plus jamais se faire exclure.

dolpi

EDUCATION POPULAIRE

Assurons une Éducation Populaire efficace et pérenne.

Pour garantir le financement des associations d'éducation populaire qui agissent dans les quartiers et leur permettre de mener à bien leur projet en toute indépendance, nous réclamons la création d'un fonds pour le développement de la vie associative et de l'éducation populaire géré paritairement. Pour alimenter ce fonds, nous réclamons 10% des mises du PMU et du LOTO.
De plus, nous demandons la création d'un Ministère de l'Éducation Populaire avec 100 000 emplois de fonctionnaires détachés aux associations et collectivités locales des quartiers populaires.

Community organizing : La tradition américaine

« Le changement vient du pouvoir et le pouvoir vient de l'organisation. Pour agir, les gens doivent se mettre ensemble »

Saul Alinsky

L'idée n'est pas nouvelle : s'organiser pour obtenir plus d'influence, plus de pouvoir. C'est l'essence des syndicats et de toutes formes d'organisations collectives. Mais aux Etats-Unis, et surtout à Chicago, cette idée a pris une nouvelle forme. L'organisation de la communauté est un concept qui vise à réunir les habitants d'un quartier pour exiger pacifiquement des changements locaux qui amélioreront la vie des habitants. Le but est de créer un groupe représentatif de personnes qui maîtriserait la vie du quartier. C'est une idée largement développée par l'Américain Saul Alinsky, né dans un quartier difficile à Chicago, qui était un organisateur/ animateur de la communauté. Il a voyagé partout aux Etats-Unis, organisant les quartiers populaires, y compris quelques ghettos noirs. Ses règles sont : l'organisateur doit être invité par le quartier et les leaders locaux doivent prendre contrôle aussitôt que possible ; l'organisateur doit toujours respecter et écouter les habitants ; et les tactiques utilisées pour obtenir le changement doivent être créatives, ludiques et légales. Par exemple, pour forcer une mairie à tenir ses promesses, il a proposé une manifestation où les gens du quartier occuperaient toutes les toilettes de l'aéroport de la ville. Drôle, intéressante et surtout efficace, parce que même la menace du tactique a fait céder la mairie.

Il y a bien sûr d'autres interprétations de l'organisation de la communauté ; Barack Obama, par exemple, quand il travaillait comme organisateur de la communauté, utilisait plutôt des tactiques moins provocatrices, qui soulignaient davantage la concertation et la coopération. Mais Obama a commencé à partir de la même idée : si les gens d'un quartier s'organisent en constituant une entité collective, ils peuvent faire bouger les choses et changer la donne.

Christine Long

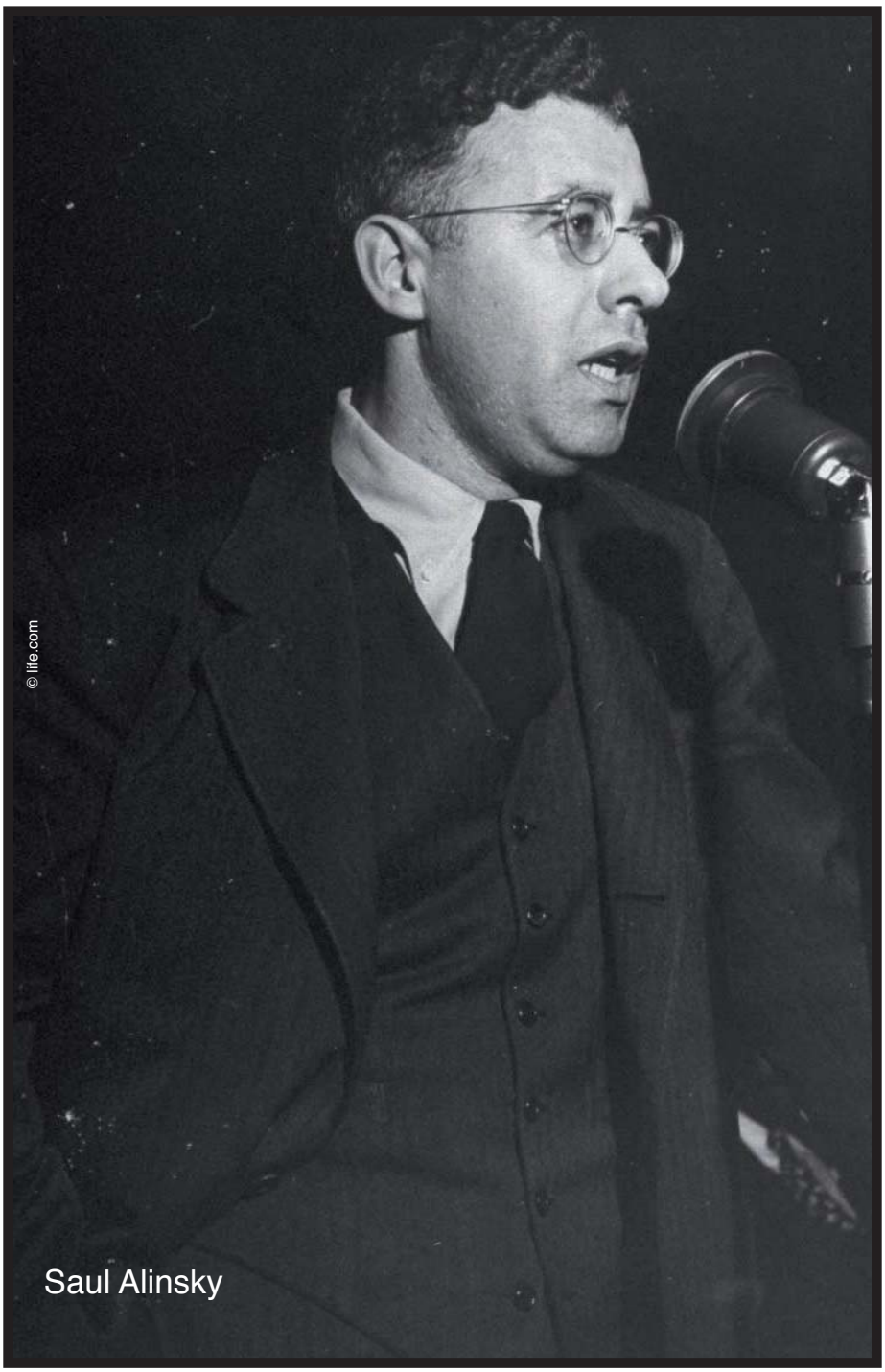

Saul Alinsky

Saint Brieuc : La Bretagne multiculturelle

SAINT-BRIEUC NE SERAIT-ELLE PAS EN TRAIN DE DEVENIR LA CAPITALE DE LA BRETAGNE? DANS CETTE PETITE VILLE DES COTES D'ARMOR, ON VOIT L'AVENIR EN GRAND À L'IMAGE DE L'ASSOCIATION UNVESTI QUI MISE DEPUIS LONGTEMPS SUR DES ACTIONS INTERNATIONALES, INTERGENERATIONNELLES ET INTERCULTURELLES. ZOOM.

L'espace urbain de la communauté d'agglomération de Saint-Brieuc, c'est 200 000 habitants, et peut-être 200 000 amoureux de la danse. Voilà ce qu'ont compris Messieurs Mohamed Ibnyassin et Saïd Bendarraz de l'association UnVsti qui ont fait venir ce samedi 25 juin, pour leurs rencontres de danses urbaines, «les Meilleurs Danseurs de l'Ouest!».

En 2002, il y a bientôt dix ans, Mohamed Ibnyassin, danseur, et chorégraphe (avant d'être cet homme politique souriant et accueillant...) crée l'association UnVsti. Saïd Bendarraz, le président de l'association (tout aussi souriant et charmant) explique qu'ils animent des ateliers hip-hop avec des professionnels, puis très vite, mettent en place le festival Zéro à la Tolérance Zéro sur le thème de la tolérance entre les peuples.

A Saint-Brieuc, tout le monde connait cette photo du Canadien Lazy Legz, ce danseur sur béquilles qui tire la langue à l'immobilisme. L'affiche du festival illustre la philosophie d'UnVsti : faire bouger ce que l'on croit inerte. En toute logique, leurs chorégraphes se rendent également dans les maisons de retraite et... font danser ceux qui aujourd'hui ont l'âge de Fred Astaire !

Cette logique intergénérationnelle anime aussi l'esprit de la MJC du Plateau. C'est là-bas qu'UnVsti a fait et continue à faire ses premières armes. N'importe quel marcheur (comme moi) qui se rend du côté du Plateau, ne peut que tomber amoureux de la MJC du Plateau, et de son équipe. Marina Kerambrun, qui tient la barre de ce bateau bien entretenu, est entourée de bras multiples, de sourires coquins, d'oreilles attentives, de regards bienveillants, avec des idées qui labourent les champs de la diversité et de l'interculturalité. Des arts numériques, un peu design, aux danses orientales et africaines : tout y est. Ou presque : il ne manque que la mer. Attends. Mais la mer... ils l'ont aussi. Déjà ! Alors, à Saint-Brieuc, avec la mer en face, UnVsti d'un côté, et de l'autre côté la MJC du Plateau : qu'est-ce qu'il manque?

dolpi

Planète Marseille

QUAND CENTRE DE QUARTIER ET CULTURES URBAINES RIMENT AVEC AFFIRMATION DE SOI.

Le centre social de La Savine, qui a accueilli le deuxième Tour de France de l'égalité en mars dernier, ne serait rien sans les acteurs de l'association Sound Musical School B.Vice. Loin du rêve d'un Fame à la française, cette école de danse et de musique a été fondée en 1991 par le groupe de rap B.Vice dans le but de promouvoir la culture hip-hop. Interlocuteurs majeurs dans le quartier de La Savine et même au-delà, les membres de B.Vice, fondateur de l'association, ont peu à peu fait passer leur carrière artistique au second plan pour se consacrer à cette jeunesse en demande. De DJ's et rappeurs, ils se sont peu à peu dédiés à un public avide d'expression et riche en revendications.

Forts de divers diplômes de l'éducation populaire (BAFA, BAFD, BESAPT, BEATEP, BREVET d'état de danse…), ils ont également suivi des formations en informatique, en comptabilité, droit associatif et législation du travail dans le but de mieux gérer leur association et de mieux encadrer leurs adhérents : initiations de jeunes bénévoles en informatique musicale, en échantillonnages, en expression vocale et scénique, en danse, en montage de projets mais aussi en ateliers d'écriture, organisation de débats et intervention sur des thèmes de société dans les établissements scolaires... Avec un succès qui ne décroît pas et un à propos indéniable. C'est là, par exemple, que la lumineuse rappeuse marseillaise Keny Arkana a notamment commencé à mettre en mots la douleur de l'errance et de l'abandon pour les transformer en machine à s'affirmer et à exister.

Christine Chalier

Elbeuf : Ca va être possible

LE TOUR DE FRANCE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES MAISONS DES POTES DONNAIT L'OCCASION DE RENCONTRER DES ASSOCIATIONS DU RÉSEAU POUR ÉCHANGER SUR LES 10 PROPOSITIONS MAIS AUSSI SUR LES ACTIONS MENÉES CONJOINTEMENT PAR LA FÉDÉ' ET SES DIFFÉRENTS PARTENAIRES. NOUS VOICI ICI DANS UNE DES GRANDES VILLES DE NORMANDIE, (LA HAUTE) POUR DÉBATTRE INSERTION, FORMATION, LYCÉE ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS À L'EMBAUCHE. RÉCIT.

Le 22 avril dernier, l'équipe de la Fédé' (Fédération Nationale des Maisons des Potes) posait les pieds sur le sol haut-normand, et en particulier dans la ville d'Elbeuf. Des potes avaient mis en place un an plus tôt une antenne locale d'SOS racisme. Bien que nouvelle dans l'univers des potes, cette nouvelle équipe avait au cœur les valeurs toujours bien affirmées de la famille « potes » : lutte contre les ghettos, lutte contre les discriminations et pour l'égalité. Trois points bien entendu essentiels et indissociables de la lutte antiraciste. Déjà axé sur la lutte contre les discriminations, son président, Abdoulaye Sall, également élu municipal, pointe volontiers l'engagement de son comité contre les discriminations à l'embauche et au travail. C'est en ce sens qu'il avait monté une opération SOS Job, où, avec des dizaines de jeunes des environs, son équipe avait monté des actions et des partenariats.

Mais, cette équipe ne pouvait pas en rester là, et notre amicale présence était pour eux l'occasion d'affirmer leur mobilisation au sein de la fédération en adoptant le projet SOS Stage. Car Elbeuf est une très ancienne région ouvrière, désormais marquée par un fort taux de chômage. Comme à la systématique habitude, les jeunes sont les premiers touchés. Et quoi de mieux que d'opérer dès les formations pour enrayer la machine à exclusion. Les projets sont en cours de réalisation, rendez vous à la rentrée pour constater les avancées !

Julien Vanhée

Bobigny : Relais pour la citoyenneté

LES FEMMES RELAIS MÉDIATRICES INTERCULTURELLES DE BOBIGNY TISSENT PATIEMMENT LE LIEN AVEC LES PRIMO-ARRIVANTS POUR LES ACCOMPAGNER VERS LEUR NOUVELLE CITOYENNETÉ.

Relais, elles sont médiatrices et assistantes sociales. Elles reçoivent tous les publics qu'elles aident et accompagnent dans leurs démarches administratives. Relais, elles visitent également les familles à domicile lorsqu'elles sont sollicitées par des institutions (CAF, PMI...).

Femmes, c'est à ces dernières qu'elles s'adressent en priorité au cours d'ateliers sociaux-linguistiques (ASL) qui permettent à 70 femmes de 24 nationalités d'apprendre à lire et à écrire le français, à se familiariser avec les fonctionnements institutionnels par le biais de visites dans des mairies, des préfectures ou des commissariats. Ces ASL permettent surtout de libérer la parole. « Nous organisons des débats qui touchent des problématiques liés à l'intime, explique Fanta Sangaré, la dynamique directrice des Femmes Relais de Bobigny. Des débats non mixtes sur la parentalité, le corps de la femme, l'excision, la polygamie, les mariages arrangés. Nous avons tenté d'ouvrir cet espace aux hommes, mais nous avons alors perdu les femmes. » Une parole ténue qui ne tient qu'au fil fragile de la confiance, du bien-être et du plaisir que l'on a à se retrouver au sein de l'association.

Si les Femmes Relais de Bobigny s'adressent surtout aux femmes, elles s'adressent en priorité à la famille. Goûter et soutien aux devoirs ont été mis en place tous les soirs dès 2002 pour l'accueil des enfants, de même que des sorties et des loisirs sont organisés tous les mercredi à leur intention. A Bobigny où elle sont- installées depuis vingt ans, les Femmes Relais Médiatrices Interculturelles font une belle démonstration de l'importance du réseau associatif dans la vie citoyenne.

Christine Chalier

Rencontres Nationales du 4 juin : Laissez un message...

CE SAMEDI 4 JUIN 2011, DANS L'AUDITORIUM DE L'HÔTEL DE VILLE DE PARIS, SUR PLUS DE 250 PARTICIPANTS, NOMBREUX SONT CEUX QUI ONT LAISSÉ UN MESSAGE. POUR L'OCCASION (ET C'EST UNE PREMIÈRE MONDIALE !), NICOLAS GUIJARRO, INGÉNIEUR EN BONNES IDÉES, A MATÉRIALISÉ POUR LA FÉDÉ UN S.A.V. FAÇON OMAR&FRED, OÙ SUR UNE TABLETTE NUMÉRIQUE ET AVEC UN TÉLÉPHONE ROUGE, LES PARTICIPANTS ONT PU LAISSER LEURS IMPRESSIONS. VOICI UN AVANT-GOÛT SÉLECTIONNÉ PAR LINDA MANA & SLIMANE MAZNI. FLORILÈGE DE MOTS DRÔLES, OU SÉRIEUX, DE MOTS DOUX, D'ESPOIR, ET DE MOTIVATION À CONTINUER LE COMBAT, ICI ET PARTOUT.

Chalkha Zoubida : On est là aujourd'hui pour participer à la journée de la Fédération Nationale des Maison des Potes pour faire de l'égalité une réalité.(...) Bisous Bisous.

Ahmed Madi Moussa : Marseille quartier Nord, on est là Paris, Maison des Potes, la Fédé. On est là pour représenter notre "Putain" de ville Marseille. (...) Allez à ta l'heure si si.

Aissou Abdel, Vice-Président Directeur Général de Randstadt : Bonjour à mon ami Samuel, message fraternel : que la lutte continue pour l'égalité des chances et contre la discrimination. (...) Amitiés, à bientôt.

Elise Anne : Bonjour je suis Elise Anne et je suis venue pour faire un stage à Pote à Pote et faire de l'égalité une réalité (...).

Fanny Capet : C'est Fanny, je suis d'Sos racisme de Bordeaux (...), je suis super contente de venir pour ce RDV qui sera très riche en interactions... (...)

BA Souleymane, du Parti de Gauche : (...) J'espère que les différents partis politiques se saisiront des propositions et qu'on arrrivera enfin à une véritable égalité.

Youssoufou Baki, Président d'un syndicat étudiant : (...) je pense que la société civile devrait jouer un rôle important pour que les questions d'égalité fasse partie du débat pendant les éléctions présidentielles! (...).

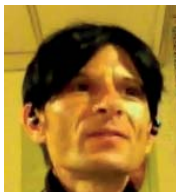

Sylvain (alias Michael Jackson) : I taken the place... Sosie de Mickael Jackson... aucun raciste (...) Je veux une égalité parfaite sur la terre. This is it, I love you, I taken the place " ... Thanks.

René-Pierre : Salut c'est Grand Destin, DJ Averès, donc moi je suis le réalisateur du groupe, voilà donc c'était pour vous dire bonjour.

Younes : C'est Grand Destin de Narbonne, on a fait 900km pour vous, ce soir vous allez voir le concert de ouf!(...) Bon, peace les gars !!

Ibrahim Sorel : Bonjour, Ibrahim Sorel, fondateur de BDM TV (canal 21 de la TNT). Ecoutez, je suis ravi d'être là et surtout pour faire de l'égalité une réalité (...) et pour soutenir cette action et dire que la culture c'est le supplément d'âme (...).

Cédric Nadaud : Bonjour, je suis content d'être là, aujourd'hui, pour soutenir tous ceux qui (...) retroussent leurs manches et qui se battent pour que les choses évoluent (...).

Alda Lemaitre Pereira, Conseillère Municipale de Noisy-Le-Sec : Je suis donc Alda Pereira (...) Olivia a super bien organisé les choses (...) on est enfin entrés dans le XXIè siècle donc voilà, belle journée à tous!

Slimane Tirera : (...) On va questionner cet après-midi nos responsables politiques de gauche et de droite (...) nous, la nouvelle génération, on ne peut plus attendre (...).

Yoan Texier : Je suis étudiant, de la JOC (Jeunesse Ouvrière Chrétienne) (...) tout ce qui se passe dans les quartiers m'intéresse. J'ai connu la Maison des Potes sur Internet (...).

Nombo Lucienne : Bonjour, Nombo Lucienne, présidente de l'Un et l'Autre sur Amiens. Nous venons parce que nous sommes invités (...) par Slimane (...).

Sulimane & Nicolas : Grand Destin de retour ! Pour le concert : H-2... Ca va être le " darwa " ! Dédicace à tous les parisiens. Tchao ! Peaaaace !

Lucas Dufour : Alors ça me fait extrement plaisir, parce que lorsqu'on voit les résultats des discussions d'aujourd'hui, on se sent moins seul, (...) c'était génial !

Thomac Luquet : Bonjour, (...), je fais du scoutisme, (...) je suis content de venir ici, je suis sûr qu'on apprendra plein de choses et ça va être un moment intéressant.

Sandrine Mazetier, Députée de Paris : Bravo pour cette journée, bravo pour les 10 propositions et bravo (...) continuez le combat!

Hakim & Hamza : < Bonjour moi, c'est Hakim > < Moi c'est Hamza > (...) < De Saint-Etienne > on est montés sur Paris > < Pour faire de l'égalité > < une réalité > (...)

Samira El Khadir, psychologue et Conseillière Municiaple de Pessac : je suis une jeune élue venue partager avec la jeunesse engagée.

Hamdani Khalid : Bonjour à tous, (...) j'essaie de contribuer à ma mesure au travail remarquable que fait (...) la Maison des Potes pour que les questions de discrimination deviennent de vraies préoccupations politiques (...) !

Gilles Le Bail, Delégué général de la Fédération Française des MJC : heureux de venir sur cette journée intervenir autour des questions de l'égalité et des valeurs républicaines. Voilà !

Sonia : Je m'appelle Sonia, je viens de Saint-Etienne, (...) on est venu pour le congrès (...) on est nombreux, (...) on aimerait faire avancer le combat contre toutes sortes de discriminations.

Rhavia Tahardji, Présidente de Slam-Attitude en Lorraine : on travaille sur des spectacles autour de la parole avec de la musique et plusieurs musiciens de renommée et là on prépare le film du spectacle dans les foyers (...).

Laurent GrandGuillaume, Conseiller Général de Côte d'Or et adjoint au maire de Dijon): Je suis très heureux d'être ici à la FNMDP pour cette journée de réflexion sur l'égalité réelle dont on a bien besoin (...)!

Zoubida (2) : Super journée merci la Fédé! Merci pour cette journée, plein de bonnes choses, donc rendez-vous l'année prochaine! Bisous Bisous de Narbonne !

Comme les pubs Pote à Pote, retrouvez l'intégralité des vidéos du 4 juin (et autres surprises...) ainsi que la version complète du S.A.V. conçu par Nicolas Guijarro (jkt.ignatius@gmail.com) sur le site officiel de la Fédération Nationale des Maisons des potes : www.maisondespotes.fr...

pages dirigées par dolpi

DISCRIMINATION

Ouvrons les emplois fermés.

En 1991, l'Europe fait admettre à la France qu'il n est pas nécessaire d'être français pour être infirmier, enseignant ou facteur. 20 ans plus tard, près de 6 millions d'emplois sont toujours fermés aux non-européens. Suite à ce constat, il est nécessaire que l'État français fasse preuve de maturité afin d'ouvrir ces emplois à des travailleurs compétents sans condition de nationalité. Si l'État légitime une discrimination à l'embauche à l'égard des travailleurs immigrés,pourquoi s'étonner qu'il existe encore des entreprises qui la pratique? C'est pourquoi nous revendiquons l'ouverture des emplois fermés.

A qui profite la bi-nationalité ?

ANIMÉ PAR LES DÉPUTÉS UMP CLAUDE GOASGUEN ET LIONEL LUCA, LE DÉBAT SUR LA BINATIONALITÉ PERMET À LA MAJORITÉ ACTUELLE DE NE PAS PARLER DES PROBLÈMES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE. POURTANT, COMME L'INDIQUENT LA MILITANTE ASSOCIATIVE ZOUBIDA CHALKA, LE SYNDICALISTE ÉTUDIANT BAKI YOUSSOUFOU, LA FEMME DE LETTRES RHAVIA TAHARDJI, ET L'ÉLUE SAMIRA EL KHADIR, AU CONTRAIRE : LA BI-NATIONALITÉ N'EST PAS UN PROBLÈME, MAIS PLUTÔT UNE RÉALITÉ IMPOSSIBLE À ÉVITER, UNE RICHESSE, VOIRE MÊME UNE SOLUTION. MAIS À QUI ÇA PROFITE ?

« La Loi française n'exige pas qu'un étranger, devenu français, renonce à sa nationalité d'origine, ou qu'un français ayant acquis une autre nationalité renonce à la nationalité française.» Voilà pour la loi. En France, et ce n'est pas le cas partout (Chine, Russie, RDC, Haïti, par exemple), la double nationalité est tolérée. Attention. Et là c'est partout pareil : devant la loi, l'individu appartient à la nation où il se trouve. Si l'individu franco-belge commet un délit en France, la Belgique ne peut pas faire jouer la diplomatie. Et vice-versa. Si l'individu franco-belge commet un délit en Belgique, la France ne peut pas le protéger. Sur le même principe, l'individu franco-belge résidant en France, jouit des droits, mais aussi des obligations désignés par l'Etat français. Partout, la géographie prédomine. Il n'y a rien de compliqué : la nationalité, c'est celle de la nation où l'on séjourne.

Mais voilà que le parti au pouvoir dit s'interroger sur la «bi-nationalité» (la «double nationalité», version vintage) par la voix de Claude Goasguen. Pour le député-maire UMP du XVIème arrondissement de Paris, il faudrait contraindre les binationaux à «choisir entre deux nationalités». Dans un contexte économique peu glorieux, et un an à peine avant les élections présidentielles, avec un parti d'extrême droite en forme (F.N.), un parti de l'opposition en tête dans les intentions de vote (P.S.), et un parti au pouvoir tenté par la division (UMP), le débat sur la binationalité peut paraître comme un petit pont fait à Laurent Blanc et aux quotas du foot français, ou comme un grand pont vers Marine Le Pen et ses projets du Front National. Mais, avec tout ça, la bi-nationalité, choisir ou ne pas choisir : pourquoi donc se poser la question ?

La réponse parait bien difficile à trouver quand on écoute Zoubida Chalkha : «La bi-nationalité, c'est comme si on te demandait de choisir entre ton bras gauche et ton bras droit !». La secretaire générale de la Maison des Potes de Narbonne, pleine d'énergie, qui travaille sur le terrain comme animatrice socio-culturelle, comprend tout autant le grand étonnement que ce dilemme, auquel renvoie ce débat, provoque chez Baki Youssouphou, président de la Confédération Etudiante : «Quand on était au collège il y avait un jeu. Ca s'appelait «ta mère ou ton père» (...) à la fin, fallait choisir entre ta mère et ton père! On avait 10, 11 ans, et déjà c'était violent, tu ne savais pas si c'était une blague, et aujourd'hui, on en revient à faire ce choix : si vous avez une mère belge et un père français, et qu'un jour on vous demande de choisir... C'est pas sérieux !».

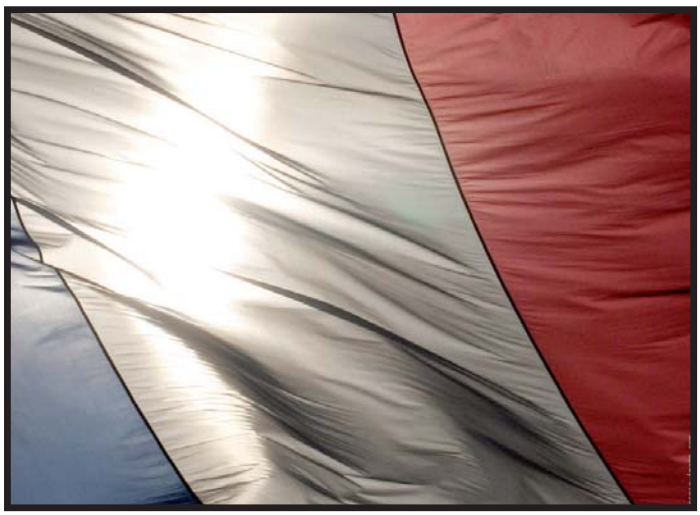

Les Amuseurs de galerie

Et pourtant non, ce n'est pas une blague. Monsieur Claude Goasguen, le rapporteur des travaux de la mission d'information parlementaire sur le droit de la nationalité, ne cache pas sa volonté que l'on réfléchisse même à «une limitation des droits politiques des binationaux». Puis, mercredi 22 juin 2011, suite à la vive réaction de ses adversaires et même certains de ses partenaires politiques, le député UMP assurait ne plus préconiser certaines des propositions-choc contenues dans son rapport sur la bi-nationalité, rendu quelques jours plus tôt. Néanmoins, malgré les nuances, la blague était dite, et le débat lancé. Etait-ce le but ?

«Ca amuse la galerie, ils sont dans un délire» reprend Baki Youssouphou, voire dans un déni : «ça leur permet pendant ce temps-là d'occuper les associations antiracistes à crier au scandale, pendant que eux, les amuseurs de galerie, ne font rien. Face à la crise : ils n'ont rien à dire. Ils n'ont pas d'argument. C'est juste pour faire le buzz». Le président de la Confédération Etudiante va plus loin, prétendant que le camp UMP lui-même ne soutiendrait pas le fond : « J'en suis sûr : même eux ils n'y croient pas». Ce doute mérite d'être appuyé. Quand on parcourt les publications des échanges au sénat, on tombe en 2004 sur une réponse parue au Journal Officiel du 25 mars de cette année-là. Il s'agit d'une réponse du Ministère des Affaires Etrangères qui se montre réjouit. La question porte sur la récente, à l'époque, disposition du Parlement Indien qui alors ouvrait la voie à la double-nationalité, notamment pour les français qui y sont établis : «Le Ministère des Affaires Etrangères considère en effet que cette loi, qui permettra notamment aux français résidant en Inde de bénéficier officiellement de la double nationalité, ne peut présenter que des avantages pour notre communauté dans ce pays. Les Français possédant également la citoyenneté indienne devraient en toute logique être dispensés d'obtenir des autorisations de séjour ou de travail. A l'époque, la France était déjà gouvernée par... le camp UMP. Alors, ça marche dans un sens, et ça ne marcherait pas toujours dans l'autre ? «C'est pas sérieux!». Alors ce débat ne serait qu'un écran de fumée?

dolpi

« C'est comme si on te demandait de choisir entre ton bras gauche et ton bras droit ! »

Zoubida Chalkha, MDP Narbonne

Retrouvez la suite de cet article sur www.poteapote.com

Plus d'Etat, plus d'égalité ?

GARANT DE L'ÉGALITÉ, L'ETAT EST SURTOUT DÉMISSIONNAIRE FACE À LA MONTÉE DES IDÉES DE L'EXTRÊME DROITE ET AUX VELLÉITÉS ÉLECTORALISTES DE CEUX QUI NOUS GOUVERNENT. RACHID ALAOUI, SOCIOLOGUE SPÉCIALISTE DE L'IMMIGRATION, A APPORTÉ QUELQUES PISTES POUR IMPLIQUER DAVANTAGE L'ETAT DANS LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS, LORS DE LA RENCONTRE NATIONALE DES MAISONS DES POTES LE 4 JUIN.

Le sociologue Rachid Alaoui s'est exprimé le 4 juin sur les quelques ressorts institutionnels qui pourraient garantir une meilleure égalité de traitement entre tous les citoyens français. Prenant l'exemple des partis politiques, il cite une étude co-écrite par Vincent Geisser sur les inégalités de traitement dans l'accès à des désignations dans les partis. « C'est une illusion de croire qu'à compétences égales et à degré de militance égale, la couleur, l'origine géographique, l'origine sociale ne pénalisent pas la personne. » Selon Rachid Alaoui, les discriminations renvoient souvent à un rapport de domination soit de classe, soit de sexe, soit d'ethnie.

C'est pourquoi le sociologue milite ardemment pour que deux critères soit reconnus comme possiblement discriminant par les pouvoirs publics. Deux critères « qui pénalisent les personnes en termes d'égalité de traitement, à savoir l'origine sociale et l'origine géographique », indépendamment de l'appartenance ethnique.

Concernant la question du vote pour les résidents étrangers, Rachid Alaoui note qu'elle était absente des débats. « Ce n'est pas parce que, aujourd'hui, il y a un semblant de consensus que sa faisabilité et son opérationnalité sont acquises. Le regard qui est porté sur les résidents qui ne votent pas, justement parce qu'ils ne pèsent pas électoralement, changera si ces personnes étrangères ont le droit de vote. Y compris en termes d'attribution de logements. »

Enfin, l'Etat doit se doter d'instruments visibles. « Aujourd'hui, tous les instruments institutionnels, la Halde, le défenseur des enfants, la commission nationale de sécurité et de déontologie,... ont été fondus en un défenseur des libertés, nommé par le gouvernement, qui n'aura pas la même marge de manœuvre. Il faut des institutions qui rendent visibles et lisibles ces questions. Malgré ses imperfections, la Halde, avait au moins réussi à populariser et médiatiser la question des discriminations. Le risque, c'est de la faire passer maintenant dans l'invisibilité. »

Christine Chalier

Égalité et discriminations éclairage historique

La modernité révolutionnaire américaine et française achevait la longue histoire de la lutte pour la liberté et l'égalité politiques. L'universalité juridique constitua l'ordre juridique contemporain qui permit aux États (fédéral ou national) de se représenter, sans correspondre totalement aux aspirations des sociétés d'individus. Le droit à l'égalité est ainsi rester en suspens, pour ne laisser apparent et légitime, que le droit de l'égalité pour tous. On le constate en France, le droit à l'égalité n'existe pas en tant que droit subjectif rattaché aux droits de la personne. Il n'est qu'un droit politique objectif limité permettant au sujet de droit devenu citoyen de pouvoir contribuer à la dévolution du pouvoir. À l'inverse, le droit de l'égalité est absolu, puisqu'il est institué par les textes fondateurs comme régime général déterminant l'égalité des citoyens entre eux face à l'institution étatique : l'égalité de chacun face à l'institution est la seule ressource juridique qui se voit pleinement appliquée pour garantir la continuité de l'État et l'assujettissement juridique des citoyens à la fiction légitime de la puissance ; c'est le fondement statutaire du contrat politique. L'histoire du droit contemporain nous montre que l'égalité promise n'est pas un régime juridique entre citoyens, mais bien un régime juridique des citoyens face à la puissance publique. C'est là la subtilité qui permet de fonder un régime institutionnel, tout en conservant les conditions d'inégalité économique et sociale.

La prohibition des comportements discriminatoires par les institutions internationales à l'issu de la seconde guerre mondiale scellait juridiquement le sort des comportements ségrégatifs. Il en était différemment pour chaque État signataire des conventions internationales. Chacun conservant ses prérogatives, les pratiques sexistes, coloniales ou post esclavagistes perdurent encore. La dualité du droit international et du droit interne permettait de présenter les États électoralement « démocratiques », ou ceux toujours autoritaires, comme respectueux des règles instituées internationalement, tout en ayant les moyens légaux de les violer nationalement. Si l'ordre des nécessités politiques est souvent excipé pour ne pas reconnaître l'universalité des droits, à ceux que l'on désigne comme différent, c'est également l'impossibilité de faire valoir ces droits qui a permis le blocage systématique des justiciables. Les techniques limitant l'application juridique du droit à l'égalité se sont ainsi démultipliés. Enfin, ce sont les difficultés d'accès à la justice qui ont renvoyé chaque discriminé à leur solitude, puis à leur communauté.

Dominique Sistach
Maître de conférences de droit public, UPVD/ CERTAP.

(Lisez la suite sur poteapote.com)

Adecco condamné en Belgique

LE RECRUTEMENT BLANC BLEU BELGE D'ADECCO CONDAMNÉ EN BELGIQUE

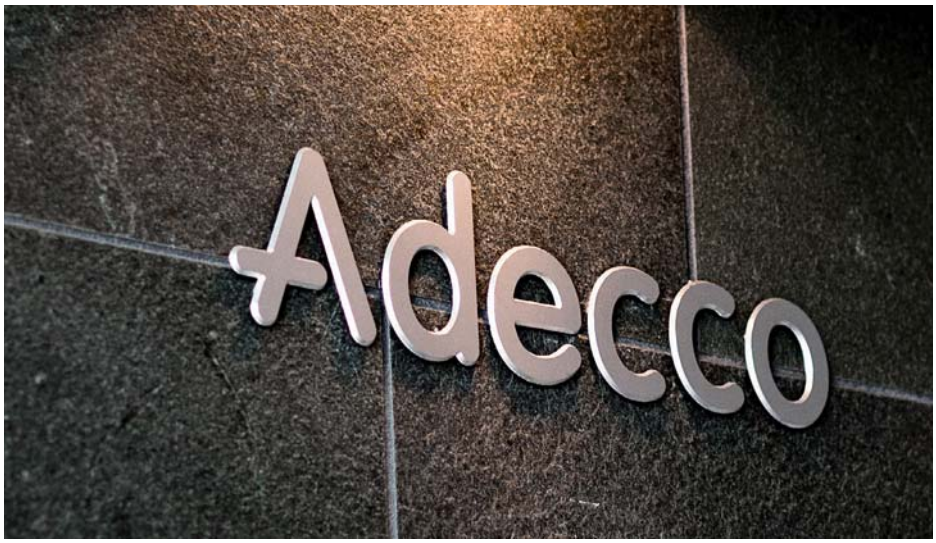

Le 31 Mai 2011, la société ADECCO a été condamnée à Bruxelles pour discrimination raciale à l'embauche à verser 25 000 € de dommages et intérêts à SOS Racisme et 1€ symbolique au syndicat de travailleur FGTB. C'est dans Pote à Pote fin 2008 que cette affaire de discrimination mettant en cause ADECCO Belgique avec l'usage des codes BBB (Blanc, Bleu, Belge) avait été révélée et nous vous avions tenu au courant des rebondissements judiciaires. La procédure pénale avait en juin 2009, le jour du procès, été déclarée « caduque » du fait de l'usage du français au lieu du flamant par le juge d'instruction durant les huit années de procédures. Nous avions alors décidé d'engager l'action au civil avec la FGTB et « Kif Kif », l'association antiraciste flamande. Devant la juridiction civile, ADECCO a prétendu qu'il ne s'agissait là que de quelques mauvais comportements de chargés de recrutements mais nous avons démontré qu'il s'agissait bien d'un système organisé de discriminations avec le code BBB qui était parfaitement cautionné par la direction du numéro 1 mondial de l'intérim.

Pour Bernard MAINGAIN, avocat de SOS racisme « Cette condamnation de la société ADECCO devant une juridiction civile belge est une très importante victoire pour le mouvement antiraciste européen pour plusieurs raisons. D'une part, c'est la première fois qu'une organisation antiraciste obtient un tel montant de réparation financière d'une entreprise pour discrimination. D'autre part, c'est la première fois qu'une association antiraciste obtient d'être acceptée comme partie civile dans un autre pays de l'union européenne ».

Le « Centre pour l'Egalité des Chances et la Lutte contre le Racisme» qui avait pourtant tout fait pour m'empêcher de ré-impliquer la Haute Autorité Belge de lutte contre les discriminations dans la procédure judiciaire, s'est finalement excusé d'avoir opté pour un audit d'ADECCO à défaut de poursuites judiciaires. On peut tirer plusieurs leçons de cette bataille de dix années. D'abord que la lutte contre les systèmes de discrimination nécessite de la détermination et de l'endurance. Ensuite, que pour combattre des systèmes lucratifs de discrimination, il faut comme aux USA de lourdes et médiatiques sanctions judiciaires. La liste d'une centaine d'entreprises commanditaires à ADECCO Bruxelles de recrutements BBB a été publiée au lendemain de cette décision sur le site du Parti des Travailleurs Belges. A défaut d'avoir été poursuivies, elles ont eu droit à cette mauvaise publicité, dix ans après les faits.

Samuel Thomas

Jugement confirmé en France !

CONDAMNATION CONFIRMÉE EN FRANCE POUR ADECCO, L'OREAL ET AJILON

Le 28 juin 2011, la Cour d'Appel de Paris a re-condamné les sociétés ADECCO, L'OREAL et AJILON (filiale d'ADECCO) à verser solidairement 30 000 € de dommages et intérêts à SOS racisme pour avoir recruté en 2000 des animatrices de ventes de produits « Fructis GARNIER » de type « Bleu Blanc Rouge ». Ce nouveau procès a eu lieu parce que les sociétés ADECCO et l'OREAL avaient refusé de se soumettre au premier arrêt de la cour d'appel de Paris de juillet 2007. Ils avaient saisi la cour de cassation qui avait confirmé la condamnation pénale mais accepté de faire rejuger l'affaire concernant la constitution de partie civile de SOS racisme. Ce montant de 30 000 € même s'il constitue la plus importante réparation obtenue par une organisation antiraciste en France est bien ridicule au regard des moyens dépensés par ces entreprises pour réparer la mauvaise publicité de cette affaire. Souvenons-nous notamment de L'Oréal qui a dû acheter pour plusieurs dizaines de milliers d'euros des pages de publicité vantant les mérites de son « amour de la diversité » dans de nombreux quotidiens français au lendemain de sa condamnation...

De son côté, la société AJILON, filiale d'ADECCO vient aussi d'être condamnée aux prud'hommes à verser 20 000 € de réparation à Christine CASSAN qui avait été licenciée pour avoir refusé d'obéir aux critères « BBR » de la société GARNIER. ADECCO vient d'annoncer dans le magazine Capital, qu'il allait dépenser 100 000 € pour faire réaliser un nouvel « audit discrimination » par ISM Corum par la méthode du testing afin de se montrer exemplaire. On peut dire qu'en France, finalement, être condamné pour discriminations, ça peut finir par coûter très cher ! A bon entendeur …

Samuel Thomas

DOSSIER

Élections cantonales :
Coup de tonnerre ! Le Front National revient sur le devant de la scène en grand bruit. Du père, on est passé à la fille, qui, à en croire les médias nationaux, serait plus"moderne. et pourtant... Pourtant, toujours le même programme, toujours les mêmes idées nauséabondes et toujours, les mêmes militants. Bien loin des images médiatiques où de frêles têtes blondes brandissent le drapeau national, les vieux casseurs d'étrangers, les homophobes, les rétrogrades et autres néo-nazis restent dans la place...

25 ANS DE LUTTE CONTRE LE FN

Edito du dossier

Cantonales 2011, de mauvais souvenirs montent à la tête, et le Front National augmente de façon significative. Pourtant, depuis plus de 25 ans, les militants antiracistes, la société civile et les partis se sont battus pour faire reculer le parti extrémiste.

Celui-ci a un nouveau visage, celui de la fille de Le Pen. Certains voudraient croire à un adoucissement de la machine à haine, et pourtant… Pourtant, toujours les mêmes idées, toujours le même programme, toujours les mêmes personnes, et, plus que jamais la même histoire.

Le camp antiraciste va devoir reprendre le flambeau de la lutte contre l'extrémisme, et celle-ci passe prioritairement par le combat pour l'égalité.

A ceux qui prétendent que tout a été fait pour établir l'égalité, que la situation est désespérée, et qui seraient démobilisés, nous disons que le combat contre les discriminations a encore du chemin à faire, et de nombreux changements sont à apporter pour faire de l'égalité, une réalité. (voir les 10 propositions sur www.fairedelegaliteunerealite.com)

Aux élus, aux militants, aux responsables antiracistes, nous avons demandé comment nous pouvions vaincre le FN. Les réponses n'ont pas tardé et elles sont venues nombreuses, des 4 coins de la France… Ces personnes, en première ligne sur le terrain, repoussent le discours FN, qui menace de séduire de nombreux électeurs, notamment dans les quartiers populaires.

Pote à Pote ouvre ses tribunes aux républicains, qui bien souvent, dans la violence de leurs propos, expriment la violence du combat. Ici, pas de politiquement correct, pas d'aseptisation. Nous n'avons pas voulu couper la parole de ceux qui trouvent mince la frontière entre droite extrême, et extrême droite.

Alors, éteignons la flamme !

Julien Vanhée

L'Extrême droite d'aujourd'hui est la même qu'hier

DEPUIS JANVIER 2011, L'EXTRÊME DROITE EST REPRÉSENTÉE EN FRANCE PAR MARINE LE PEN. HISTORIQUEMENT, LE FN, PARTI D'EXTRÊME DROITE FRANÇAISE, EST LE RASSEMBLEMENT DE ROYALISTES, DES NATIONALISTES, DE CATHOLIQUES INTÉGRISTES ET DE NÉO-FASCISTES.

Aujourd'hui, il est difficile de croire aux discours sur les valeurs républicaines de la présidente du Front National Marine Le Pen au vu du passif de ce parti. Marine Le Pen bénéficie d'une image lisse et policée contrairement à son père. Ainsi, la présidente du FN veut faire un OPA sur la droite classique et ses électeurs pour à terme ouvrir les portes du pouvoir et « d'engager la grande entreprise de reconnaissance sans laquelle la France peut disparaître ». Marine Le Pen poursuit le travail de dédiabolisation du Front National afin de transformer le FN en parti dit « classique » et afin de conquérir un jour la présidence de la République française.

L'extrême droite d'aujourd'hui est inspirée de celle d'hier. En effet, les forces de la droite extrême véhiculent des valeurs d'exclusion et de rejet de l'autre. Au XIXème jusqu'à la première moitié XXème siècle, les totems de la droite extrême était le « juif », le « franc-maçon », le « jésuite », ou bien « l'aristocrate » considéré comme « enjuivés » puis fin XXème – début du XXIème, « l'immigré », le « musulman », « l'arabe », le « gitan », le « rom », « le noir », « l'asiatique » se sont ajoutés dans le discours de la droite classique et de la droite extrême.

Dans l'idéologie de l'extrême droite, la libre expression et la culture sont synonymes d'ouverture, de diversité, de tolérance et de pluralisme et représentent un danger pour l'extrême droite. La force d'attraction de l'extrême droite repose sur le rejet et la crainte de l'autre (l'étranger, l'homosexuel, etc…) et de sa différence. (cf. Léon Poliakov, La Causalité diabolique, Essai sur l'origine des persécutions).

Ainsi, les mouvements d'extrême droite ont toujours eu comme système de valeurs : le nationalisme, la xénophobie, le conservatisme et l'autorité. Tout le discours de l'extrême droite repose sur la haine et le rejet des étrangers ou des immigrés. L'objectif est simple, il s'agit de rendre responsable ces derniers de tous les problèmes de la société : chômage, insécurité, crise économique, etc.… Pour résoudre les problèmes des français, les leaders d'extrême droite réclament l'expulsion de tous les individus qui ne sont pas des « nationaux de souche » ou des « Européens de souche » (cf. Pierre-André Taguieff, La Couleur et Le Sang – Doctrines Racistes à la Française).

De nos jours, les partis traditionnels notamment la droite traditionnelle braconnent sur les territoires de l'extrême droite. Les partis politiques traditionnels sont tentés de reprendre certaines de leurs propositions pour récupérer une partie de l'électorat d'extrême droite. D'autres peuvent aller jusqu'à accepter des alliances avec les extrémistes pour être au gouvernement dans les différents niveaux de pouvoir (cf. Revue française de géopolitique – Quand la France était une république/ FN : Attention ils pensent !).

Enfin, Michel Winock, historien, nous invite à être vigilent avec l'extrême droite française car selon lui, « L'histoire, qui témoigne en faveur des facultés de résistances des français aux dérives populistes, n'est jamais simple répétition : elle ne peut encourager au laisser-faire. La connaissance du passé permet de relativiser le danger ; elle peut aussi endormir les consciences sur le mol oreiller des pseudo-certitudes. Quand l'irréparable surgit, on se fait toujours fort d'en expliquer la nécessité mais c'est après coup : la veille, personne ne s'y attendait ».

Slimane Tirera

25 ans de lutte contre le FN

HÉLÈNE ORAIN A ÉTÉ MEMBRE DU BUREAU NATIONAL DE SOS RACISME DE 1993 À 1999. COMME BEAUCOUP DES MILITANTS DE SA GÉNÉRATION, LA LUTTE CONTRE LE FRONT NATIONAL EST À L'ORIGINE DE SON ENGAGEMENT. ELLE REVIENT SUR 25 ANS DE COMBATS

A quand peut-on faire remonter la lutte contre le FN en France ?

Le Front National a été fondé en 1972 par Jean-Marie Le Pen dans la plus parfaite indifférence. L'événement charnière se produit une décennie plus tard, lors des élections municipales de 1983, puis aux européennes de 1984. A Dreux, le candidat du Front avait totalisé 13,5% des suffrages. L'année suivante, aux élections européennes la liste du FN obtient exactement le même nombre d'élus que le PC : 10 députés et 11% des suffrages. A l'époque, ces deux événements ont été comme un coup de tonnerre, et ce n'est qu'à partir de cette date que la riposte au FN a véritablement commencé.

Comment la lutte s'est-elle organisée ?

De 1984 à 1998, la bataille s'est structurée autours de deux axes : le cordon sanitaire et la dénonciation. Le cordon sanitaire a consisté à empêcher la droite de signer des accords électoraux avec le FN et pour ce faire, la gauche a tenté de démontrer par tous les moyens que les valeurs et les idées défendues par le FN ne sont pas républicaines : derrière les thèmes de l'invasion (migratoire), de la dénonciation des élites, des sans droits, des oubliés de la République, se cachent les thèses tout à fait classiques de l'extrême droite française : l'antisémitisme, le racisme, l'islamophobie, la terre de nos morts, les ripoublicains. Un patient travail de décryptage des discours et des écrits du FN a débuté avec l'aide précieuse d'historiens et d'intellectuels. Il a accompagné les campagnes militantes.

L'un évidemment n'allait pas sans l'autre : pour contraindre la droite à ne pas discuter avec le FN, il fallait pouvoir démontrer que toute alliance ferait sortir le RPR et l'UDF du jeu républicain. Ça a marché ; pendant 15 ans. Les principaux dirigeants ont pris des positions claires et le slogan de Michel Noir (« mieux vaut perdre les élections que perdre son âme ») a limité le problème à quelques accords locaux. A gauche, cette stratégie a payé également. Elle a d'abord été le combat des réseaux antiracistes, au premier rang desquels SOS racisme. Mais elle a également forcé les partis de gauche et les syndicats à s'engager clairement mais aussi à défendre la République métissée, la politique de la ville, le refus des ghettos, la lutte contre les discriminations ; bref, la lutte contre le FN, a aussi alimenté le projet politique de la gauche jusqu'à la fin des années 90.

Qu'est-ce qui a changé ?

Tout a changé à partir de 1998.
A l'extrême droite d'abord. Le FN a explosé en vol : le courant de Bruno Mégret a fait scission justement sur la question du rapprochement avec la droite et le FN a perdu beaucoup de ses cadres et la plupart de ses élus. Le FN s'est trouvé désorganisé pendant plusieurs années.

A gauche ensuite, parce que le gouvernement Jospin a échoué. Alors que la gauche plurielle dirigeait le pays ; alors que la croissance était forte, les quartiers ont été négligés. La gauche n'a pas su enrayer la ghettoïsation, la progression du communautarisme, la régression de la condition des femmes des quartiers. Les discriminations, les inégalités ont continué à progresser et avec elles, fatalement, la lutte contre l'extrême droite s'est limitée à une dénonciation morale qui à son tour, a contribué à affaiblir le cordon sanitaire.

A droite enfin, où la montée en puissance du thème de l'insécurité à partir de la campagne présidentielle de 2002, a permis progressivement de lever les tabous. La « lepennisation » des esprits a pris corps et s'est incarnée dans le 21 avril 2002. Elle a continué à distiller son poison depuis et elle a inexorablement conduit aux dernières déclarations du Ministre de l'intérieur qui auraient été inimaginables il y a quelques années.

Pourquoi la lutte contre le FN ne s'est-elle pas réorganisée après 2002 ?

Parce que la gauche était sonnée, qu'elle n'a pas su reconstruire de projet politique fédérateur et parce que la droite est prise à son propre piège. La répression de la délinquance la condamne à une surenchère de moyens et de prises de positions qui ne font que valider les thèses du FN. Bien sûr, le mouvement antiraciste continue le combat. Mais les associations et les militants sont souvent bien seuls.

Et maintenant ?

La parenthèse qui s'est ouverte en 1998 se referme avec l'accession de Marine Lepen à la présidence du FN. Nous entrons, je crois, dans une nouvelle ère du combat contre la droite extrême. Tous les instruments sont à réinventer : le cordon sanitaire ne pourra pas être réactivé facilement parce que la fille, hélas, est aux yeux des dirigeants de la droite beaucoup plus fréquentable que son père. Le front républicain lui aussi est à bout de souffle. Les dernières élections l'ont bien illustré.

Pour autant, nous ne sommes pas sans atout. Il y a d'abord la masse de travail accumulée depuis 25 ans. Sur le fond, nous sommes toujours capables de décrypter très vite les thèses du FN. Par exemple, l'«UMPS», a remplacé l'establishment de Jean-Marie Le Pen qui avait lui-même recyclé le vieux thème des «ripoublicains» des fascistes des années 1930. La jeunesse ensuite. Elle reste mobilisée. A sa manière, à travers les blogs et les réseaux sociaux, elle fait circuler des informations, des photos qu'il était très difficile d'obtenir avant.

Mais surtout, je crois que parce que le FN veut se présenter comme un parti de gouvernement et non plus comme un parti protestataire, nous pouvons désormais l'interroger sur le caractère peu opérationnel de ses propositions phares. Par exemple, comment mettre en œuvre la préférence nationale ? Que se passe-t-il pour les couples mixtes ? On leur donne la moitié des alloc ? Et les enfants de ces familles bi-nationales ? A eux aussi on applique le même principe ? Le même type de questions peut être décliné sur le droit du sang, l'accès au logement etc.

En résumé, la bataille sera rude mais on peut la gagner pour peu qu'on prenne la peine de dévoiler l'absurdité des propositions et de rappeler la vraie nature du FN.

Propos d'Hélène Orain
Recueillis par Julien Vanhée

L'arnaque

Le Programme du FN enfin décrypté, par N. El Haité et Y. Azéroual

YVES AZEROUAL ET NAJWA EL HAITE (ÉLUE D'OPPOSITION DU HAVRE CONFRONTÉE AU FN) VIENNENT DE SORTIR UNE ANALYSE DU PROGRAMME DU FRONT NATIONAL, PETIT ENTRETIEN AVEC NAJWA, POUR QUI LA LUTTE CONTRE LE FRONT NATIONAL NE SE FAIT PAS QUE DANS LA RÉTHORIQUE.

1: Najwa, avec Yves Azeroual, tu viens de sortir un livre sur le programme du FN et Marine Le Pen. Pourquoi un tel livre?

Il nous a paru à Yves AZEROUAL et moi-même nécessaire d'écrire un ouvrage décryptant le programme du FN à la veille de l'élection présidentielle. C'est un outil qui permet sans démagogie avec l'appui de nombreux experts de démontrer que le programme du FN est une vaste supercherie. On constate en effet que Marine Le Pen fait des constats justes mais les solutions apportées sont irréalistes tant en matière économique qu'en matière sociale. Par exemple, elle se considère comme la candidate du pouvoir d'achat. Ce n'est pas sérieux quand on sait qu'une de ses propositions prévoit la sortie de la France de la zone euro avec pour conséquences une inflation de plus de 15% et une explosion de la facture énergétique...Sans compter que cette proposition est ruineuse pour les finances publiques de notre pays du fait d'un accroissement automatique de la dette française dûe à la dévaluation de la monnaie.

2: Certains présentent Marine Le Pen comme «plus douce» par rapport à son père. Qu'en est-il?

Marine Le Pen est loin d'être plus «douce» que son père. Je dirai même qu'elle est plus dangereuse car à la différence de son père, elle souhaite le pouvoir d'où la nécessité pour elle de rendre son parti plus fréquentable et plus crédible. Or derrière son sourire, nous avons toujours à faire à un parti d'extrême droite xénophobe et porteur de haine. Le rétablissement de la peine de mort fait toujours partie du programme frontiste, la préférence nationale est déclinée tout au long du programme. Le principe constitutionnel d'égalité entre les citoyens est bafoué. En effet, selon que vous êtes français «pure souche» ou français d'origine étrangère, vous n'aurez pas les mêmes droits...

3: Quel perspectives donner à la lutte contre le Front National ?

Même si Marine Le Pen reste stable dans les sondages c'est à dire autour de 17%, son score demeure élevé. Il faut par une argumentation solide démontrer que son programme est loin de favoriser les classes populaires et la classe moyenne tentées de voter pour elle. C'est un programme qui s'adresse plutôt aux plus nantis... Par exemple, loin de lutter contre l'échec scolaire des enfants issus de milieux sociaux défavorisés, elle souhaite mettre en place un chèque scolaire envoyé aux parents et finançant en partie la scolarisation des jeunes français. Ainsi seules les familles les plus riches pourront placer leurs enfants dans les meilleurs établissements scolaires qui, on peut imaginer du fait de la forte demande, augmenteront leurs tarifs. Ce chèque en réalité n'est qu'un outil pour privatiser notre système éducatif.

Propos recueillis par Julien Vanhée

Pour que les immigrés et leurs enfants

soient considérés comme des êtres humains tout simplement

La France des Lumières et des Droits de l'Homme doit se réveiller, chaque jour on entend ces ministres de droite qui par des petites phrases mettent des coups de canif au Pacte Républicain. La France est un grand pays et sa grandeur doit se manifester par le respect de ses enfants, car les immigrés et leurs descendants sont les enfants de la mère Patrie. Pourquoi certains politiques considèrent les étrangers comme des choses ? Des objets politiques dont on a besoin et ensuite dont on veut se débarrasser après usage. L'étranger a une histoire, des sentiments, des rêves et des espérances, que la France et ses représentants doivent prendre en compte.Personnellement j'ai un vœux pour 2012 c'est que les immigrés et enfants d'immigrés ne soient pas les jouets d'une course à l'échalote entre droite et extrême droite, mais qu'enfin on considère les immigrés et leurs descendants comme une richesse pour la France. Dans le cadre des élections à venir la Gauche et l'ensemble des forces de progrès ne doivent pas oublier cette partie de la population car cela serait une grave erreur politique et sociétale : nous assistons déjà à un apartheid social, et l'absence de propositions pourrait déboucher sur un apartheid ethnique qui signerait la fin de la République laïque et l'avènement d'une France communautariste. Nous devons faire des propositions pour un meilleur « Vivre ensemble » avec trois axes forts l'éducation, l'emploi et le logement. Concernant l'éducation, nous devons en finir avec les ZEP (Zone d'Education Prioritaire) en proposant que les professeurs qui ont de l'expérience soient affectés aux quartiers les plus modestes, le nombre d'élèves par classe devra être plus faible qu'ailleurs et la mixité sociale sera exigée ; on ne sera plus dans les « Zones » mais en Territoires d'Education Mixité et Egalité (TEME). Pour l'emploi, il sera nécessaire de mettre fin aux discriminations légales comme pour certains emplois privés desquels sont exclus les étrangers, la bataille pour l'emploi doit débuter dans les quartiers modestes car si les plus discriminés trouvent un emploi la France pourra espérer sortir de la crise et être fière de sa diversité. Enfin le logement doit également être une priorité, une rénovation de l'ensemble des logements sociaux et la construction de nouveaux logements à loyers modérés devront être une priorité avec la fin des grands ensembles et la construction de petites unités aux cœurs des villes. La gauche et les forces de progrès doivent relever le défis de 2012, en proposant une politique concrète tournée vers la considération de ceux qui sont les oubliés de la République et non pas participer à la surenchère et à la stigmatisation de la question de l'immigration.

Farid Farissy

Laïcité
L'ennemi mortel du FN

ALEXIS CORBIERE, AUJOURD'HUI ADJOINT AU MAIRE DU 12E ARRONDISSEMENT DE PARIS ET SECRÉTAIRE NATIONAL DU PARTI DE GAUCHE, EST UN MILITANT ACHARNÉ DE LA LUTTE CONTRE L'EXTRÊME DROITE. VOICI SA CONTRIBUTION AU DOSSIER !

Le FN n'est pas laïque. Il est même sans doute le parti politique le plus déterminé et le plus conséquent pour détruire la laïcité telle qu'elle est définie par la grande loi du 9 décembre 1905. D'abord, jamais, depuis sa fondation en 1972, il n'a mené le moindre combat laïque et même, pour être précis, il était toujours aux cotés de ses adversaires les plus farouches. En 1984, il fut particulièrement actif, aux cotés des institutions religieuses et de la droite, pour défendre les intérêts des écoles privées majoritairement confessionnelles. En 1994 il était favorable à la remise en cause de la loi Falloux afin de financer davantage les établissements privés. Ce sont des points majeurs car le fondement de la laïcité en France, et une de ses matérialisations concrètes est la défense de l'Ecole républicaine. Aucune laïcité ne peut exister réellement sans une école publique forte et de qualité. Comment donc défendre la laïcité en mettant l'école publique et laïque en concurrence déloyale avec les écoles privées comme le propose le FN ? En attribuant un « chèque éducation » aux familles qui « choisiraient » entre public et privé ? Impossible.

Le FN s'est aussi toujours dit favorable aux subventions pour les crèches confessionnelles, au financement public de constructions de cathédrales catholiques, aux financements publics de cérémonies religieuses catholiques comme les visites du pape en France, etc... Soyons franc, souvent, dans ces moments là aussi, il a profité des faiblesses et des incohérences de la gauche. Mais, c'est un autre problème.

On me répondra « Oui, peut être, mais c'était avant que Marine Le Pen soit la présidente du FN, depuis cela a changé... ». Non, même sous la direction de la fille de l'ancien président, le FN reste le parti des anti-laïques de choc.

Chatoliques intégristes

Pour comprendre, il faut observer l'entourage politique direct de Mme Le Pen. Voici deux exemples éloquents parmi d'autres.

Tout d'abord, Marie-Christine Arnautu est la nouvelle vice-présidente du FN chargée des affaires sociales. Très proche de Marine Le Pen, elle est présentée par la presse comme sa «grande soeur». Dans un communiqué du 16 mars 2010, Mme Arnautu reprochait à une autre liste d'extrême droite de l'avoir empêchée d'obtenir 10 % et considérait que la seule liste chrétienne était celle du FN. Elle terminait par un « En cette période de carême, Marie-Christine Arnautu prie pour que ce pêché mortel envers la Nation et la famille leur soit un jour pardonné. Amen. ». Sidérant de la part d'une prétendue « laïque ».

Autre cas, M. Walleyran de Saint Just est le trésorier actuel du FN et avocat de Marine Le Pen (et de l'église intégriste Saint-Nicolas du Chardonnet). Il est aussi le Vice-président de l'AGRIF qui signifie « Alliance Générale contre le Racisme et pour le respect de l'Identité Française et chrétienne ». Cette association partage éxactement la même adresse que Chrétien-solidarité un groupuscule d'intégristes catholiques. Normal ce sont les mêmes sous des masques différents ! Ces deux structures, très liées l'une à l'autre, ont été fondés par Bernard Antony, un autre intégriste, longtemps membre de la direction du FN aux cotés de Marine Le Pen. Si M. de Saint Just est un laïque que fiche-t-il donc à co-présider une telle association et à se réunir dans les mêmes locaux que ces intégristes qui luttent contre la laïcité avec acharnement depuis des décennies ?

Les proches de Mme Le Pen, et elle-même, sont donc favorables à ce que les catholiques les plus durs exaltent leur foi partout et tout le temps, car c'est selon eux la religion « bien de chez nous » répondant aux prétendues « racines chrétiennes de la France » terminologie hélas reprise par le Président Sarkozy lui-même ! Cette vision de notre pays est fausse. La France que nous aimons n'a pas de racines religieuses mais des fondements, républicains et laïques. C'est cela qu'il faut défendre. Considérer que certains de nos concitoyens musulmans sont dangereux pour la laïcité, car ils sont «étrangers» n'a rien à voir avec la laïcité. Cela s'appelle de la xénophobie.

Confier aux responsables du Front National la défense de la laïcité, reviendrait à confier à Pablo Escobar la lutte contre la drogue !

Alexis Corbière

Éducation : le visage anti-social du FN

Le discours à la mode, relayé par la grande masse médiatique, tendant à atténuer la nocivité du discours du FN, sous couvert d'une prétendue plus grande respectabilité et modération de Marine Le Pen par rapport à son père doit être déconstruit pièce par pièce pour faire place à une véritable analyse des objectifs que mettrait en œuvre ce parti s'il arrivait au pouvoir. Le programme du parti d'extrême droite concernant l'éducation est révélateur de son idéologie réactionnaire. En effet, l'éducation est un conditionnement de la société de demain ; et dès lors, la société dont rêve le FN est à l'image de l'école qu'elle veut construire.

Tout d'abord, la parti nous ressort la vieille ficelle de l'étranger et du musulman cause de tous nos maux en mentionnant « l'influence grandissante de groupes de pression islamistes sur la vie quotidienne des enfants ». Or, la crise que rencontre aujourd'hui l'école est dûe à un phénomène de société global et prend source dans les inégalités, la mise en place méticuleuse d'une école à deux vitesses et la casse de l'éducation (celle des pauvres bien entendu).

Il va aussi de soit que le FN, qui prétend défendre de la laïcité dans les écoles, ne mentionne que les dérives de l'islam et non celles des autres religions et souhaite un financement public accru des écoles privées, dont la plupart son catholiques... Une autre composante principale de l'extrême droite se retrouve dans le projet frontiste: le culte de l'autorité et l'appel au Chef. Pour la seule fois où il est fait allusion à l'autorité dans son programme, il s'agit de supprimer les allocations familiales aux parents des élèves perturbateurs: pour Marine Le Pen, l'autorité concerne surtout les pauvres et le seul moyen de la rétablir passe pas une casse sociale. A cela s'ajoute, la volonté ahurissante d'exclure des Conseils d'Administrations des écoles les syndicats et les délégués du personnel. La fascisme italien se proposait, au temps de Mussoloni, de briser le mouvement syndical en l'organisant en corporations ; les fascistes français veulent tout simplement les exclure des instances représentatives.

Jonathan Schwartz

(Lisez la suite sur poteapote.com)

Notre priorité
Combattre l'extrême droite et le FN

L'ÉGALITÉ ET LA FRATERNITÉ, PRINCIPES FONDATEURS DE NOTRE RÉPUBLIQUE N'EXISTERONT PAS TANT QUE NOUS AURONS UN FRONT NATIONAL À PLUS DE 10% DANS LE PAYSAGE ÉLECTORAL. TRIBUNE D'AMAR THIOUNE, MILITANT ANTIRACISTE ET POLITIQUE, CONFRONTÉ CETTE ANNÉE COMME BEAUCOUP D'AUTRES À DES MILITANTS FRONTISTES.

Dans les années qui viennent l'antiracisme et particulièrement SOS Racisme doit réussir à renvoyer le Front National d'où il vient, à savoir un groupuscule minoritaire, raciste et antisémite qui ne pèse pas dans le débat public. Pour cela, nous devons persuader les français attirés par la préférence nationale et ces thèses racistes à faire le pari du système républicain pour construire une France plus juste et plus égalitaire. La mobilisation militante et citoyenne lors du concert pour l'égalité du 14 juillet a montré que c'était possible.

La lutte contre l'extrême droite est essentielle en raison de sa vision xénophobe, raciste, homophobe et antisémite. Ce combat est incontournable pour permettre la victoire de nouveaux droits et faire de l'égalité une réalité. En effet, tant que le FN disposera de 15 à 20% d'intentions de votes aucune nouvelle victoire en matière d'égalité, de lutte contre les discriminations ou pour un meilleur accueil des étrangers ne sera possible. Marine Le Pen et son discours de haine joue comme un pistolet sur le camp républicain l'empêchant d'affronter les difficultés sans passion.

La fin du cordon sanitaire autour du FN

Sentant le danger politique et l'enracinement de l'extrême droite, lors des régionales de 1998 des élus de la Droite républicaine cèdent dans plusieurs régions à la tentation d'une alliance avec le Front National pour battre la Gauche (Rhône Alpes, Hérault…). Le camp antiraciste et républicain, SOS Racisme en tête, a dénoncé ces graves dérives et a permis de faire éclater une bonne partie de ces alliances. Grâce au travail de notre association, le Front National a été condamné dans plusieurs de ses tentatives de mettre en œuvre des politiques racistes et discriminatoires comme cela fut le cas à Vitrolles.

La défaite de Lionel Jospin et de la Gauche dès le premier tour de la présidentielle, le 21 avril 2002 apparut comme un coup de tonnerre. Pourtant, elle est le résultat de 20 ans de reculs et renoncements sur nos sujets. Les Républicains se réveillent le 22 avril avec la gueule de bois car ils ne se doutaient pas comme le disait Brecht que « Le ventre est encore fécond, d'où a surgi la bête immonde ». La bête immonde est revenue essentiellement à cause de l'échec des partis de gouvernement à proposer des solutions à la crise économique et aux enjeux de notre société métissée.

Malgré de nombreuses propositions en faveur d'une société métissée ayant à cœur l'Egalité, le projet de société que SOS Racisme incarne n'a pas réussi à trouver l'écho nécessaire auprès des décideurs français. La course aux électeurs FN et la prétendue lutte contre l'insécurité ont monopolisé l'action gouvernementale au détriment de la politique de la ville et des actions citoyennes.

L'Instrumentalisation des thèmes du Front National par la Droite républicaine et l'absence de solutions à Gauche

Dès son entrée au Ministère de l'Intérieur en 2002 et dans la perspective des présidentielles de 2007, Nicolas Sarkozy construit son image, sur la revendication d'un discours se voulant «décomplexé», notamment sur l'insécurité et l'immigration. Il ratisse large sur sa droite pour être élu Président de la République. Il bafoue les valeurs de la République avec le Ministère de l'immigration et de l'identité nationale faisant croire que l'immigration est une menace pour la France et en instituant la notion d'identité nationale particulièrement réductrice, ethnocentrique et essentialisante. Son Gouvernement et son parti l'UMP instrumentalisent les thèmes de l'Extrême Droite avec le débat sur l'identité nationale. Ils libèrent la parole raciste. Le projet des tests ADN renforce l'imaginaire de l'immigré potentiellement délinquant. Et enfin le discours de Grenoble scelle un choix délibéré de Nicolas Sarkozy de diviser les français et de jouer avec les relents nationalistes. Cette stratégie a remis le Front National au centre du débat politique public autour de ses thèmes de prédilection tels que l'immigration, l'insécurité ou l'islam.

La Droite a couru après les électeurs FN en se réappropriant certains de ses thèmes, mais le siphonage des voix frontistes a échoué ; la Gauche, quant à elle, malgré des prises de positions en faveur de la défense d'un idéal républicain social et d'ouverture manque de courage et de force de propositions. Elle est demeurée incapable d'empêcher la régression des droits (en particulier en matière de droits des étrangers ou de justice des mineurs) et trop souvent silencieuse sur la question du vivre ensemble.

Les déçus de nos gouvernants et des partis de gouvernement se tournent de plus en plus vers l'Extrême Droite qui s'est renouvelée avec l'arrivée de Marine Le Pen, celle-ci ayant lissé son discours pour embellir l'image de son Parti. Manifestement, le cordon sanitaire républicain instauré grâce à SOS Racisme dans les années 80 a disparu, le refus de choisir entre les candidats FN et ceux de gauche lors des élections cantonales de 2011 le démontre. Il nous faut le reconstruire en responsabilisant ceux qui seraient tentés de sacrifier leur honneur pour des postes.

En 2011-2012, SOS Racisme devra œuvrer à déconstruire le discours du Front National, démonter le mensonge de son « lissage marketing » et combattre partout les tentations d'alliance. SOS Racisme doit porter au niveau européen et international ce combat à travers une lutte sans précédent contre le Front National en France et l'Extrême Droite en Europe. La bataille des idées se joue désormais à cette échelle ; nous devons être présent et peser dans les débats du Parlement européen, de la société civile européenne, et travailler de concert avec les autres organisations européennes agissant contre l'extrême droite. L'unité d'action des antiracistes doit devenir une priorité pour SOS Racisme. Aucun espace, aucun territoire européen ne devra être négligé.

Amar Thioune
Président de SOS Racisme Rhone-Alpes

(Extrême) droite

UNE PART DE LA DROITE REPREND AUJOURD'HUI À SON COMPTE LES DISCOURS DE L'EXTREME DROITE. RETOUR SUR DE MÉMORABLES DÉRAPAGES RACISTES.

Depuis les années 80 la droite dite «républicaine» glisse lentement mais surement vers un discours xénophobe, vers un discours extrémiste. Il existe depuis toujours des groupuscules, au sein du parti majoritaire de droite (UDF, RPR, UMP), qui prônent un discours toujours plus dur. Cette droite est aujourd'hui représentée par le mouvement «Droite populaire» composé, entre autre, par Thierry Mariani, Lionnel Luca, Christian Vanneste et qui réunit pas moins de 44 députés. Malheureusement le discours de ce mouvement tend à prendre de l'ampleur au sein de la majorité présidentielle.

Dès 1985, le futur Président Chirac déclarait, à propos de Jean-Marie Le Pen, «Il répète certaines choses que nous pensons, un peu plus fort et mieux que nous, en termes plus populaires. […]». En 1988, il récidive en affirmant : «Si je ne peux pas l'admettre [la multiplication des réactions racistes et xénophobes], je peux le comprendre».

Enfin, en 1991, il déclarera «Notre problème, ce n'est pas les étrangers, c'est qu'il y a overdose. C'est peut-être vrai qu'il n'y a pas plus d'étrangers qu'avant la guerre, mais ce n'est pas les mêmes et ça fait une différence. Il est certain que d'avoir des Espagnols, des Polonais et des Portugais travaillant chez nous, ça pose moins de problèmes que d'avoir des musulmans et des Noirs […] Comment voulez-vous que le travailleur français qui habite à la Goutte-d'or où je me promenais avec Alain Juppé il y a trois ou quatre jours, qui travaille avec sa femme et qui, ensemble, gagnent environ 15 000 francs, et qui voit sur le palier à côté de son HLM, entassée, une famille avec un père de famille, trois ou quatre épouses, et une vingtaine de gosses, et qui gagne 50 000 francs de prestations sociales, sans naturellement travailler! Si vous ajoutez à cela le bruit et l'odeur, eh bien le travailleur français sur le palier devient fou». Nous y sommes, le mythe de l'immigré vivant sur le dos de l'État, des contribuables, est né et, comme le juif qui contrôle la finance mondiale, il restera ancré dans les mentalités.

Le problème c'est que ce discours, que l'on aurait pu qualifier de dérapage, va trouver un écho dans la classe politique et il va devenir le leitmotiv des gouvernements de droite...

Arthur Hamon

(Lisez la suite sur poteapote.com)

Le retour du Maurassisme

POUR FAOUZI LAMDAOUI, ÉLU MUNICIPAL D'ARGENTEUIL DANS LE VAL D'OISE, COMBATTRE L'EXTREME DROITE NE SE RÉSUME PAS À COMBATTRE LE FN. IL DÉNONCE LA FRANGE DE LA DROITE RÉPUBLICAINE QUI S'EST LAISSÉE ENVAHIR PAR LA XÉNOPHOBIE.

Le Sarkozysme s'est toujours affirmé comme une volonté de puissance publique, dirigiste et sécuritaire, moteur de l'ultralibéralisme économique, avec un patronat de droit divin, dans une société de contrôle et de surveillance. Cette idéologie marque un retour historique, au sommet de l'Etat, du nationalisme maurrassien, protectionniste et xénophobe. Les déclarations intempestives, les coups d'éclat médiatiques, les effets d'annonce ne sont que des écrans de fumée, des mises en scène de diversion. Les libertés individuelles et collectives sont méthodiquement grignotées par des mesures limitatives qui vident, de leur substance, les droits fondamentaux des citoyens. Les passages en force législatifs, les coups de boutoir dans le socle constitutionnel, les tours de vis répressifs s'inscrivent, en réalité, dans une stratégie préméditée de dénaturation des institutions républicaines et de délaïcisation de la société.

Dès décembre 2007, dans son discours de Latran à Rome, Nicolas Sarkozy annonce la couleur en proclamant : « L'instituteur ne pourra jamais remplacer le curé ou le pasteur ». Il porte, ainsi le coup de sabre contre les lois sur la laïcité, impose sa nouvelle doctrine de « préférence religieuse » et plante les jalons d'un néo-concordat. Ce prosélytisme officiel ne manque aucune occasion symbolique pour rappeler les racines chrétiennes de la civilisation française, remettre en cause la liberté de croyance et réduire davantage le champ d'application de la laïcité. En mars 2011, au Puy-en-Velay, sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle, Nicolas Sarkozy réendosse l'armure de croisade, s'accapare de valeurs chrétiennes indépendantes de ses prérogatives et se fait solennellement le porte-parole du conservatisme le plus rétrograde.

Malgré les dégâts sociaux provoqués par le funeste débat sur « l'identité nationale », le Sarkozysme récidive et rallume la mèche de la guerre des religions avec un nouveau débat sur la place de l'Islam dans la société française où le dénigrement des pratiques cultuelles de cette religion universelle touche à l'ignominie. Faut-il rappeler que l'Islam est présent en France, certes de manière minoritaire, depuis le VIIIè siècle et qu'il y était déjà la deuxième religion dès le dix-neuvième siècle ? Faut-il rappeler que la langue française contient plus de dix mille mots d'origine arabe ? Il suffit de relire, à ce propos, Alphonse de Lamartine, Ernest Renan, Gustave Lebon et bien d'autres écrivains classiques.

Dans le discours de Grenoble, s'attaquant de front à un principe inaliénable de la République, l'article 2 de la constitution, qui stipule : « La France est une République indivisible, laïque, démocratique, et sociale, qui assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion, et qui respecte toutes les croyances », Nicolas Sarkozy invente une nouvelle catégorie de citoyens, « les français d'origine étrangère » qu'il criminalise a priori et sanctionne de déchéance de la nationalité. Il institue, par ailleurs, un délit collectif d'appartenance ethnique, propre aux régimes totalitaire, mis aussitôt en pratique par les expulsions massives des Roms. Ce programme est d'une cohérence évidente. La politique dite d'intégration obéit à la même logique qui s'inspire étrangement de l'esprit colonial. Il s'agit, en vérité, d'une fabrique de sous-citoyens, des indigènes de l'intérieur, soumis à tous les devoirs, exclus de certains droits.

Alors que toutes les études statistiques s'accordent sur la stabilisation des flux migratoires depuis les années quatre-vingt, le Sakozysme institutionnalise la xénophobie en stigmatisant les immigrés pour ancrer son idéologie sécuritaire dans les couches populaires frappées de plein fouet par la crise économique.

Faouzi Lamdaoui
Adjoint au Maire d'Argenteuil

(Lisez la suite sur poteapote.com)

Réclamer un ordre juste

LE FN A SU RÉPONDRE À UNE DEMANDE POLITIQUE ET JOUE LE ROLE D'UN PARTI/LOBBY QUI RÉCLAME LA RUPTURE, POUR NICOLAS LEBOURG, SPÉCIALISTE DE L'EXTRÊME DROITE.

La fonction tribunicienne fut tenue jusqu'à la fin des années 1970 par le PCF, usant d'un langage révolutionnaire au bénéfice d'une attitude réformiste. Les slogans radicaux étaient une manière d'obtenir des dominants des transformations sociales, par une transaction entre le langage de rupture et la praxis pragmatique. Le communisme parlementaire et syndical joua ainsi peu ou prou le rôle de lobby au bénéfice non d'une classe, mais de masses usant de ce moyen pour agir sur un seul segment politique, celui désigné par les communistes sous le vocable de « justice sociale ». Plus encore que le P.C.F., le F.N. a tant joué cette fonction transactionnelle que l'on pourrait le qualifier de « parti-lobby », agissant au profit de masses n'en usant que sur le segment que les frontistes intitulent la « préférence nationale ».
Alors que le F.N. a joui d'un groupe parlementaire, aucun de ses députés n'a donné son nom à une loi. En revanche, depuis que le parti projette son ombre sur la scène politique, la législation relative à l'immigration n'a cessé d'être compulsivement révisée par toutes les majorités parlementaires. Le FN est structurellement un instrument de lobbying d'une fraction de l'électorat. Celui-ci ne réclame pas un retour à Vichy mais un « libéralisme ethnocratique », où le libre marché est régulé par le discriminant ethno-national. D'où la capacité du parti a agréger ensemble des clientèles socialement très diverses.
Or, lors de la scission mégretiste de 1999, faite sur une ligne non loin en bien des points de celle de Marine Le Pen, la vision des mégretistes a été unanimement relayée : ils allaient remplacer le F.N. La victoire leur était promise car ils avaient emporté l'encadrement et les structures de l'appareil dont ils étaient devenus les maîtres d'œuvre idéologiques. Le résultat du 21 avril 2002 est ainsi obtenu par le président septuagénaire d'un parti sans cadre ni militant, et à la doctrine désormais inexistante et illisible dès que l'on s'écarte du slogan de « préférence nationale ».

En somme, la politique telle que conçue sur la base d'un corps militant diffusant un programme dogmatique relève de la défunte société industrielle. Elle se constitue désormais sur le modèle du marché libéral où l'excitation d'une demande permet la production d'une offre. Le vote FN a su répondre à une demande politique, et on a pas assez insisté sur le fait que le 21 avril la moitié du corps électoral s'est portée sur des candidats se présentant comme hostiles à la mondialisation néo-libérale. Leur report en 2007 sur le candidat Sarkozy se fait moins car il traite de « l'identité nationale » que parce que ce discours se joint à la promesse « travailler plus pour gagner plus ». Soit un ordre social où la hiérarchie serait enfin légitime, où le travailleur déclassé n'aurait pas au dessus l'obscénité des gains et en dessous des immigrés censés jouir de toutes les aides.
Subséquemment, les discours attaquant le FN sur le thème du « populisme » ou du déficit de sérieux des frontières à l'heure mondialiste ne sont pas une réponse en contre au FN mais un viatique pour lui. L'exaspération suscitée par le système politico-économique est telle qu'entre lui et quoi que ce soit qui y fasse rupture, une part conséquente de nos concitoyens choisit la rupture. Ils ne réclament pas une révolution anticapitaliste mais un ordre hiérarchique légitime. Répondre au FN exige donc que chaque camp politique assume ses responsabilités.

La droite doit se restaurer idéologiquement. L'échec du néolibéralisme a laissé sans logiciel une droite française qui ne s'y était pourtant convertie que récemment. Avalisant les thèmes altérophobes, elle ne fait que légitimer le discours frontiste, transfère ainsi ses voix au FN et mobilise en face l'électorat de gauche. Elle doit retrouver un discours quant à l'ordre, la nation, la personne, et non être une version soft du libéralisme ethnocratique.
La gauche de gouvernement se doit d'admettre l'attachement des Français à des cadres unifiés avec une fonction sociale de l'Etat et non à une société atomisée où la régulation étatique ne toucherait que les « exclus », les « sans ».

La gauche antilibérale a un devoir de restaurer sa propre fonction tribunicienne en s'unifiant électoralement. Elle doit porter cette contestation du peuple français. Sachant que le FN a pu allier ensemble poujadistes et néonazis n'ayant rien de commun, on ne connaît pas de raison sérieuse interdisant la même opération à gauche de la gauche, permettant la même pression législative sur la question sociale que celle que le FN a obtenue sur la question migratoire depuis trente ans.

Nicolas Lebourg
Docteur en Histoire,
Professeur à l'Université de Perpignan

Renouveler les responsables politiques

Il est un constat particulièrement inquiétant, mis en lumière à chaque élection par un phénoménal taux d'abstention, celui d'un désintérêt de la politique. Et ce sujet est pourtant particulièrement grave. Après une crise économique sans précédent et un quinquennat marqué par une multitude de promesses non tenues, une partie des électeurs pourrait désormais se tourner vers le Front National. Au-delà du caractère grave et choquant que représente ce genre de vote à mes yeux, il faut reconnaitre que ce qui se passe depuis des années, n'a rien fait pour renforcer la confiance des citoyens envers leurs élus, et envers la classe politique toute entière. Une promesse non tenue passe encore. Mais quand cela se poursuit pendant des années, il n'est pas étonnant que cela commence à coincer.

Donc une partie des électeurs pourrait se tourner vers le Front National, vers ce qui semble être à leurs yeux, du nouveau…

Là aussi, cette idée provient d'un deuxième constat. Les élus, les personnes qui nous gouvernent sont les mêmes depuis des décennies. Et si nous attendons tous en tant que citoyens, un renouvellement au niveau des idées, une des solutions serait donc aussi de demander un renouvellement des personnes qui nous gouvernent, de la classe politique en général. Un peu de sang neuf ne nous ferait en effet pas de mal.

Cette proposition va de pair avec une autre, celle du non-cumul des mandats. Et en effet, si certains élus ne cumulaient pas les mandats, des places pourraient se libérer, pour des personnes plus jeunes par exemple ; ou bien, pour les personnes qui ne veulent pas du jeunisme à tout prix, pour des personnes de tout âge mais qui n'ont pas encore pu exprimer leur engagement politique.
En tout cas de mon point de vu, il est vraiment temps de réfléchir, et d'adopter de nouvelles pistes, car la rupture est proche entre les gouvernants et les gouvernés.

Adrien Amsler

Lotfi Ben Khelifa:
«Redonner du crédit à la politique»

LOTFI BEN KHELIFA, MAIRE ADJOINT DE VENISSIEUX, AFFRONTE L'AILE DURE DU FN. IL ANALYSE LES CAUSES DE LA PUISSANCE DU FN DANS LES MILIEUX POPULAIRES.

A la veille d'élections présidentielles et législatives et au vu du contexte actuel où le Front national est au plus haut dans les sondages et de surcroit représenté dans 2 conseils généraux avec 2 sièges grâce à un transfert de voix de l'UMP vers le FN ; Chacun de nous doit en faire l'analyse et comprendre les raisons qui poussent nos concitoyens au vote extrême. La défaite de la gauche aux présidentielles de 2007 a ses raisons. Parmi les facteurs qui nous interpellent : l'abandon des quartiers populaires par les partis politiques traditionnels a laissé la place au vote extrême et à l'abstention qui gagne de plus en plus de terrain au plan national, surtout dans nos quartiers populaires.
L'abandon des classes ouvrières par les partis traditionnels : c'est le résultat du 21 avril 2002 avec le parti socialiste et la gauche balayés dès le premier tour et le FN au second tour. Le rejet de toute politique par les habitants des quartiers parce que l'impression de n'être que les boucs émissaires des maux de la société, n'avait pas été comprise, ce qui a coûté à la gauche un échec cuisant àux élections présidentielles et législatives de 2007.

Après cet électrochoc d'avril 2002 et malgré 15 ans de gouvernance successive, la droite a été reconduite en 2007, en chassant sur les terres du FN en ajoutant de la confusion : insécurité, karcher, immigration, islam…
Pourtant, l'identité nationale, l'immigration, le sentiment d'insécurité ne sont que les priorités secondaires des français (E.Todd, Marianne 03/ 2011) les principales priorités de nos concitoyens sont l'emploi, le pouvoir d'achat, le souci de pouvoir se nourrir et payer ses factures. Le FN promet une sortie de l'euro, une gestion de la France par des français et non par les technocrates de Bruxelles, il vend du rêve, de l'utopie à ceux qui n'ont plus d'espoir, il véhicule le populisme.

Dans la perspective de reconquérir le pouvoir en 2012, il faut apporter des solutions économiques et sociales concrètes et réalistes, à la hauteur des attentes de nos concitoyens. Arrêter les délocalisations, favoriser l'installation d'entreprises pour créer de l'emploi -malgré des taxes élevées sur notre territoire-, taxer davantage les plus riches, miser sur les métiers de l'avenir, favoriser l'employabilité des chômeurs, des jeunes, etc.

Etat providence

Notre Etat doit se ré inspirer des principes de l'Etat providence, afin d'assurer plus d'égalité et de justice sociale et de rétablir l'équilibre social grandement mis à la mal par les années de gouvernance de la droite.

Pour redonner du crédit à « la politique », il faut aussi faire en sorte que l'égalité des citoyens - de tous les citoyens, qu'elle que soit leur origine-, qui est inscrite dans nos principes républicains depuis plus de deux siècles, soit réellement effective.

Cette logique d'égalité passe notamment par la prise en compte de la diversité des candidats aux diverses élections, puis au sein de nos institutions politiques, dans le plus simple respect de la représentation fidèle de la population française. C'est garantir la paix sociale et la cohésion dans les quartiers populaires.

Il faut aussi prendre en compte une des préoccupations majeures de l'électeur qui veut se sentir protégé et rassuré. Le protectionnisme territorial et la solidarité nationale ne doivent pas être évacués du débat, tout comme la sécurité.

Lotfi Ben Khelifa,
Maire-Adjoint de Vénissieux

Un discours vrai

BALLY BAGAYOKO, VICE PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SEINE SAINT DENIS, PENSE QUE LA LUTTE CONTRE L'EXTRÊME DROITE PASSE PAR LA JUSTICE SOCIALE. IL AFFICHE UN SOUTIEN INDÉFECTIBLE AUX ASSOCIATIONS.

Sera crédible sur les questions de justice sociale, le candidat qui sera en capacité d'avoir un discours vrai, un discours réel, qui sera en capacité de prouver par des actes concrets, qui saura s'inscrire dans un planning réalisable et une traduction financière plausible. Aussi dans cet exercice, malgré la nouvelle séduction du FN, qui prend des odeurs et une présentation différentes à travers la fille Le Pen, à travers le fait que le FN surfe sur tous les sujets de société, je suis sans réserve, assuré que ce parti, ne peut porter un discours crédible sur les questions de justice sociale. Il ne peut le porter car de manière génétique, il porte dans son mode de pensée et de vision de la société, la division des peuples, la peur, la haine de l'autre. La diversité et la richesse culturelle que comporte la France, doit, si les politiques savent l'écouter être une force qui peut broyer la machine nauséabonde du FN par la force populaire. Cette force populaire, nichée dans de nombreuses associations de quartiers (c'est ce que je connais le mieux), associée à un portage de l'ensemble des forces de gauche, qui sur ce sujet spécifique, doit s'avoir s'unir pour redonner de l'espoir dans une véritable volonté et possibilité de stopper l'hémorragie FN, par la transformation de la société. En conclusion, le crédit pour un discours vrai sur les questions de justice sociale est davantage porté par les associations, que malheureusement les politiques de droite, sans aucun doute, mais la gauche doit s'améliorer sur le sujet. Car l'opinion publique a du mal à faire la différence dans ce domaine entre la droite et la gauche.

Les classes populaires, des quartiers populaires restent les premières victimes du racisme. Mais depuis quelques années, il semble que certains dans ces couches populaires sont frappés par la vague du FN. La non traduction de véritable politique émancipatrice, de liberté et d'égalité à gauche a renvoyé certains dans l'abstention pour ceux qui gardent encore un espoir finalement, voire vers le FN pour ceux qui veulent envoyer un message plus sévère à gauche ou à droite (centre), ou qui adhèrent finalement à la thèse du FN, qui consiste à dire et penser que l'autre est le problème. Ce qui rend les choses plus complexes est que d'années en années, d'élection en élection, le score réservé au FN ne cesse de grimper. Comme dans les années 80, lorsque SOS racisme a été créé pour tenter de stopper la progression du FN, qui dans la même période a continué à progresser.
Les médias jouent un rôle majeur dans la parole des quartiers populaires, malheureusement trop souvent présentés sous l'angle de bêtes sauvages, plus vendeur. Ces médias puissants, lorsqu'ils se trompent de combat, réalisent de véritables catastrophes dans l'opinion publique en participant de fait, pour certains à cette industrie de lepénisation des esprits et des pensées.

Bally Bagayoko,
Vice président de la Seine Saint Denis

(Lisez la suite sur poteapote.com)

Le FN en échec à La Courneuve

CHRISTOPHE PIERCY, ASSISTANT DU DÉPUTÉ DANIEL GOLDBERG, NOUS FAIT UN ÉTAT DES LIEUX DU RECUL DU VOTE FN SUR LA COURNEUVE

Sur le canton de La Courneuve, le FN a reculé de 5 % (à 12%) entre 2004 et 2011. Le sortant PS a devancé le maire PCF (47% contre 32%), alors que l'UMP s'effondrait de 14 à 6%.
La dégradation du cadre de vie, l'insécurité et l'installation de roms notamment au centre-ville et les quartiers pavillonnaires auraient dû être un terrain favorable au FN. Mais une campagne offensive de deux ans sur les problèmes de diversité commerciale, de propreté ou de nuisances industrielles a permis d'obtenir des avancées. Plutôt que de juste déplorer l'insécurité ou le laisser-aller de la gestion de l'espace public (épaves, saleté, alcoolisme) en se défaussant sur l'Etat, le conseiller général sortant a organisé un collectif citoyen pour la création d'une police municipale, qui a obtenu la tenue d'un référendum local. Une campagne dynamique des deux partis de gauche a mieux mobilisé la jeunesse et la participation a gagné 6 % par rapport aux régionales.

Cet exemple local montre qu'il n'y a pas de fatalité. Le FN se nourrit des reculs des autres partis. Ceux-ci doivent être réellement proches de la population toute l'année et savoir apporter des réponses concrètes aux problèmes du quotidien. Un discours de démission comme celui du maire est sanctionné, alors qu'une mobilisation concrète, dans le respect des valeurs républicaines, permet de ne pas laisser de place au FN.

Toutefois, la crise économique n'a pas de solution locale. Pour ne pas laisser le désespoir s'installer, la gauche devra montrer en 2012, comme Obama en 2008 , qu'elle peut changer le cours des choses.

Christophe Piercy

Stéphane Troussel : les quartiers comme priorité

LE VICE PRÉSIDENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS RÉAGIT AUX ÉLECTIONS CANTONALES. POUR LUI, IL FAUT METTRE L'ACCENT SUR L'ACTION EN FAVEUR DES QUARTIERS.

Que faut il faire maintenant, au niveau local et national ?

Je me base sur mon expérience locale, à La Courneuve, qui cumule un certain nombre de difficultés, un taux de chômage très élevé, des phénomènes d'insécurité lourds, une rénovation urbaine au milieu du guet, des difficultés en matière d'éducation… Et pourtant dans les 20 cantons renouvelables, La Courneuve est le 3e taux de participation. Le rôle des partis politiques, la manière de militer des responsables et militants comptent… Entre les deux tours, Claude Ghislain a réussi à faire augmenter la participation de 10% ! Notre responsabilité, c'est de donner à la fois des perspectives de long terme, car dans le cas de la Seine Saint Denis, c'est un département jeune, aux couleurs de la France du 21e siècle, avec un bon taux de natalité, qui a encore un fort potentiel de développement. Mais quand je tiens ce discours à une dame âgée de 80 ans qui a subi l'insécurité, qui se désole de voir son quartier évoluer dans le mauvais sens en matière de propreté etc. elle s'en moque un peu. Pareil pour le jeune qui est sorti de l'école sans qualification. Quand je lui explique que la Seine-Saint-Denis va pouvoir accueillir la nouvelle économie dans 5 ou 10 ans, ben très bien mais lui pendant ce temps il galère. Donc il faut donner à la fois des perspectives de long terme mais être capable d'apporter des solutions dans le court terme.

Une leçon pour le niveau national : je veux croire que le candidat du Parti Socialiste, le futur Président de gauche qu'il ou elle sera je l'espère doit se fixer comme objectif la situation des quartiers populaires parce que c'est ici que ça se joue pour le pays. C'est ici qu'on doit montrer que ça sert à quelque chose de faire de la politique parce que c'est le concentré de la société française, à grande échelle. C'est ici que l'on doit régler les problèmes. Une fois que c'est fait, pour le reste du pays, franchement, ça doit aller. Mais il faut aussi redonner de l'espoir sur les questions d'emploi, d'éducation, de logement, de sécurité et de santé. Ces sujets ne sont pas nombreux, mais pour des habitants de nos quartiers, ça tourne autour de ces sujets là.

Créons un choc de confiance à la fois pour les habitants et les plus jeunes d'entre eux vu la question du chômage des jeunes, avec les emplois jeunes. Ensuite la sécurité, puisque l'on ne peut pas accepter que ce soient d'abord les habitants des quartiers populaires qui souffrent de l'insécurité, du sentiment d'impuissance…

L'éducation est aussi primordiale… Mettons sur la table les moyens que l'on consacre réellement à l'éducation dans les quartiers populaires comparé à ce que l'on consacre dans le reste du pays. Les différences existent. Or on sait que la solution ce n'est pas d'avoir un ou deux élèves de moins. C'est certainement d'avoir un CP à 10 ou à 15 et puis peut-être que la ville plus bourgeoise, ça ne changera rien qu'ils soient à 30. La question du logement doit vivre un changement parce que cela conditionne tout. Je sais bien que le contexte financier fait qu'en mai 2012 les vannes ne vont pas être ouvertes d'un seul coup. Mais il faut dégager des marges de manœuvre.

Propos recueillis par Julien Vanhée

(Retrouvez l'intégralité de l'entretien sur www.poteapote.com)

FEMINISME

Assurons la sécurité et l'émancipation des femmes victimes de violences.

Nombre de femmes sont victimes de violence au sein de leur lieu de vie (violences conjugales, mariages forcés, exploitation). Il est nécessaire de les accueillir dans des conditions de sécurité, de confort et d'écoute, pour cela nous revendiquons : la création de foyers d'hébergements d'urgence dans toutes communes ou agglomérations de plus de 30 000 habitants.

Une IVG quand j'en ai besoin !

PLUS DE TRENTE ANS APRÈS LA LOI SUR L'AVORTEMENT DE SIMONE VEIL, L'IVG EST-ELLE ENTRÉE DANS LES MOEURS ? PAS SI SÛR. L'ACTE N'EST PAS ANODIN ET IL NE S'EST TOUJOURS PAS BANALISÉ. VOULOIR AVORTER EN FRANCE EN 2011 PEUT ENCORE S'AVÉRER UN PARCOURS SEMÉ D'EMBÛCHES.

Il n'est pas rare d'entendre qu'il n'y a que trois, deux, voire un seul endroit où avorter pour tout un département. Une situation qui laisse pantois(e) quand elle ne choque pas tout simplement. Interrogée, la Présidente de la Coordination nationale des comités de défense des hôpitaux et des maternités de proximité, Françoise Nay, confirme : « A priori, il n'y a pas d'égalité d'accès à l'IVG en France. » En 2009, 222 100 IVG ont été recensés en France (1) .

Un manque de personnel. « Certes il y a un problème de recrutement », reconnaît Françoise Nay. « Pour la simple et bonne raison qu'il n'y a pas de formation. Il n'y a pas de renouvellement des équipes, pas de volonté. On est dans une situation de pénurie annoncée depuis quinze ans. On aurait pu rectifier le tir en temps et en heure. » La formation se résume à quelques heures de cours pour la théorie et la pratique d'avortements en internat, alors que « la formation dans les centres d'IVG dits « autonomes », de nouveaux médecins a été empêchée à l'AP-HP », précise le Dr Jean-Claude Magnier, co-Président de l'ANCIC (Association Nationale des Centres d'Interruption de grossesse et de Contraception).

Un acte peu valorisé. Peu valorisée par l'institution hospitalière, la pratique de l'IVG est peu valorisante pour le futur médecin. « Actuellement, le système de santé est fortement remis en cause », avance le Dr Magnier. « Mais les spécificités propres à l'IVG en rajoutent par rapport au traitement global. Par exemple, la rémunération de l'acte est à peu près le tiers de ce qu'elle devrait être. Ce forfait a été vaguement augmenté quelques fois mais n'a pas du tout suivi les coûts réels. » L'IVG est devenue un acte peu rémunéré dont se désintéressent les directeurs d'hôpitaux et duquel les établissements privés se désengagent.

Des structures qui disparaissent. Alors que plus des deux tiers des IVG (77 % en 2008) sont pratiquées dans le secteur public, le nombre de structures tend à diminuer. A noter que 5 % des établissements en réalisent un quart. « Il y a eu une centaine de fermetures de centres cette année.», affirme Françoise Nay. Pour pallier ces difficultés matérielles, les autorités sanitaires encouragent l'avortement médicamenteux. Ce qui n'a pas grand sens dans la mesure où la pratique en cabinet doit être soumise à la proximité avec une structure pratiquant les IVG.

Des délais qui s'allongent. Les structures existantes sont débordées. « On est à moins de 540 maternités aujourd'hui, » poursuit Françoise Nay. « Avec la diminution des lieux d'accueil, les capacités des femmes à avorter ont diminué. Ce que l'on sait avec certitude, c'est que les délais de réponse se sont allongés, jusqu'à trois semaines sur Paris ce qui fait beaucoup. On voit augmenter le nombre d'avortements à l'étranger. On sait par exemple que ce peut être compliqué d'avoir une IVG sur la région parisienne en été. On met les femmes en difficulté alors qu'elles sont déjà dans une situation angoissante. » Ce que confirme l'Ancic : sur 125 femmes ayant eu recours à une IVG sur un seul établissement néerlandais, 29 % d'entre elles avaient formulé leur demande dans le délai légal.

Une réelle maltraitance. Ces paramètres additionnés engendrent une maltraitance que dénonce le Dr Magnier. Ce dernier préconise d'accueillir les femmes dans des structures dédiées, dans des conditions décentes, avec du temps à leur consacrer, couplées à de vraies consultations sur la contraception. La prise en charge de l'IVG à l'heure actuelle peut se révéler un non-choix pour la patiente. « Les femmes doivent pouvoir choisir la manière dont elles vont avorter, sous anesthésie locale ou générale si elles le désirent, et ne pas se voir imposer un avortement médicamenteux, comme cela arrive. » Jean-Claude Magnier confirme que nombres de praticiens n'hésitent pas à refuser des IVG à des femmes qui en ont déjà subi une, alors qu'il n'y a pas de contre-indication particulière à subir ce geste plusieurs fois. Sans parler des mineures qui étaient 11 670 en 2009 (2) en France métropolitaine à avorter et de qui l'on exige une autorisation parentale, voire la présence d'un parent. Le droit pour les femmes à disposer d'elles-mêmes : encore un effort !

Christine Chalier

(1) Chiffres de la DREES, études et résultats n° 765 de juin 2011.
(2) Chiffres cités par l'ANCIC.

ROMAIN, 18 ANS.
CHASSÉ DU DOMICILE FAMILIAL.
PARCE QU'IL EST HOMOSEXUEL.

Source : Shutterstock © Djisavic - © La conception et la réalisation de cette campagne sont offertes par l'agence tand'M www.tand-m.com

LUTTONS ENSEMBLE CONTRE L'HOMOPHOBIE

AIDEZ-NOUS POUR LES AIDER
www.le-refuge.org

Le Refuge
agir contre l'isolement des jeunes
LYON - MARSEILLE - MONTPELLIER - PARIS

HÉBERGEMENT TEMPORAIRE ET ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE ET SOCIAL DES JEUNES VICTIMES D'HOMOPHOBIE

LA LIGNE D'URGENCE 24H/24H : **06 31 59 69 50**

AFASE Une affaire de femmes

ELLE EST LEUR DEUXIÈME MAMAN, LEUR TANTINE. FONDATRICE ET ACTUELLE PRÉSIDENTE DE L'AFASE, L'ASSOCIATION DES FEMMES AFRICAINES DE SARCELLES, MADAME DEMBELÉ PRODIGUE SOUTIEN ET BIENVEILLANCE AUX PRIMO-ARRIVANTS MAIS AUSSI AUX HABITANTS DU QUARTIER.

Ils passent la tête dans son bureau, pour dire simplement bonjour ou pour régler un problème avec la CAF. A L'AFASE, femmes, mais aussi hommes et enfants viennent pour des cours d'alphabétisation, une aide aux devoir ou à la recherche d'emploi, des vacances en famille à la campagne ou des chantiers de solidarité à l'étranger.

L'AFASE, c'est le dernier bébé de Kya Dembelé. Il est né de sa mobilisation pour les primo-arrivants dans les années 70. Une expérience qu'elle a elle-même vécue en provenance du Mali dix ans plus tôt. Mais une fois mariée et mère de famille, et à force de volonté, elle a repris ses études jusqu'à être titulaire d'une maîtrise en économie politique.

« Mon militantisme pour les femmes, c'est une base. Dans les mouvements estudiantins, nous étions entre femmes pour plaider les causes de ceux qui venaient étudier. » Elle crée d'abord un Centre d'échange et de rencontre des femmes africaines avec trois amies dans le 19ème à Paris. « Nous faisions tellement de choses que les gens étaient obligés de savoir que nous existions. Mais à Paris, on ne pouvait pas atteindre tout le monde. » D'où l'idée de s'implanter à Sarcelles dès 1986.

La référence aux femmes africaines qui donne son nom à l'association est d'abord un hommage à toutes ces femmes qui transportent leur foyer et en sont l'essentiel pilier. Celles qui construisent et tissent une vie solide à leurs enfants malgré les difficultés de l'exil, de l'isolement. Chaque petit pas est aussi la victoire de Kya Dembelé.

Christine Chalier

Eclairage :

Alphabetisation à quel prix?

EN BRADANT L'ALPHABÉTISATION DES PRIMO-ARRIVANTS ET EN DÉNIGRANT CE RÔLE AUX ASSOCIATIONS, LES POUVOIRS PUBLICS METTENT EN DANGER LEUR INTÉGRATION. EXPLICATIONS.

En vigueur depuis 2006, le Contrat d'accueil et d'intégration impose, depuis 2007, à chaque demandeur d'une carte de séjour l'obligation d'apprendre le français. Cette injonction est une bonne chose, puisqu'elle offre à toute personne désireuse de s'installer en France des outils pour une meilleure intégration et une socialisation plus rapide.

Cependant, si l'apprentissage de la langue demeure gratuit pour les primo-arrivants, les conditions qui leur sont offertes ont été mises à mal par une récente donne. Hier mandatées, les associations qui font de l'alphabétisation dépendent aujourd'hui d'un marché public. « C'est un système que l'on n'a pas cherché. Nous avions l'habitude de fonctionner sur des subventions », nous dit Victor Silberefeld, directeur de la Fédération des AEFTI (Association pour l'Enseignement et la Formation des Travailleurs Immigrés). Un appel d'offres qui équivaut à une mise en concurrence des associations entre elles, voire avec des entreprises privées. « C'est de la marchandisation. Le système de marché public rend le critère financier très important. Et nous n'y sommes pas favorables car nous considérons que le niveau de qualité des formations baisse quand le principal critère de sélection en est le coût. »

Par ailleurs, la baisse des subventions allouées aux associations par l'Acsé (Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances), dès cette année, a fait fermer certaines d'entre elles qui faisaient de l'alphabétisation. Cette politique qui permet d'évincer les associations du système d'accueil des étrangers n'aura au final qu'une conséquence, celle de démanteler le réseau de solidarité avec les immigrés. Car, l'apprentissage du français dans une association permet d'emblée aux travailleurs étrangers de s'inscrire dans « la vie la cité » et de défendre leurs droits.

Christine Chalier

LAÏCITÉ

Sauvons la laïcité par le savoir.

Malmené, mal connu, galvaudé, le principe de laïcité est pourtant la base essentielle du principe républicain de notre société. Pour transmettre le fondement de la tolérance, l'acceptation des différence en cette France plurielle, le respect de toutes les croyances et religions, le refus de l'intégrisme et la solidarité entre les peuples, nous revendiquons l'enseignement de la laïcité à l'école.

« Et pour que Marianne chante à nouveau. »

GILLES LE BAIL, DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES MJC, PRÉSIDENT DU CNAJEP (CONSEIL NATIONAL DES ASSOCIATIONS DE JEUNESSE ET D'ÉDUCATION POPULAIRE), EXPLIQUE COMMENT IL FAUT DE L'ISLAM UN ATOUT POUR LA FRANCE.

© Arianne Dioussky

Alors que les peuples du sud méditerranéen montrent que le monde musulman bouge, la France ne donne-t-elle pas l'impression qu'elle reste centrée sur elle-même en relançant à nouveau un débat sur la place de l'islam dans la république française ? Depuis plus de 23 ans et l'affaire du foulard à Creil, le débat sur l'islam est réactivé régulièrement par les gouvernants français.

Même si le débat sur l'islam peut être légitime, le calendrier électoral lui donne un sens particulier. Le risque est grand que ce débat renforce une nouvelle fois, les amalgames et les stigmatisations dont font l'objet les musulmans en France. Il y a régulièrement confusion entre l'islam, l'immigration, l'insécurité et l'extrémisme religieux. Cette confusion est entretenue par le parti d'extrême droite, ainsi que par une partie de la majorité actuelle. On l'a bien vu au cours du débat sur l'identité nationale, les dérapages furent nombreux et les questions de fond comme l'adhésion au projet républicain ne furent jamais abordées.

Ainsi, c'est une nouvelle fois agiter les peurs, les différences alors qu'en France, les habitants ont besoin de faire société, à savoir retrouver ce qui fait la cohérence et le partage entre eux. Faire de l'islam un atout pour la France, c'est évoquer les ressources qu'il propose, c'est valoriser sa participation à la vie de la société. C'est réunir les français sur ce qui les rassemblent et non sur ce qui fait leurs différences. On ne peut que s'interroger sur cette stratégie politique qui peut masquer une incapacité à proposer un réel projet de société pour sortir de la crise, redresser l'économie, résorber le chômage ou réduire les inégalités, affirmer les valeurs universelles de la république française.

Ainsi, initier ce débat, en période électorale va à l'encontre des nombreux thématiques abordées dans mon dernier ouvrage : « Et pour que Marianne chante à nouveau ». En effet, dans une société française en proie au doute et de plus en plus divisée, il est indispensable de retisser le fragile lien social et re-situer l'homme au cœur de l'action publique. Il faut replacer l'éducation et la participation au centre du projet de reconstruction d'une citoyenneté responsable. Comment redonner du sens à un projet humaniste et réduire la distance entre les élus et le citoyen ? Comment assurer à la jeunesse qu'elle est bien l'avenir de notre société ? Comment imaginer une économie où l'homme serait au centre des décisions ? Au-delà des constats et du sentiment d'indignation, « Et pour que Marianne chante à nouveau » propose des orientations pour dessiner la société de demain, mais surtout met en évidence le socle de valeurs communes des français.
Pointer la question de l'islam, comme c'est le cas en France, c'est sous entendre qu'il pourrait y avoir une incompatibilité vis à vis des valeurs républicaines et de la laicité. Les questions soulevées dans l'actualité comme la construction des mosquées, ou les prières dans la rue, demandent le plus souvent uniquement l'application de la Loi de 1905 dans son volet technique, sans démagogie et en sortant de l'idéologie.

Gilles Le Bail

MONDE IMMIGRATION

Régularisons les travailleurs sans papiers.

Parce les travailleurs sans-papiers participent pleinement à l'économie française en payant des impôts, en cotisant, en développant des secteurs comme le BTP et la restauration et en consommant ; parce que les travailleurs sans-papiers participent aussi pleinement à l'économie de leur pays d'origine, en envoyant de l'argent à leur famille et en étant partie prenante de chantiers de co-développement ; pour garantir l'égalité des droits des travailleurs, nous revendiquons : la régularisation des travailleurs sans-papiers.

L'accès aux soins fantômes des Sans-Papiers

ALORS QUE LES DROITS DES ÉTRANGERS À PRÉTENDRE À DES SOINS DE QUALITÉ EN FRANCE S'AMENUISENT, POTE À POTE S'EST «AMUSÉ» À REGARDER COMMENT ON FAIT, POUR SE SOIGNER, QUAND ON EST SANS PAP'....

Selon la charte sociale européenne, au même titre que tous les résidents de l'Union, les personnes en situation irrégulière doivent bénéficier d'une protection sociale. Mais, un «curieux» constat se fait dès lors qu'on parle de l'accès aux soins...

« • Article 11 – Toute personne a le droit de bénéficier de toutes les mesures lui permettant de jouir du meilleur état de santé qu'elle puisse atteindre.
• Article 13 – Toute personne démunie de ressources suffisantes a droit à l'assistance sociale et médicale.
• Article 14 – Interdiction de discrimination. La jouissance des droits et liberté reconnus dans la présente Convention doit être assurée, sans distinction aucune, fondée notamment sur le sexe, la race, la couleur, la langue, la religion, les opinions politiques ou toutes autres opinions, l'origine nationale ou sociale, l'appartenance à une minorité nationale, la fortune, la naissance ou toute autre situation.»

Mais dès lors qu'il s'agit de l'accès aux soins, on constate qu'il y a une différence entre les textes de la Charte et la réalité. Peut-on affirmer que les sans-papiers jouissent de ce droit d'accès aux soins médicaux? J'ai voulu savoir ce qu'il en est en France, aujourd'hui, réellement.

En vrai, la loi française est quand même bien faite. Afin de respecter la Charte européenne qui préconise un accès aux soins pour tous, un élément à été créé : l'AME L'Aide Médicale d'Etat comme son nom l'indique, est une aide qui a pour but de permettre aux personnes étrangères résidant en France en situation irrégulière, de manière ininterrompue depuis plus de trois mois, de bénéficier gratuitement de soins médicaux. Mais avant d'avoir droit à ce « sésame », le malade se retrouve face à des difficultés. L'une d'elles est de savoir où aller pour se faire soigner. Sachant qu'il ne peut pas se rendre aux urgences des hôpitaux, soit parce qu'étant sans-papiers, il craint de se faire arrêter. Soit pour une raison toute simple : il n'a pas les moyens de payer ses frais médicaux. Mais même avant de savoir où se rendre, le malade se retrouve face à un système qui a pour but de le décourager dans ses démarches.

J'ai fait l'expérience de me rendre dans un grand hôpital parisien afin de savoir où aller lorsqu'on est sans papier. Deux heures plus tard, après avoir visité et sympathisé avec la quasi totalité de l'hôpital . . . RIEN, le NEANT! Personne ne pouvait me dire où aller exactement. Autrement dit cette visite s'apparentait plus à la quête du Graal qu'à un simple renseignement. Si l'on rajoute à ça le fait que certains membres du corps médical, refusent de soigner des malades qui possèdent l'A.M.E. sous prétexte que ceux-ci feraient des abus, puisqu'ils savent qu'ils ont accès gratuitement à tous types de soins. Alors j'ai envie de dire:

« Oh toi SANS-PAPIERS!
Qui est venu ici pour te faire soigner.
Accroche-toi, car tu n'as pas fini de galérer! »

Ce manque de coopération de la part de l'État et du milieu médical est d'autant plus incompréhensible, puisqu'eux-même reconnaissent que si le bénéficiaire retarde son recours aux soins, il pourra faciliter la propagation de certaines maladies, telle que la tuberculose ou la gale. Et que si la prise en charge est plus tardive, d'un point de vue économique, le malade coutera plus cher en dépense totale de l'AME. C'est donc plus couteux, sanitairement et économiquement, de ne pas respecter les Sans-papiers, et la Charte.

Néanmoins des associations comme MDM (Médecins du Monde) se sont fixés pour mission de défendre ce droit. Il existe des centres médicaux qui fournissent gratuitement des soins aux malades qui ne possèdent pas l'AME. Certains hôpitaux en partenariat avec MDM proposent des points PASS (Permanences d'Accès aux Soins), dans lesquels le malade est pris en charge et soigné. Heureusement pour eux, et pour nous spectateurs de ce système injuste et limite xénophobe, ces associations luttent encore pour que l'accès aux soins pour les sans-papiers reste un droit fondamental, et tentent de faire de ces textes juridiques une réalité... non-fantômatique.

Edith Méli

Togo : l'introuvable démocratie

KOFI YAMGNANE EST UN HOMME POLITIQUE FRANCO-TOGOLAIS. ANCIEN SECRÉTAIRE D'ÉTAT À L'INTÉGRATION DE FRANÇOIS MITTERRAND (91-93), IL S'EST VAINEMENT PRÉSENTÉ À DEUX REPRISES À L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE AU TOGO. IL APPELLE AU SURSAUT DÉMOCRATIQUE DE CE PAYS.

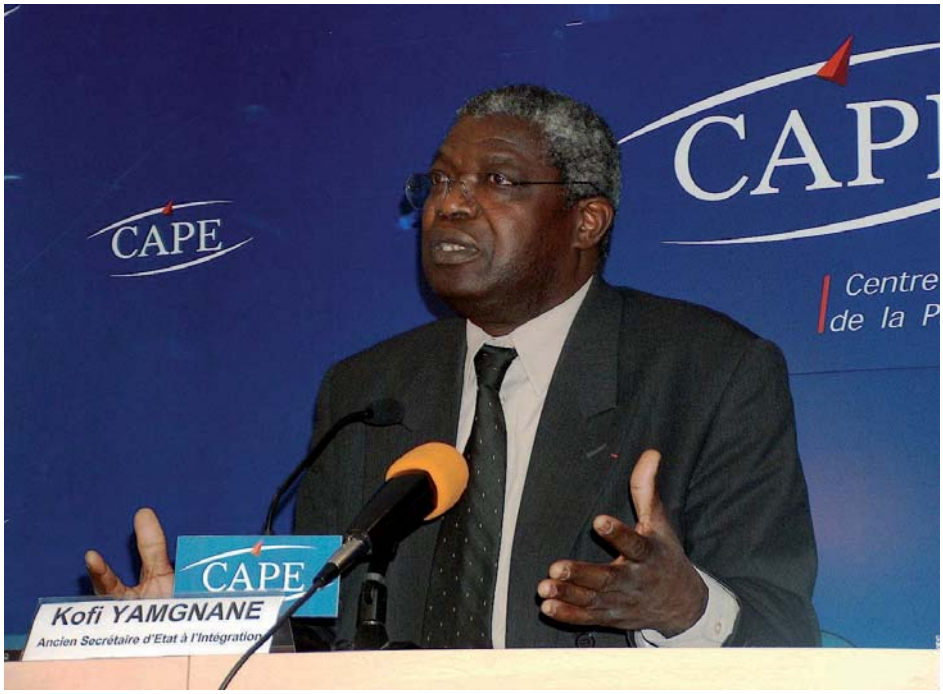

Le Togo est un pays francophone constitué d'une bande de terre de 55 000km2, située sur la côte du Golfe de Guinée, limitée au Nord par le Burkina Faso, le Bénin à l'Est et le Ghana à l'Ouest. Le pays compte environ 6 millions d'habitants, répartis en 37 ethnies. Son histoire comme sa géographie, sont un concentré de celles de l'Afrique de l'Ouest. Sur ses 600 km de long, le Togo offre au visiteur l'ensemble de la panoplie des paysages d'Afrique : au sud, la grande forêt et au nord, le début des éléments sahéliens. Colonie allemande entre 1884 et 1914, le Togo passe sous tutelle française sous le contrôle de la SDN en 1914. Il accède à l'indépendance le 27 avril 1960 sous la conduite de Sylvanus Olympio, son premier Président, assassiné le 13 janvier 1963 par une demi-douzaine de sergents sans solde fraîchement libérés par l'armée française à la fin de la guerre d'Algérie.

Depuis cette date, il écrit quotidiennement son histoire avec le sang de ses enfants. Tombé sous une dictature sanglante sous la férule de Gnassingbé Eyadema jusqu'à sa mort le 5 février 2005, le pays est très gravement ensanglanté par son armée qui décide de confier le pouvoir à un des nombreux fils du défunt président (110 enfants reconnus !). Le système mis en place depuis 1967 continue de fonctionner à plein régime : il est fait d'un dosage machiavélique de violence politique, d'absence totale de démocratie, d'impunité, de corruption et de pillage systématique des biens publics. Aussi bien le pouvoir en place que l'opposition, l'institution militaire, la société civile, les media, la diaspora, la communauté internationale… au Togo tout le monde confond allègrement la carte et le territoire. Le pouvoir se contente de réciter des litanies de mots jolis mais vides de sens : démocratie apaisée, respect des droits humains, développement en cours, retour des investisseurs…

L'opposition clame sa volonté de changement, mais se complait manifestement très bien dans son statut d'opposition. La société civile et la diaspora se font balader, diviser, manipuler… L'institution militaire, très présente et très pesante dans la politique nationale, parle de réconciliation nationale mais ne cesse de martyriser la population, dans la plus totale impunité. Quant à la communauté internationale, par son silence et son indifférence, elle se fait objectivement complice d'un régime redoutablement autocratique. Les élections, organisées depuis les années 90 à la suite du discours de La Baule de François Mitterrand, ne sont qu'un simulacre par lequel tout participant n'apporte que sa part de légitimation au pouvoir. De guerre lasse, ils sont nombreux, tant de la société civile que de l'opposition, ceux qui ont fini par « jeter l'éponge » et accepter dans la honte et le déshonneur, de collaborer avec le pouvoir. Le dernier exemple en date est celui de M. Gilchrist Olympio, autoproclamé « champion de l'opposition historique » …qui vient de se rendre avec armes et bagages à son ennemi d'hier : une capitulation en rase campagne qui a de fortes odeurs de trahison.

Le scrutin de 2010 pour l'élection présidentielle n'a pas dérogé à la règle : fraudes massives, bourrage des urnes, menaces… devant le regard ébahi des observateurs européens. En résumé, le peuple togolais vit une longue nuit de dupes qui dure depuis 50 ans : découragés et affamés, les Togolais ne pensent alors plus qu'à leur survie. Mais pour la première fois sérieusement remise en cause à l'intérieur par des manifestations hebdomadaires géantes, ``boudée'' et isolée à l'extérieur grâce à notre entregent diplomatique, la dictature togolaise est en butte à de réelles difficultés. Elle n'a jamais été aussi fragile et elle le montre par sa fébrilité. Le dernier projet de loi l'illustre parfaitement : en flagrante contradiction avec la constitution togolaise, ce projet interdit toute manifestation ou tout rassemblement public, sous peine d'un emprisonnement de 5 ans ! Le vent de liberté qui souffle depuis le nord du Sahara a semé la panique au Togo…

Ce n'est donc pas le moment de relâcher notre pression. C'est le moment que j'ai choisi pour lancer un nouveau parti politique du nom de « SURSAUT », avec l'objectif de rassembler l'opposition sur les valeurs républicaines : liberté, égalité, fraternité, solidarité, justice, laïcité. Pour réussir mon projet, j'ai besoin de l'aide de tous les démocrates du monde. La république togolaise sera la République de tous, sans distinction d'origine, de race, de sexe, d'appartenance religieuse ou philosophique. J'ai besoin de tous mes amis pour lancer ce mouvement, le nourrir et le faire grandir jusqu'à la prise pacifique du pouvoir.
Merci à vous..

Kofi Yamgnane
Ancien Secrétaire d'État

Israël / Palestine
En finir avec le nationalisme

DIRECTRICE D'ÉTUDES À L'ECOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES, HISTORIENNE SPÉCIALISTE DU PEUPLE JUIF MAIS AUSSI FEMME POLITIQUE ENGAGÉE AUX CÔTÉS DE EELV (LE PARTI ÉCOLOGISTE), ESTHER BENBASSA PARIE SUR UN MODÈLE FÉDÉRATIF POUR DÉCLENCHER LA PAIX EN PALESTINE.

Quelle est votre position sur la question palestinienne et votre vision sur une éventuelle résolution du conflit ?

Je vis ce conflit d'une manière peut-être un peu plus intense parce que je suis d'origine israélienne. J'ai grandi en Israël. Je tiens à l'existence d'Israël comme je tiens également à la fondation d'un Etat palestinien aux côtés d'Israël, ou sinon à un modèle fédératif entre Israël, Gaza et la Cisjordanie. Dans un premier temps, ces trois confédérations, indépendantes, pourraient trouver un modus vivendi pour créer des institutions communes et se gérer. Gaza et la Cisjordanie pourraient être liées à Israël par des liens administratifs tout en restant autonomes et auraient des représentants au Parlement israélien. Et en compensation de ce qui s'est passé en 1948-49, les expulsions ou le départ des Palestiniens, les Palestiniens auraient des droits dans les Etats autonomes de Gaza et de Cisjordanie, dont bénéficient les Israéliens : pension de veuvage, pension de vieillesse, infrastructures de santé. Il y aurait un passage libre. Je pense à trois confédérations parce qu'il se peut que le Hamas et la Fatah ne puissent dans la durée tenir ensemble.

Dans une deuxième étape, on pourrait très bien imaginer que ces deux unités autonomes vivant en voisinage avec Israël, passeraient de l'autonomie à l'indépendance et créeraient une vraie fédération avec Israël. Trois confédérations dans la même région, et des rapports pacifiés avec le monde arabe.

Pensez-vous que le Hamas doit entrer dans les négociations et à quelles conditions ?

Oui bien sûr. J'ai écrit une tribune dans Le Monde pendant l'offensive de Gaza expliquant que le Hamas est un partenaire à part entière. L'OLP a été terroriste aussi. Il a mis cravate et costume, a négocié à Oslo et a reconnu l'Etat d'Israël. Le Hamas le reconnaîtra aussi un jour. On ne peut pas faire fi de ce partenaire qui est sur place et qui a été élu.

Qui, aujourd'hui en Israël, porte ce discours ?

Suite au printemps arabe, aujourd'hui en Israël, des intellectuels et des personnalités politiques demandent qu'il y ait un Etat palestinien. Depuis Oslo c'est nouveau. Même si le printemps arabe n'a pas eu d'effets visibles sur la population palestinienne, on peut penser qu'Israël est déboussolé car il a perdu des interlocuteurs fixes auxquels il tenait, comme Moubarack... La société civile joue un rôle très important. Cette opinion demain peut se dire : « On en a assez, on veut vivre tranquillement. On veut un pays en paix et le prix de cette paix est un Etat palestinien. »

Cette proposition n'est pas relayée ni sur la scène politique ni sur la scène médiatique.

Parce qu'on veut les mêmes solutions, parce que ça réconforte, sachant que les mêmes solutions donnent les mêmes résultats. A savoir l'échec. Personnellement, je suis pour que l'ONU reconnaisse l'Etat palestinien, ce qui lui donnerait un renouveau pour entamer d'autres voies de paix. On peut chercher d'autres modèles que les modèles nationalistes. On en a assez du nationalisme israélien et du nationalisme palestinien. Le problème des colonies pourrait être réglé si les gens vont librement où ils veulent. De plus, cette reconnaissance de l'Etat palestinien isolerait Israël au point de vue médiatique. Cet isolement est très mauvais pour Israël et peut jouer sur l'opinion publique. L'opinion israélienne, est très fluctuante, très variable. Pendant Oslo, les Israéliens voulaient un Etat palestinien. Demain elle peut à nouveau aller dans ce sens.

Propos recueillis par Christine Chalier

MEMOIRE

"L'égalité n'est jamais acquise,
c'est toujours un combat."

François Mitterrand

Il y a Mitterrand la 1ère machine

ANNIVERSAIRE ! FRANÇOIS MITTERRAND A CRÉE LE PREMIER MINISTÈRE DE LA VILLE IL Y A 20 ANS. DEPUIS, LA GAUCHE ET LA DROITE, SONT

Qu'est-ce que le ministère de la Ville ? Une usine à faire pousser du béton, ou à soigner le social ? L'actuel Ministre de la Ville, Maurice Leroy, lui, parle avant tout de son ministère comme d'une «spécificité à la française». Et ça fait 20 ans que ça dure. On doit la paternité de ce ministère dédié aux quartiers populaires à François Mitterrand. Mais, triste anniversaire, depuis 20 ans : comment ce concept a évolué ? qu'est-ce qui a vraiment changé ? Il serait aisé, l'aigritude aidant, de répondre : non, rien a changé. Ca serait facile, n'est-ce pas? Hé bien, malheureusement... alors que je ne suis pas quelqu'un d'aigri...

Pourtant, le ministère de la Ville, responsable au départ «des dispositifs de solidarité visant le rattrapage des territoires en difficulté et de l'accompagnement social de leurs habitants», a accouché d'une multitude de sigles multi-bulles que nous connaissons plus ou moins : les fameuses ZEP, le médiatique ANRU, les CUCS en sursis, la loi SRU, les DSQ, et autres ZUS, UTEQ ou ZRU. Alors tout ça pour quoi ? Pourquoi ce sentiment de «même pas commencer»? Pour y répondre, il faut revenir aux origines de ce ministère et à son approche que le recul nous pousse à qualifier de... naïve.

Michel Delebarre, premier Ministre, de décembre 1990 à mai 1991 «le ministre de la Ville doit être une mauvaise conscience du gouvernement et de l'administration «

Bernard Tapie, d'avril à mai 1992, puis de décembre 1992 à mars 1993, propose : «les parrainages de quartiers par les grandes entreprises et l'insertion par le sport».

Simone Veil, la première femme ministre de la Ville de mars 1993 à mai 1995, chargée également des affaires sociales.

Vaux-en-Velin, banlieue de Lyon. Octobre 1990. Des émeutes ont été déclenchées suite à la mort d'un jeune motard à un barrage de police. Deux mois après, François Mitterrand prononce son discours fondateur de sa politique de la ville. Il veut aller plus loin que Valery Giscard d'Estaing dans les années 70, et encore plus loin que son premier mandat de 1981 qui avait vu la création des premières Zones d'Education Prioritaire (les ZEP) ou l'ouverture des missions locales, ces permanences d'accueil pour la santé, la recherche d'emploi, le logement. Cette fois-ci, le super ministre héritera d'un décret lui donnant « une autorité ou une capacité d'agir sur une trentaine d'administrations centrales, tous ministères confondus ». L'objectif est de « redresser ce courant » en... cinq ans ! Rien que ça. En 5 ans ? Et Tonton créa la 1ère Machine à Bulles en Béton.

Michel Delebarre (PS) tourne le premier boulon. Aujourd'hui, l'actuel député-maire de Dunkerque reconnait que c'était une « gageure impossible... ».

20 ans inventait à bulles en béton

PASSÉES DE LA NAÏVETÉ À LA NÉGLIGENCE. LE MINISTÈRE S'EST GOINFRÉ DE BÉTON, TOUT EN AMAIGRISSANT SON CARACTÈRE SOCIAL.

A l'époque, il est déjà ministre du béton : ministre de l'Equipement et du Logement. Après lui, pour faire du social en béton, se succèderont à cette charge nouvelle : André Laignel (PS), Bernard Tapie (PRG), François Loncle (PS), Simone Veil (UMP), Eric Raoult (UMP), Claude Bartolone (PS), Jean-Louis Borloo (PR), Fadéla Amara (société civile), jusqu'à aujourd'hui : Maurice Leroy (Nouveau Centre), qui parle d'un ministère «ni de gauche, ni de droite», mais de plus en plus axé sur la construction. Pour le plan de Rénovation Urbaine, c'est près de 12 milliards d'euros qui ont été engagés pour les prochaines années.

Mais le plus important, si on peut s'accorder à penser que ce n'est pas la couleur politique, demeure ces zones géographiques enclavées et ces populations qui vivent dans ces bulles de béton, toujours prêtes à éclater, comme ce fut le cas avec les Emeutes commencées le 27 octobre 2005. Selon le sociologue Emmanuel Heyraud, la politique de la Ville concerne directement 8 millions de personnes et 2 500 quartiers. Sans compter leur influence sur l'ensemble de la population. Mais le rapport des députés François Goulard (UMP) et François Pupponi (PS) rendu fin 2010 vient rappeller non plus la naïveté, mais la négligence des pouvoirs publics envers ces populations encimentées.

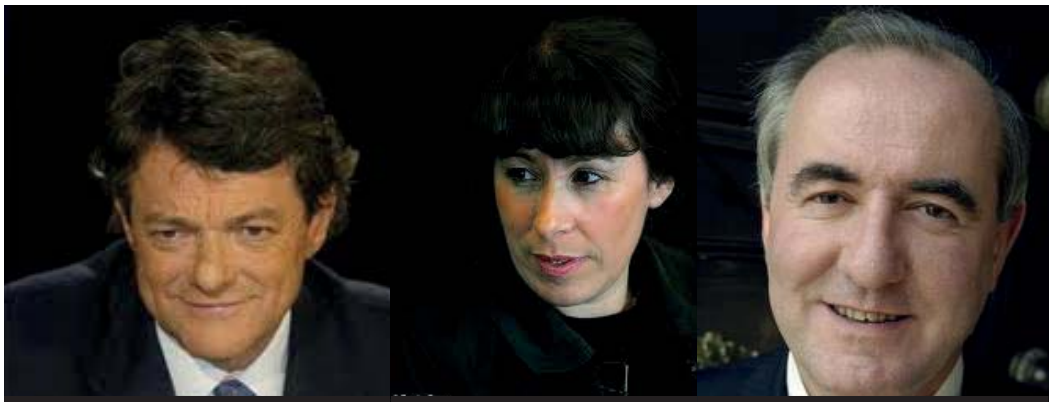

Jean-Louis Borloo, de mai 2002 à mars 2004, à l'origine du plan de rénovation urbaine de l'ANRU

Fadéla Amara, de 2007 à novembre 2010 : «Il est hors de question qu'on continue à se la raconter sur la question des banlieues»...

Maurice Leroy, ministre depuis novembre 2010 : «Je n'ai jamais cru au plan Marshall des banlieues».

20 ans après, le rapport parlementaire dénote entre autres «une baisse de crédits de la politique de la Ville» reconnue par Maurice Leroy lui-même, le premier à admettre, parallèlement, que «ces quartiers doivent bénéficier des fonctionnaires les mieux formés» parce que 20 ans après, ce n'est toujours pas le cas. C'est bien le béton qui l'a emporté sur le social. Là où un futur ministère des affaires populaires pourrait parer à ces carences sociales, en attendant, le concept du ministère de la Ville est devenu, 20 ans après, urbaniste, et socialement : une coquille dangereusement vide. Si le ministère de la Ville est né suite à des émeutes, faut-il alors attendre les prochaines, pour voir toute la politique de la Ville s'envoler comme des bulles d'illusion... en béton?

dolpi

MOVE ON UP

Succès garanti pour le vivre ensemble : plus d'un million de personnes se sont déplacées pour voir défiler sur scène les artistes mobilisés pour l'égalité et contre les discriminations.
Concert SOS Racisme du 14 juillet

Des productions audiovisuelles pour tous et par tous.

Parce qu'au regard du temps d'antenne en fonction des catégories socioprofessionnelles, les cadres qui représentent 14% de la population ont 66% du temps d'antenne contre 9% pour les 18% d'ouvriers ; parce que les médias ne sont pas représentatifs de la France d'aujourd'hui ; pour que la République Métissée soit mise en valeur, nous revendiquons :
que 10% de la redevance TV soit transférée dans un fonds à gestion paritaire pour financer des productions audiovisuelles issues des quartiers populaires.

Le comique Bantou Cosmopolite Phil Darwin

L'HUMOUR EST UNE ARME ANTIRACISTE QUE LE COMÉDIEN PHIL DARWIN SAIT UTILISER. CE COMÉDIEN COSMOPOLITE POURSUIT UNE OEUVRE QUI SE VEUT AUTHENTIQUE. RENCONTRE AVEC UN BANTOU NEW STYLE.

Fabrice Vallon

Riposter contre les idées vomies par une extrême droite pleine de certitudes, on le sait, peut être fait avec humour ! Entre autres, c'est ce que propose Phil Darwin. Le comédien Congolais de Brazza surfe sur la vague du stand-up pour le plaisir des «re-nois, des re-beus, sans oublier les re-blancs!». Pourtant, ce jeune homme qui fait le moonwalk, qui joue le lover ou le macho, qui change de voix au grè des multiples personnages (arabes, antillais, femmes subsahariennes), qui fait les gros yeux, crache en arabe ou danse le zouk, se défend de profiter d'un quelconque créneau «humour antiraciste» ou communautaire.

Son humour est avant tout cosmopolite. Et c'est d'autant plus vrai que ce Bantou âgé de 33 ans a lui-même beaucoup voyagé et a séjourné longtemps au Maghreb : «une dizaine d'années, puis ils m'ont relâché quand j'ai fini d'écrire le spectacle!». Voulant rester authentique, le comédien ne cherche pas à tricher comme il dit : «c'est vraiment mon parcours, si mon père avait été diplomate en Chine...» alors peut-être, il aurait proposé un ou plusieurs personnages ou une situation venue de l'Empire du Milieu. Phill Darwin raconte seulement ce qu'il a vu.

En attendant, son spectacle : «c'est avant tout du divertissement» qui vise «la fraternité des peuples», en passant par l'autodérision : «le premier sketche que j'ai écrit évoquait ma petite taille d'un mètre virgule». Notons au passage que le prochain spectacle Des Ruines, évoquera avec gravité par le biais d'un monologue dramatique, une autre blessure : «L'exploitation de l'Afrique par l'Occident».

Le minuscule comédien n'hésite pas à exprimer ce qui lui fait mal, via les larmes ou le rire. Mais ce qui a de grand, par ailleurs dans son écriture, et de très grand cette fois-ci, c'est sa volonté de «bousculer les certitudes» et notamment sur le rapport femmes/hommes. Sur un rythme engagé engageant tout le long de sa prestation, Phil darwin ne se fait pas d'illusion sur son impact sur les racistes : «Eux, comme il est difficile de les faire venir au spectacle, là où on peut les attraper, c'est à la télé : c'est là qu'ils peuvent se surprendre à rire», malgré leurs certitudes? «Si... si... malgré leurs certitudes».

dolpi

Une Rivale qui emballe

Sorti en DVD en 2008, La Rivale d'Edouard Carrion n'a pas eu les honneurs des principales chaînes de télé auxquelles il était destiné, si ce n'est TVmonde. Ce film indépendant et à petit budget a pourtant écumé les festivals en y remportant chaque fois un grand succès. Ce n'est pas tant le sujet, certes atypique, dont il traite, la polygamie, que le propos qu'il véhicule qui, selon le réalisateur, a refroidi les diffuseurs. Si le film parle de la communauté africaine en France et de l'ascendant familial, il ne montre en tout cas ni banlieue grise et désespérante, ni jeune en échec scolaire, ni dealers de shit. Les personnages du film appartiennent à la classe moyenne et semblent à des années lumière des clichés que se fait généralement la télévision d'une famille africaine en France.

Prudence et Maurice forment un couple de restaurateurs établis dans une banlieue bourgeoise. Prospères et heureux, leur quotidien est bientôt troublé par l'arrivée de Thérèse. La jeune femme a été choisie comme épouse pour Maurice par la famille de celui-ci, désespérée par l'âge avancée et l'incapacité de Prudence à lui donner des enfants. Pour temporiser, Maurice décide de la faire passer pour sa cousine. Indéniablement La Rivale est d'abord une affaire de femmes. Nous assistons à la confrontation muette des deux protagonistes féminins, mais aussi à l'évolution du personnage de Thérèse, papillon échappé de sa chrysalide qui se démène entre le poids de la tradition et sa propre liberté.

Christine Chalier

UMP
J'écris ton nom !

LE GROUPE LES COLPORTEURS CHANTE «J'ÉCRIS TON NOM : UMP». C'EST DRÔLE, ÇA BALANCE, ET ÇA FAIT DU BIEN! LE GROUPE A FAIT UN BUZZ AVEC CE TITRE. A TARBES, OÙ LA MAIRIE EST UMP, ILS ONT EU DES PROBLÈMES : «ÇA SIGNIFIE QUE L'OBJECTIF AVAIT ÉTÉ ATTEINT : C'EST QU'ON A BIEN FAIT NOTRE BOULOT!» MAIS C'EST QUOI LEUR BOULOT, À CES COLPORTEURS MODERNES ? ETRE AUTONOMES, CRITIQUES, ET TRANSCRIRE LA RÉALITÉ.

Dolpi pour Pote à Pote : Ecrit pendant la Seconde guerre mondiale, parachuté par des avions anglais, le poème J'écris ton Nom est un hymne à l'espérance, écrit par Paul Eluard et véhiculé par la Résistance... En quoi les années Sarkozy (2003 - 2012) ressemblent ou diffèrent des années Pétain ?

Pierre pour Les C. : On ne peut pas le taxer de rafles contre les juifs... Mais le format politique présente des ressemblances. La propagande, l'exclusion, la volonté quotidienne de polluer les gens avec «ceux-là sont des assistés... ceux-là sont des fonctionnaires...» : opposer les gens entre eux, user de la politique du bouc émissaire, ça, c'est pétainiste.

Dolpi pour PàP : Votre chanson J'écris ton Nom UMP est un va-et-vient entre l'époque de Paul Eluard et notre réalité contemporaine, avec des rappels douloureux qu'on connait bien : «classes surchargées», «postes d'enseignants supprimés»... etc., mais c'est quoi le rapport entre «la libre pensée bafouée» et l'UMP ?

Pierre pour Les C. : Dans notre groupe, nous sommes des libres penseurs totalement laïcs. Nous pensons que l'état républicain doit être un état laïc. Que chacun peut avoir sa religion (musulmane, juive,...) et on a un Sarkozy qui s'en va voir le pape avec des prises de paroles ambigues, comme si le président français représentait les catholiques. Et là, la libre pensée est bafouée.

Dolpi pour PàP : A l'heure où Marine Le Pen est créditée à 18% des intentions de vote pour la présidentielle, que soi-disant 30% des sondés veulent une alliance UMP-FN... dans quelle mesure il est possible de penser que la stratégie politique de l'UMP n'est autre que de mettre en avant «un arbre xénophobe qui cache toute une forêt ultralibérale» ?

Pierre pour Les C. : On n'a jamais vu un gouvernement aussi impopulaire. Avec ce contexte, le petit coup de baguette magique de l'UMP, c'est jouer Le Pen Sarkozy au second tour : Sarkozy joue la carte xénophobe, c'est la seule qui lui reste, pour espérer repasser.

Dolpi pour PàP : «Pour mes Potes de la Cité»... Doit-on y voir dans ces paroles, une référence au fameux «touche pas à mon pote» ?

Pierre pour Les C. : J'ai grandi dans un quartier populaire, avec des refugiés espagnols, des familles maghrébines, dans une cité aux agents des mines de la SNCF. C'est pour tout ça, j'étais à l'école avec eux, fait de la musique avec eux, du rugby avec eux. J'ai eu la chance de connaître une vraie mixité ouvrière et immigrée.

Dolpi pour PàP : la prochaine chanson ?

Pierre pour Les C. : Dans la prochaine, on raconte l'histoire d'une agricultrice obligée de quitter son boulot parce qu'on lui a imposé le prix du lait, et du coup, qu'elle ne pouvait plus vendre. Elle arrive dans la grande distribution, y travaille, et au final, ce lait, maintenant elle ne peut même plus l'acheter...

dolpi

Un cocktail d'insurrections
Barricades

Nombreux sont dans nos lecteurs, les «camarades» qui ont pour sérieuses références les révoltes populaires de la commune, de mai 68, Gênes... et mêmes d'Afrique du nord. Telles sont les références utilisées pour la pièce de Théâtre bien nommée «Barricades».

Le Pitch? le voici : «Cinq personnes sur le chemin de leur travail. Un meurtre. Quatre témoins. Deux possibilités : la prison ou l'insurrection. Comment sortiront-ils de leur trajectoire en érigeant une barricade ? Barricades est une fête qui n'est pas au programme et invite le spectateur dans un tourbillon de révoltes, à retrouver ses envies, ses passions, sa liberté…».

Julien Vanhée

Lettre ouverte au film Case Départ

CE QUI EST DRÔLE, C'EST CE QUI N'EST PAS DRÔLE. ET LE PLUS FORT, C'EST D'EN RIRE EN EN PRENANT CONSCIENCE. SUR LES TRACES DE CHAPLIN DANS LE DICTATEUR, ET DE BENIGNI DANS LA VIE EST BELLE, THOMAS N'GIJOL ET FABRICE EBOUÉ DANS LEUR FILM AUTOUR DE LA TRAITE NÉGRIÈRE CASE DÉPART, SORTI CE 6 JUILLET, CREUSENT LE SILLON DU RIRE CONSCIENT.

Chère Ancêtre,

Quand les deux héros ont le malheur d'atterrir à ton époque : t'ont-ils dit que c'est parce qu'ils avaient osé nier leur héritage? A la fin, quand les deux héros retrouvent la liberté, ce n'est pas par révolte. Non, s'ils sont affranchis, c'est par le bon vouloir du maître : ça a été comme ça pour toi aussi ? Attends. Je m'emballe. Reprenons.

Chère Ancêtre,

Déjà, je sais que tu ne me connais pas. Mais au bout du compte est-ce que je te connais bien plus depuis que j'ai vu le film Case Départ ?
Non. Ce n'est pas pour toi que ce film a été fait. Non. C'est pour moi.

Evidemment, je fais comme si tu savais ce qu'est un «film». Alors que je sais pertinemment qu'en 1780, sur une île colonisée par une élite française esclavagiste, évidemment, tu ne connais pas encore ce 7ème art qui permet, aujourd'hui, en 2011, à deux comédiens Noirs de parler d'esclavage, mentale et physique, et d'émancipation à conquérir, à travers la reconquête d'une histoire rarement évoquée au cinéma.

Tu vois, chère Ancêtre, Thomas N'Gijol et Fabrice Eboué ont été à la hauteur. Les deux comiques qui réalisent ce film (avec Lionel Steketee), et qui jouent dedans (avec le Jamel Comedy Club), ont réussi là quelque chose d'audacieux : faire rire avec le pire. Après chaque coups de fouet que tu as pu recevoir, les deux comédiens parviennent à me faire rire. Après chaque vente au marché des esclaves, après chaque humiliation que tu as pu subir, suivent ces possibilités d'en rire. Un moment, toi aussi chère Ancêtre, le visage dans le sable, mise à genoux par le maître, tu as du j'en suis sûr te relever, puis courir au ralenti sur une musique mélodramatique puis te faire soudainement arrêter dans ta course par une poutre ! Toi aussi j'en suis sûr tu aurais voulu jouer du Laurent Voulzy gentiment, et non pas te faire marquer les fesses au fer rouge en forme de fleur de lys.

Ce symbole me fait penser que la France du Code Noir que tu subis changera bientôt, même si les deux protagonistes ne sont pas tout à fait d'accord. L'un parle de démocratie quand l'autre lui oppose la colonisation; l'un parle du Pays des Droits de l'Homme quand l'autre lui oppose la collaboration; etc. Tout ça, je sais, ne t'évoque pas grand chose chère Ancêtre, mais ce qui est remarquable, c'est qu'ils tombent d'accord sur un point : les avancées sociales françaises, comme par exemple l'assurance chômage que sont les Assédics.

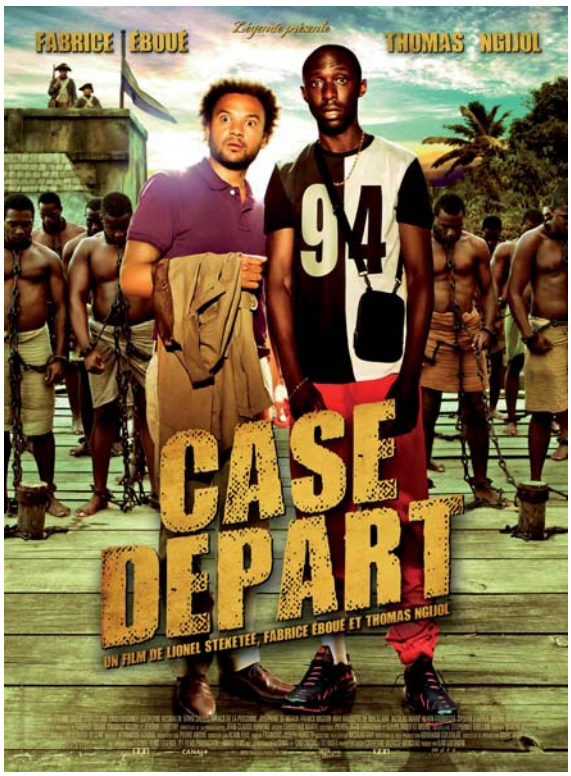

Justement, grâce au film, je sais mieux que l'esclavage, c'est la traduction d'un système d'exploitation économique, et que toi, en tant qu'esclave, tu n'es qu'un outil de production. Le racisme ? C'est qu'un prétexte pour excuser ce début de capitalisme inhumain... Si ce n'est pas un pléonasme. Le racisme permet aussi la division et le maintien de l'ordre établi. Le film finit par bousculer les caricatures et rappelle les blessures qu'un Noir peut encore vivre à mon époque : les Blanche Neige par ci, les mains dans les cheveux «incroyablement» doux par là, et si tu portes un chapeau alors tu ressembles à Anthony Kavanagh, ou à Robert Nesta Marley si tu portes un bob. Tous les jours. Plusieurs fois par jour. Et par plusieurs personnes différentes. Dans ton enfance, au bureau, et dans la rue. Ce n'est pas facile aujourd'hui. Mais ça l'a été encore moins à ton époque. Avec ou sans humour.

Ce «Bienvenue chez les esclavagistes» parle de faux musulmans, de faux catholiques, et de vrais juifs. Et de fausse homophobie. Je regrette seulement qu'il ne parle pas de sexisme, seule une affichette en flou dans un seul plan, rappelle qu'on ne peut pas parler de tout. Mais quand nos deux héros te quittent pour revenir à mon époque : qu'est-ce qui a changé pour eux ?

Le personnage de Fabrice Eboué est conseiller municipal. Maintenant plus émancipé, il exige que l'homme politique, ici, le maire, s'adresse à lui avec respect. Pour le personnage de Thomas N'Gijol, c'est moins glorieux. C'est un lascar qui voudrait être pris pour une racaille. Maintenant plus sérieux, il signe un CDD, il sera payé au SMIC. Face à lui, le nouveau maître du champ de béton avec qui il signe est un... asiatique. Comme quoi, on ne peut pas tout avoir d'un coup : la fin de la traite négrière, et la fin de l'exploitation.

Car même si le chemin parcouru s'avère immense, quand on voit défiler le générique de fin avec les noms des producteurs et des distributeurs et de toute l'équipe, on voit bien qu'on n'est en fait, toujours pas très loin de la case départ...

Avec toute ma gratitude,.

un de tes petits enfants qui t'aime, dolpi

P.S.: Si un jour tu vois ce film, pardonne-leur d'avoir choisi de ne pas montrer toute l'horreur que tu as pu vivre : toi-même tu sais, ce n'est pas facile d'être pionnier.

Être acteur du quartier

PÀP A RENCONTRÉ POUR SES LECTEURS PATRICK CLERMONT ET ALI AHAMED, DE LA MAISON POUR TOUS PENHARS À QUIMPER. AVEC 7 STRUCTURES, ILS ONT MONTÉ UNE ÉCOLE INTERCOMMUNALE DE HIP HOP, DONT ALI EST LE PROFESSEUR PERMANENT. ET À LA SURPRISE GÉNÉRALE, CETTE INITIATIVE, PRÉVUE À LA BASE POUR QUELQUES HEURES PAR SEMAINE, ATTIRE AUJOURD'HUI PRÈS DE 230 JEUNES POUR PLUS DE 22H PAR SEMAINE, NOUS INDIQUE LE PROFESSEUR DE DANSE.

Patrick Clermont est plutôt fier de sa réalisation : « Nous avons développé, sur l'ensemble des communes sur lesquelles nous intervenons, un parcours, qui permet aux jeunes d'évoluer en fonction de leur niveau et non plus seulement en fonction de leur âge ou type de danse. »
Et la recette marche puisque comme l'indique Ali, à la fin du parcours, « les élèves partent pour leur scolarité, mais certains s'orientent vers d'autres structures » qui les font évoluer dans les strates supérieures de la danse, voire même la profession de danseur.
Cette structure est « accompagnée dans cette démarche d'un point de vue administratif par le conseil général du Finistère et la mairie de Quimper. » selon les mots de Patrick. Mais celle-ci, qui ne demande à se développer, est confrontée aux difficultés des baisses des subventions : « Une des questions que l'on se pose aujourd'hui, c'est : « Comment développer ? » sachant que le salarié actuel est à temps plein. Nous serions donc obligés de seconder son emploi. Mais les aides publiques sont aujourd'hui en décrue, ou en stagnation. »
Pourtant, l'école correspond bien à la mission d'éducation populaire des « Maisons Pour Tous » : mobiliser la population autour des aspects artistiques qui sont susceptibles de les intéresser. Patrick Clermont nous indique : « Ici comme dans beaucoup d'autres régions de France, l'intérêt des jeunes des moins jeunes pour la culture hip hop s'est fortement révélé. Un intérêt pour les formes d'expression et d'appropriation culturelle qu'elle soit dansée, graphée, chantée… »
Le résultat, c'est que le quartier assiste majoritairement aux évènements hip hop. Et les jeunes qui viennent prendre des cours, se disent que « Avant, ils étaient spectateurs de la vie du quartier, maintenant ils en sont les acteurs. » Et c'est Ali Ahamed qui le dit. Chaleureuses félicitations et encouragements !

Julien Vanhée

« Les cités portent les pépites de demain »

La rédaction de PàP a visité les locaux de Back Up Recordings, label fraichement né, situé dans le 19ème arrondissement de Paris. Sa marque ? Lee King, son « Big Boss » la définit comme « des gens, des artistes, rappeurs, qui viennent de tous milieux, de Paris ou d'ailleurs ».

Dans l'océan culturel où les majors naviguent en maître, Lee fait passer le message d'une musique qui aide à s'en sortir. Pour lui, « Le truc c'est d'essayer d'apporter sa brique à l'édifice, par le biais de la musique. » Son dernier engagement ? le « Festival de musique de Paris » au Cabaret Sauvage, où il a pu, notamment aux cotés d'Oxmo Puccino, porter un message d'une culture émancipatrice.

« Au lieu de poser un pied contre le mur toute la journée, ici on discute, on propose et on créée. » Les centres culturels, qui désormais ne sont plus situés en périphérie mais au cœur des quartiers, sont pour cette enseigne une source de créativité. « On donne une occasion à ces jeunes de se produire aux cotés des artistes qui sont produits en maison ». Fin de l'entretien : « Les cités portent les pépites de demain »

Julien Vanhée

TOUR DE FRANCE DE L'ÉGALITÉ

FAIRE DE L'ÉGALITÉ UNE RÉALITÉ !

Le 4 juin 2011, à l'Hôtel de Ville de Paris, nous nous sommes rassemblés de toutes les régions de France pour lancer un appel et interpeller les candidats à l'election présidentielle avec 10 propositions concrêtes pour faire de l'égalité une réalité.

Nous vous invitons tous à amplifier ce mouvement qui s'engage et nous vous donnons rendez vous lors des prochaines étapes du 3ème Tour de France de l'Egalité qui démarrera le 17 octobre et terminera le 3 décembre à Paris.

Avec la campagne des présidentielle qui démarre, c'est le moment idéal pour faire entendre haut et fort nos revendications contre les discriminations, les ségregations raciales et sociales.

La République métissée a besoin de notre mobilisation pour qu'enfin l'Egalité devienne une réalité !

Du 17 au 23 octobre : Alsace, Lorraine, Franche Comté,
Du 24 au 30 octobre : Région Rhône Alpes
Du 31 au 6 novembre : PACA, Langdeoc Rousillon
Du 7 au 11 novembre : Aquitaine, Midi Pyrénées
Du 12 au 20 novembre : Ile de France/Nord Pas-de-Calais/Picardie)
Du 21 au 27 novembre : Normandie, Bretagne, Pays de la Loire

3 Décembre : Grand Rassemblement sur Paris

Contactez nous pour participer aux rencontres débats du Tour de France de l'Egalité
slimane.tirera@maisondespotes.fr 01.44.93.23.23 ou 06.98.79.56.76

FAIRE DE L'EGALITE
UNE REALITE !

FILM(E) L'EGALITE !

Avant le 21 mars 2012,
réalise un film de 1min30 grand max
autour d'une des 10 propositions
de la Fédération Nationale des Maisons Des Potes

Les meilleurs films seront diffusés
sur le net, à la télé et au cinéma !

Renseignements : www.maisondespotes.fr
01 44 93 23 29 - contact@maisondespotes.fr

Maisons des Potes